11
3
42
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •

Digitized by Google

RELATION

DE

L'AMBASSADE ANGLAISE,

ENVOYÉE EN 1795

DANS LE ROYAUME D'AVA.

T. III.

RELATION

DE

L'AMBASSADE ANGLAISE,

ENVOYÉE EN 1795

DANS LE ROYAUME D'AVA,

OU L'EMPIRE DES BIRMANS;

PAR LE MAJOR MICHEL SYMES,

CHARGÉ DE CETTE AMBASSADE.

Suivie d'un Voyage fait, en 1798, à COLOMBO, dans l'île de Ceylan, et à la Baie de DA LAGOA, sur la côte orientale de l'Afrique; — de la Description de l'île de CARNICOBAR et des ruines de MAVALIPOURAM:

TRADUITS DE L'ANGLAIS AVEC DES NOTES,

PAR J. CASTÉRA.

Avec une Collection de 30 Planches in-4°, gravées en taille-douce par J.B.P. TARDIEU, dessinées sur les lieux sous les yeux de l'Ambassadeur.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

AN IX. (1800)

RELATION

DE

L'AMBASSADE ANGLAISE,

ENVOYÉE DANS LE ROYAUME D'AVA, EN 1795.

CHAPITRE PREMIER.

CHAGAING, PRINCIPAL ENTREPOT DU COTON. --AVA.—TEMPLE DE LOGATHERPOU-PRAW. —ÉNORME IDOLE. — SANDAHT, OU VILLE DES ÉLÉPHANS.—LE KIN-DUEM.—NIOUN-DOH. — PAGAHM. — CIVILITÉS DE SON GOUVERNEUR. — TEMPLE CURIEUX. — ARRIVÉE A SILLAH-MIOU.

CHAGAING est le principal entrepôt du coton de toutes les parties de l'Empire. On l'y dégage de ses graines, et ensuite on l'embarque pour les marchés de la Chine. Ce sont des femmes qui le passent au moulin pour en

ôter les graines. Le moulin est composé de deux cylindres qui tournent par le moyen d'une bascule, qu'une femme fait aller avec le pied, tandis qu'avec les mains elle pousse le coton entre les cylindres. On m'a dit que le plus riche négociant de l'Empire demeuroit à Chagaing, et ne fesoit que le commerce du coton.

L'après-midi nous quittâmes Chagaing et descendîmes jusqu'à Ava.

Le lendemain matin je sortis à pied pour examiner les ruines de cette capitale abandonnée. La distribution de ses rues et de ses maisons avoit dû beaucoup ressembler à ce qu'on voit aujourd'hui à Ummerapoura. Au milieu de monceaux de ruines couvertes d'herbes et de ronces, nous reconnûmes la place des divers appartemens du palais impérial. Dans l'endroit où, il n'y a que quelques années, étoit le lotou, et où siégeoit le conseil qui régloit l'administration d'un puissant empire, on voit maintenant croître du maïs et d'autres plantes. En allant du côté du couchant, à travers des débris de murailles et de temples écroulés, je trouvai une grande route. Une pauvre vieille femme, triste historienne, et emblême vivant de ces lieux

dégradés, nous montra le chemin du loga-therpou-praw, qui étoit autrefois la résidence du grand-prêtre de l'empire[1]. On y voit la statue colossale de Gaudma.

Le terrain où est le temple forme un carré environné d'une arcade en maçonnerie. De chaque côté il y a neuf tours cubiques, et plusieurs bâtimens sont compris dans l'enclos que forme l'arcade. Le temple où est placée la grande idole de Gaudma, diffère des autres édifices du même genre, en ce qu'il a une voûte ceintrée pour contenir la statue. En entrant sous ce dôme nous ne pûmes pas contempler sans étonnement cette image de la divinité des Birmans. Elle est en marbre, et assise sur un piédestal, avec les jambes croisées. Quoiqu'elle soit dans cette attitude, elle est haute d'environ vingt-quatre pieds. Sa tête a huit pieds de diamètre, et sa poitrine dix de large. Ses mains ont cinq à six pieds de longueur, et le piédestal, qui est aussi de marbre, a huit pieds d'élévation. Le cou et le côté gauche de l'idole sont dorés, mais le bras et l'épaule droite restent tout unis. Les Birmans m'assurèrent que cette statue, ainsi que tous les autres Gaudmas de

[1] Le principal siredaou.

marbre que j'avois vus, étoient d'un seul bloc ; et véritablement, en l'examinant de très-près, je ne pus y apercevoir aucun joint. Il seroit fort curieux de savoir comment une masse aussi énorme a pu être transportée du fond d'une carrière, et élevée dans cet endroit. Il est évident que le temple a été fait après l'idole, parce que la tête de cette idole auroit à peine pu passer par la porte. Comme je n'avois avec moi aucun birman instruit, tout ce que je pus apprendre fut que la statue avoit été placée là depuis un siècle, par un roi nommé Podou-Schembuan. Quoi qu'il en soit, c'est un exemple singulier des extravagances de la superstition.

En revenant du logatherpou-praw, nous aperçûmes un homme avec un chariot attelé d'une paire de bœufs, et chargé de décombres. L'on me dit que cet homme avoit ramassé ces décombres pour les laver dans un ruisseau du voisinage, parce qu'il espéroit y trouver de l'or, de l'argent ou quelque autre chose de prix, comme cela arrivoit assez souvent.

On me dit aussi que le vieil Ava servoit de retraite à un grand nombre de voleurs, qui se cachoient dans les temples et autres édifices ruinés.

Quand nous eûmes satisfait notre curiosité, mes compagnons de voyage et moi, nous nous rembarquâmes et continuâmes notre route. Nos bateliers fesoient usage de leurs rames fort mollement, parce que le courant avoit assez de rapidité. La rivière avoit encore plus d'un mille de large, excepté dans les endroits où des îles la divisoient en plusieurs bras.

Un peu avant le coucher du soleil, nous nous arrêtâmes pour passer la nuit sur la rive gauche, dans un endroit où l'écore étoit très-élevée, et près de la ville de Sandaht [1]. Le soir nous fîmes notre promenade accoutumée. Nous fûmes obligés de suivre des chemins étroits, entre des champs bordés de haies, et remplis de légumes, de sésame et de bled d'Inde.

Le lendemain nous quittâmes Sandaht de bonne heure. Nous nous abandonnâmes au courant de la rivière, sans que nos gens se donnassent beaucoup de peine. Comme elle étoit baissée de quinze pieds au moins depuis l'époque où nous l'avions remontée, il nous fut impossible de voir, comme auparavant, les villes et les villages des deux côtés.

[1] La ville des Eléphans.

Nous n'apercevions même aucun autre objet que ceux qui se trouvoient immédiatement sur les bords de la rivière, qui étoient presque par-tout à pic, et, dans quelques endroits, excessivement élevés. Quand nous étions près d'une ville ou d'un hameau, nous nous en apercevions aux sentiers qu'on avoit pratiqués pour venir chercher de l'eau.

Vers les quatre heures, nous passâmes l'endroit où le Kin-duem se réunit à l'Irraouaddy. L'embouchure du premier ne paroissoit pas fort diminuée par le changement de saison. Nous mouillâmes le soir sur la rive orientale, dans le voisinage d'un mauvais village situé un peu au-dessous de Tirroup-Miou[1]. Là, le pays offroit une perspective agréable. On y apercevoit, dans toutes les directions, des pâturages et du bétail qui paissoit.

Le 2 novembre, nous continuâmes notre voyage de la même manière que la veille. Le courant de la rivière nous fesoit faire deux ou trois milles par heure. Le temps étoit beau, et la température modérée. Nombre d'oiseaux aquatiques étoient rassemblés sur le sable récemment découvert, et, sans interrompre notre marche, nous prîmes le plaisir de la chasse.

[1] La ville chinoise.

Lorsque nous approchâmes de la ville de Nioundoh, je fis quelques questions à mes conducteurs sur les cavernes creusées dans les rochers qui bordent la rivière, cavernes qui, comme je l'ai dit plus haut, ont autrefois servi de retraite à des hermites. L'on me dit que personne ne voudroit à présent courir les risques d'y entrer, parce qu'il y avoit beaucoup de serpens et d'autres reptiles venimeux.

Nous mouillâmes le soir au milieu d'une flotte d'au moins deux cents bateaux marchands. Ils étoient amarrés au rivage, les uns pour mettre leur cargaison à terre, les autres pour en prendre une.

Nioundoh est une ville très-commerçante. Elle s'est emparée de tout le trafic qui se fesoit autrefois à Pagahm. Le coton, la porcelaine vernissée, et l'huile de sésame, sont les principaux articles que fournit Nioundoh. A notre retour les terres des environs de cette ville ne paroissoient pas plus fécondes que lorsque nous y avions passé quatre mois auparavant. Le changement de saison n'avoit produit aucun effet sur ce sol aride; mais sur la rive opposée, d'abondantes moissons couvroient les champs, et de nom-

breux troupeaux paissoient dans de vertes prairies.

Le 3 novembre, nous partîmes de grand matin de Nioundoh, et nous arrivâmes à Pagahm à l'heure du déjeuner. Quoique la distance par terre soit si courte qu'on peut appeler Nioundoh le faubourg moderne de l'ancien Pagahm, nous fûmes plus de deux heures à faire ce trajet. Les sinuosités de la rivière font qu'il y a de huit à neuf milles de chemin.

J'ai déjà fait souvent mention de Pagahm, ville célèbre par le nombre de ses temples et les restes de son ancienne magnificence. Pour examiner ses vastes ruines il auroit fallu plus de temps que je n'en avois.

Peu après que la flotte eut mouillé, je reçus la visite du mioudogée, qui gouvernoit la ville et le district de Pagahm en l'absence du prince de ce nom. Il me dit que son maître devoit arriver le jour suivant d'Ummerapoura.

Dans l'après-midi nous sortîmes pour aller voir un temple fort curieux et fort ancien, que l'on réparoit par ordre et aux frais de l'engée Tekien. Ce temple étoit bâti en maçonnerie, et comprenoit plusieurs arches formant

Digitized by Google

des dômes séparés, où conduisoient quatre portiques ceintrés, et fesant face aux quatre points cardinaux. De chaque côté des portes, dans des niches pratiquées dans le mur, étoient assises des figures humaines, en stuc, d'une grandeur colossale. Elles avoient de grands yeux, et la tête en avant, comme pour voir ceux qui approchoient du seuil. C'étoient, à ce que l'on me dit, des portiers surnaturels, dont la pénétration étoit telle qu'ils voyoient jusques dans les replis les plus cachés du cœur humain, et découvroient si la dévotion de ceux qui venoient dans le temple étoit sincère. Le mioudogée me dit que l'engée Tekien avoit dessein de faire dorer ce temple, et que l'on avoit déjà préparé pour cet objet quatre *viss*[1] d'or; il ajouta que l'on avoit déjà dépensé une somme considérable pour les réparations.

Nous apprîmes, en cette occasion, une chose qui démontre combien il est facile qu'un art, autrefois bien connu, se perde dans un pays, faute d'usage et par le caprice de la mode. Quoique l'on voie encore dans plusieurs temples anciens des arches bien formées, les Birmans ne savent plus en faire.

[1] Environ 600 livres sterlings, ou 14,400 francs.

Depuis long - temps ils se servent peu de maçonnerie. Des bâtimens de bois ont remplacé les édifices plus solides de briques et de mortier.

A notre retour, le mioudogée nous invita fort poliment à nous arrêter et à nous reposer chez lui. Nous acceptâmes son offre. Sa maison etoit environnée d'une balustrade, et fort commode. Il nous fit entrer dans une salle spacieuse, où nous trouvâmes plusieurs personnes assises.

Peu après notre arrivée, la femme du mioudogée sortit d'un appartement intérieur, et vint s'asseoir auprès de son mari. Elle étoit accompagnée de deux suivantes, et tenoit par la main sa fille, qui paroissoit âgée d'environ huit ans. Cette enfant, fort délicate et fort jolie, ne fut pas du tout alarmée de voir des étrangers; au contraire, elle s'approcha de moi et examina mon chapeau et mon épaulette avec une aimable familiarité.

Le mioudogée nous traita avec la plus grande honnêteté. Ignorant que nous avions des chevaux, il eut la complaisance de nous offrir les siens, en cas que nous voulussions rester encore un jour, et nous amuser à voir la ville ancienne, qui étoit trop grande pour

qu'on pût la parcourir à pied en si peu de temps. Le docteur Buchanan ayant témoigné le désir d'examiner le launzan, espèce de plante rare, le mioudogée promit d'envoyer un de ses gens le lendemain, à quelque distance de là, pour la lui procurer, ce qu'il exécuta. Des attentions si polies sont extrêmement flatteuses pour des voyageurs.

Le 4 novembre, nous montâmes à cheval de grand matin, et nous dirigeâmes nos pas du côté du levant. Ce chemin conduit vers les montagnes de Torroendong, situées à environ dix milles de Pagahm. Au-delà de ces montagnes, nous aperçûmes dans le sud le mont Poupa, qui s'élève en forme de cône, et dont j'ai déjà fait mention. De chaque côté du chemin, il y avoit une multitude innombrable de temples qui tomboient plus ou moins en ruine. A deux ou trois milles de la rivière, le sol devenoit moins aride. Les habitans avoient clos quelques champs peu considérables, où l'on voyoit diverses sortes de grains, mais principalement du maïs. Il y avoit aussi quelques cotoniers.

Après avoir fait cinq ou six milles de plus, nous trouvâmes un petit village ap-

pelé Minangdou, au - delà duquel il n'y avoit plus de ruines. C'est là que je vis, pour la première fois, un kioum en maçonnerie.

Nous fûmes vers midi de retour auprès de nos chaloupes. Nous trouvâmes une foule de peuple assemblée sur le rivage, pour voir arriver le prince de Pagahm. Tous les hommes de qualité de la ville s'étoient embarqués pour aller à sa rencontre. Afin de laisser plus de place dans l'endroit où il devoit débarquer, nous démarrâmes nos bateaux et descendîmes un peu plus bas. Quelque temps après la flotte parut. Nous étions trop loin pour distinguer le yacht du prince, dont les décorations étoient, dit-on, très-belles ; mais nous vîmes un nombre considérable de bateaux, et entendîmes les cris des gens qui félicitoient leur gouverneur sur son arrivée, par toutes sortes de démonstrations de joie.

Ignorant l'étiquette qu'il falloit observer dans une pareille occasion, je consultai le mioudogée, et lui demandai si l'on s'attendoit à une visite de ma part, ou si cela feroit plaisir au prince. Il répondit que si je rendois visite au prince, cela le mettroit dans

la nécessité de m'inviter à rester deux ou trois jours pour assister à une fête. Comme une pareille cérémonie ne pouvoit que l'incommoder, et n'avoit aucun attrait pour moi, j'envoyai Baba-Schin lui faire mes excuses, et lui dire que je ne pouvois pas avoir l'honneur de le voir, parce que j'étois pressé et que la saison étoit fort avancée.

Le 5 novembre, au lever du soleil, le prince de Prome passa avec une suite très-nombreuse et très-bruyante. A en juger par le nombre de bateaux, il n'y avoit pas moins de trois à quatre mille personnes: tous les bateliers chantoient en mesure, et régloient, sur leur chant, les coups de leurs avirons. Le maywoun du Pegu, qui étoit dans cette flotte, m'envoya un message de complimens, et me fit dire qu'il alloit accompagner le prince jusqu'à Miaïday, où il attendroit notre arrivée.

Nos conducteurs nous retinrent à Pagahm jusqu'à près de dix heures. Nous nous mîmes en route. La partie de la rivière que nous vîmes dans le commencement de cette journée, n'avoit pas moins de deux milles de largeur, presque par-tout où ne s'élevoit pas des îles de sable. Cependant nous pas-

sâmes un endroit où elle se rétrécissoit tout-à-coup, et où le courant, devenant très-rapide, se brisoit contre une roche très-avancée. Nous vîmes plusieurs chaînes de montagnes, dont quelques-unes se rapprochoient de la rivière; mais ces dernières n'étoient pas très-considérables. Les montagnes d'Arracan, situées à cinquante ou soixante milles de distance, et qu'on voyoit par intervalle, surpassoient toutes les autres par leur prodigieuse hauteur. Le soir nous arrivâmes à Sillahmiou, ville qu'on regardoit autrefois comme très-importante. Un peu au nord de Sillahmiou sont les ruines d'un fort de briques, élevé dans une position très-avantageuse. On y voit encore les restes du mur et du fossé. A notre premier passage à Sillahmiou, nous avions été tellement occupés avec les marchands d'étoffes de soie et de coton, que nous n'avions pas du tout pris garde à la situation de cette forteresse. Il est vrai que cela ne paroîtra pas bien surprenant, si l'on songe que ses remparts et ses tours sont presqu'entièrement écroulés.

CHAPITRE II.

ARRIVÉE A SEMBIEU-GHIEUN. — MAYWOUN D'ARRACAN. — PUITS DE PETROLEUM. — KAÏNS OU MONTAGNARDS. — COUTUME SINGULIÈRE. — PULLOU. — PROME, ANCIENNE VILLE. — PEEINGHÉE. — MAYAHOUN. — PRÉJUGÉ DES MATELOTS BIRMANS. DENOUBIEU. — MOUSTIQUES. — ARRIVÉE A RANGOUN.

LE 6 novembre 1795, nous partîmes de Sillahmion à l'heure accoutumée, et à neuf heures du matin nous arrivâmes à Sembieu-Ghieun, située sur la rive orientale de l'Irraouaddy. La ville est à une lieue dans les terres; mais il y a sur le bord de la rivière un village où s'arrêtent les bateaux. Nous aperçûmes à quelque distance du village une de ces maisons qu'on construit pour des hommes d'un rang supérieur, quand ils sont en voyage: il y avoit tout autour beaucoup de petites huttes; et nous fûmes instruits que le may-

woun d'Arracan étoit là avec sa suite. Cet officier venoit d'être nommé, et alloit prendre possession de sa vice-royauté, qui est regardée comme une des plus importantes de l'Empire. Je lui envoyai un message pour le prier de faire passer une de mes dépêches à Chittagong, province de l'Inde anglaise, et limitrophe de l'Arracan. Le maywoun voulut bien se charger de ma dépêche, et la fit soigneusement partir. Ce fut par ce moyen que le gouverneur-général du Bengale reçut les premières nouvelles de mes négociations à Ummerapoura.

Nous ne restâmes que fort peu de temps à Sembieu-Ghieun. Je n'y débarquai pas. Le docteur Buchanan alla à terre; mais il n'y vit rien de bien remarquable. M. Wood resta jusques après midi, pour observer la distance entre le soleil et la lune, cette dernière étant alors visible et le ciel sans nuages. Nous nous servîmes de nos rames jusqu'à deux heures, pour pouvoir arriver directement à Yaynan-Gheoum [1], lieu où je m'étois déjà arrêté en remontant l'Irraouaddy.

Le docteur Buchanan dîna avec moi; et lorsque nous jugeâmes le soleil assez bas pour

[1] La crique du petroleum.

ne

ne pas nous incommoder, nous montâmes à cheval, et nous allâmes voir les puits célèbres qui produisent l'huile qui est d'un si grand usage dans l'empire birman. La campagne, que nous traversâmes, étoit triste et stérile; le chemin, qui alloit en serpentant sur des côteaux pierreux, étoit à peine assez large pour qu'un seul chariot pût y passer; et dans plusieurs endroits les ornières se trouvoient d'un pied et demi plus basses d'un côté que de l'autre. Il y avoit divers petits chemins, tous plus ou moins tortueux, suivant les endroits où ils passoient. Ainsi, les voitures qui alloient et venoient avoient la faculté de prendre différentes routes, excepté dans quelques endroits où la nature du terrein n'en permettoit qu'une. Quand un chariot arrivoit à l'entrée d'un de ces défilés, le charretier crioit pour empêcher qu'un autre n'entrât du côté opposé, parce qu'il n'y avoit pas d'endroit assez large pour laisser passer deux chariots à-la-fois. Les collines étoient couvertes de gravier, et n'offroient d'autres productions que quelques arbustes rabougris.

Les roues des chariots avoient fait de profondes ornières dans le rocher, qui paroissoit plutôt une masse de gravier réuni, qu'une

pierre bien dure. Nous vîmes çà et là des morceaux de bois pétrifiés. Il est à remarquer que, l'orsque l'on trouve de ces pétrifications, le sol est aride, et la terre dénuée de verdure. La soirée étant fort avancée, nous ne rencontrâmes que très-peu de voitures. Elles étoient traînées chacune par une paire de bœufs, et d'une longueur qui sembloit peu proportionnée à leur largeur ; mais on les construit ainsi, pour qu'elles contiennent plus de jarres d'huile. Il paroît surprenant que ces voitures puissent porter des vases si fragiles dans un chemin si raboteux. Chaque jarre est empaquetée dans un panier et couchée sur de la paille : malgré cette précaution, la terre est par-tout jonchée de fragmens de jarres cassées, et couverte d'huile ; car il est impossible que, même en prenant les plus grands soins, il ne s'en brise pas quelques-uns dans chaque voyage. A mesure que nous approchâmes des puits, qui étoient plus éloignés que nous ne nous étions imaginés, nous trouvâmes un pays moins montueux et de la verdure. Il étoit presque nuit quand nous y arrivâmes : les ouvriers s'étoient déjà retirés.

Il nous parut qu'il y avoit un grand nom-

bre de puits dans un petit espace de terrein. Nous en examinâmes un ; il avoit une ouverture d'environ quatre pieds carrés, et les parois, autant que nous pûmes le voir, étoient revêtues de pièces de bois. L'huile se tire avec un pot de fer attaché à une corde passée dans un cylindre de bois, qui tourne sur un axe, et est soutenu sur deux poteaux. Quand le pot est plein, deux hommes prennent un bout de la corde et descendent en courant un sentier obliquement creusé dans la terre, et équivalent à la profondeur du puits ; de sorte que lorsqu'ils sont parvenus au bout de ce sentier, le pot est remonté. Alors on jette l'huile et l'eau qu'il contient dans une citerne qui a dans le fond un petit conduit par où l'on fait écouler l'eau.

Notre guide, homme actif et intelligent, alla dans une maison du voisinage et se procura une corde, par le moyen de laquelle nous fûmes en état de mesurer la profondeur d'un puits. Elle étoit de trente-sept toises ; mais nous ne pûmes pas juger de la quantité d'huile qu'il y avoit. L'homme qui nous avoit prêté la corde, nous dit que les puits où l'on avoit de l'huile jusqu'à la ceinture, étoient

regardés comme assez bons ; ceux où l'on en avoit jusqu'au cou, comme abondans ; et ceux où l'on en avoit seulement jusqu'au genou, comme très-médiocres.

Quand un puits est tari, on en renouvelle la source en creusant davantage dans le roc, qui est extrêmement dur, à la profondeur où se trouve l'huile.

C'est au gouvernement qu'appartient le terrein qui fournit cette utile denrée. Il l'afferme à des entrepreneurs, qui souvent creusent des puits à leurs risques et périls, et qui font de grands bénéfices ou de grandes pertes, selon le travail et la dépense qu'ils sont obligés de faire. L'huile se vend sur les lieux à très-bon marché ; on en donne, je crois, deux ou trois cents jarres pour un tackal [1] ; mais les frais de transport et l'achat des vases l'enchérissent.

Nous n'avions qu'à demi satisfait notre curiosité quand le jour baissa tout-à-fait. Notre guide nous pria de ne pas rester plus longtemps, parce que pendant la nuit la route étoit infestée de tigres. Nous suivîmes son avis ; mais en nous en retournant nous courûmes, suivant moi, plutôt risque de nous casser le

[1] Trois francs.

cou dans les mauvais chemins, que d'être dévorés par les bêtes sauvages. A dix heures nous fûmes rendus dans nos chaloupes.

Nous quittâmes Yaïnangheoum avant le lever du soleil, et nous laissant dériver avec le courant, nous descendîmes tout doucement la rivière. Nos matelots n'avoient pas besoin de travailler ; ils étoient couchés, les uns sur le pont, les autres sur les rebords de la chaloupe, et chantoient, prioient et dormoient alternativement. Cette manière de passer leur temps était bien différente de celle dont nous avions remonté l'Irraouaddy ; car alors ils avoient eu un travail excessif et continu. Ils sembloient tous contens de retourner à Rangoun, où les objets de première nécessité sont à bien meilleur marché que dans la capitale.

Nous mouillâmes cette nuit près de la ville de Patanago, dont j'ai déjà fait mention. Cette ville est entourée de très-jolies collines, couronnées d'arbres touffus. L'après-midi, en me promenant, je fis partir plusieurs lièvres. Le pays abonde en gibier.

La flotte partit de bonne heure de Patanago. Le docteur Buchanan étoit à la tête ; aussi arriva-t-il à Lounghé une demi-heure

avant nous. Il se hâta de débarquer, et alla visiter l'endroit romantique où nous avions resté plusieurs jours à notre premier passage. Il prolongea sa promenade jusqu'à une certaine distance, dans l'espoir de trouver du fruit sur un arbre que, quatre mois auparavant, il avoit laissé en fleurs ; mais depuis ce temps-là le fruit avoit mûri, et étoit tombé ; l'arbre poussait de nouvelles fleurs. Entre cet endroit et Miaïday s'étendent diverses chaînes de petites montagnes, couvertes de bois et sans culture, qui, d'après le rapport de nos gens, sont remplies de tigres et d'éléphans.

Au coucher du soleil nous arrivâmes à Miaïday. Nous vîmes au-dessous de la ville un grand nombre de bateaux à l'ancre, parmi lesquels nous remarquâmes la chaloupe du maywoun du Pegu. J'envoyai sur-le-champ un message chez lui pour l'informer de notre arrivée. Il répondit très-honnêtement qu'il seroit charmé de me voir.

Le lendemain matin, vers les neuf heures, un neveu du maywoun vint nous féliciter sur notre arrivée. Après avoir conversé pendant quelque temps avec lui, je l'accompagnai chez son oncle, par qui je fus reçu avec

toutes sortes de démonstrations d'amitié. Il m'invita poliment à rester un jour ou deux à Miaïday, et à aller voir son jardin et sa maison de campagne ; mais comme la saison étoit avancée, et que je voulois éviter un retard inutile, je le priai de m'en dispenser. Dans le fait, notre séjour auroit incommodé le maywoun ; car, d'après ce qu'il nous dit, il avoit des affaires à arranger, qui devoient le retenir quelques jours dans sa terre. Cependant il espéroit être aussitôt que nous à Rangoun.

Je témoignai le désir de voir des montagnards appelés Kaïns : aussitôt le maywoun dit obligeamment qu'il enverroit un de ses gens à quelques milles de là, dans un village habité par les Kaïns, avec ordre d'en amener quelques-uns dans leur costume particulier.

Le maywoun m'apprit que depuis notre départ d'Ummerapoura, plus de cinquante mille personnes avoient quitté cette ville, à la suite des différens princes ou gens de qualité, qui, après avoir rendu hommage aux *pieds d'or*, étoient retournés dans leurs gouvernemens respectifs. Quand je pris congé de lui, il fit venir une couple de chevaux de son écurie, et me pria de vouloir bien les accep-

ter. Ils étoient superbes, et l'un d'eux étoit d'une couleur peu commune, ayant nombre de taches noires et rondes sur une peau aussi blanche que la neige. En échange, je lui fis présent d'une marquise de toile européenne, doublée en drap anglais, ainsi que de ma carabine, dont je fesois encore plus de cas.

Le soir, je me promenai dans un terrain que j'avois souvent parcouru auparavant. Tout y flattoit mes yeux. Les paysans et les fermiers regardent le maywoun comme un seigneur doux et bienfesant. S'il y en a ailleurs de plus riches qu'eux, il s'en trouve aussi de plus pauvres. Le contentement paroît peint sur tous les visages, et l'aisance régner dans toutes les maisons.

Dans ma promenade, je vis beaucoup de gibier, et je tuai une henza [1]. Les gens du pays ne font pas grand cas de cet oiseau, quoique ce soit le symbole de leur nation. Il est un peu plus gros qu'une barnache; il a un superbe plumage, mais la viande en est fort médiocre.

Le lendemain matin, en revenant de faire une longue course à cheval, je trouvai un grand nombre de personnes vis-à-vis de nos

[1] Une oie bramine.

chaloupes. J'appris que c'étoient les Kaïns, ou montagnards, que le maywoun avoit envoyé chercher la veille. Je demandai qu'on fît venir à bord un des principaux personnages de chaque sexe. Ce couple curieux étoit dans son plus bel accoutrement, qui consistoit en un habit mal fait, de grosse toile de coton noire. (*Voyez Pl. XX*). Le vêtement de l'homme étoit beaucoup plus court que celui de la femme : mais ils étoient tous deux bordés en blanc, rouge et jaune. L'homme avoit une bandoulière sur l'épaule droite, à laquelle étoit attachée une gibecière, ornée de cordons et de petits coquillages : ils avoient sur la tête des turbans à-peu-près pareils à ceux des Birmans. Il y avoit à celui de la femme des glands faits avec de la pubreste[1]. Elle avoit aussi le cou et les bras ornés de colliers et de bracelets de grains de verre et de cauris ; mais ce qui me parut de plus remarquable en elle, étoit le visage, qu'elle avoit entièrement tatoué, en lignes formant des segmens de cercle. Le tatouage, qui dans d'autres pays se pratique sur des parties moins exposées aux regards, se fait chez les Kaïns sur le visage de leurs femmes, ce qui leur

[1] Buprestis ignita.

donne un air très - désagréable aux yeux de ceux qui ne sont pas accoutumés à les voir[1].

La femme qu'on nous avoit amenée n'étoit ni vieille, ni laide; mais le tatouage rendoit sa figure hideuse. Je demandai aux Kaïns quelle étoit l'origine de cette coutume. Ils n'en savoient rien : mais ils dirent qu'elle existoit depuis un temps immémorial, et qu'elle avoit indistinctement lieu pour toutes les femmes, à un certain âge. J'employai sur-le-champ mon peintre à faire un dessin de ces montagnards, dans l'attitude où ils étoient devant moi, tâche qu'il remplit en deux heures, avec beaucoup d'exactitude. Il les fit même très-ressemblans. Il eut pourtant quelque difficulté à dessiner le visage de l'homme, qui étoit alarmé, inquiet, et remuoit continuellement, parce qu'il s'imaginoit qu'on alloit l'ensorceler. La femme se tint tranquille, les mains jointes, et paroissant fort contente.

Ces paysans parloient assez mal la langue birmane. Pour les distraire pendant qu'on les

[1] Les Kaïns ne sont pas les seuls qui tatouent le visage de leurs femmes. Plusieurs nations africaines, et sur-tout celle des Aradas, sont dans cet usage. (*Note du Traducteur*).

dessinoit, nous fîmes plusieurs questions à l'homme. Nous lui demandâmes où il espéroit aller quand il mourroit ? Il répondit qu'il redeviendroit enfant. — « Qui vous rendra enfant ? » — « Les Mounzings ». — « Que sont les Mounzings ? » — « Le père et la mère du monde, » qui croissent sur la terre, comme deux » arbres dans un champ, l'un toujours verd, » et l'autre sec ». — Nous ne comprîmes pas ce qu'il vouloit dire par cette métaphore, à moins que ce ne fût le type d'un rajeunissement et d'une décadence perpétuellement successifs. Il ajouta que les Mounzings résidoient sur la grande montagne Gnooua, où étoient déposées les statues des morts. Il n'avoit pas d'idées des récompenses et des punitions d'un autre monde, et prétendoit qu'on ne commettoit jamais de péché dans son pays. Les Kaïns ne prient pas pendant leur vie, parce qu'ils ne peuvent pas alors voir les Mouzings; mais ils s'imaginent que leurs statues les prient après leur mort. Ils brûlent les morts, et en ramassent les cendres dans une urne, qu'ils déposent dans une maison. Si l'urne contient les restes d'un homme, on la garde pendant six jours dans la maison ; mais si elle renferme ceux d'une femme, on ne l'y laisse que

cinq jours ; après cela on la porte au lieu de la sépulture, et on la met dans un tombeau. Sur la terre qui couvre l'urne, est placée une statue de bois représentant la personne morte, et qu'on croit prier les Mouzings de protéger ses cendres.

Ce sont-là des notions grossières de religion que possède la race innocente et naïve des habitans des hautes montagnes [1] qui séparent l'Arracan de l'Ava. Ces hommes, simples comme la nature, chérissent leur sauvage indépendance, et ont en général une répugnance insurmontable à communiquer avec les habitans des plaines. Depuis la conquête de l'Arracan les Birmans ont déterminé beaucoup de Kaïns, et le plus souvent par force, à s'établir dans des villages au pied des montagnes, où ils les traitent avec une humanité propre à leur faire aimer le nouvel état qui les rapproche de la civilisation. Cependant une grande partie de ce peuple est restée indépendante : les Birmans n'ont pas encore porté des armes sacriléges jusque sur sa montagne sacrée, qui ne vaut probablement pas la peine d'être envahie.

Quand un Kaïn meurt dans la juridiction

[1] Les montagnes appelées Anoupectoumiou.

des Birmans, ses parens portent toujours son urne et sa statue à Gnooua, pour les y déposer dans une terre sacrée. Les Kaïns ne connoissent point l'usage des lettres, et n'ont par conséquent que des loix traditionnelles. Les Birmans les laissent prudemment vivre à leur manière, et ne se mêlent jamais du gouvernement de leurs villages.

Dès que mon dessinateur eut achevé le portrait des deux Kaïns, nous quittâmes Miaïday. Le pays que nous traversâmes avoit repris un agréable aspect. La rivière étoit bordée de champs cultivés et de nombreuses villes, tandis que des collines couronnées de bois s'élevoient dans le lointain. Nous passâmes au milieu d'un troupeau d'éléphans, qui traversoient la rivière à la nage, avec leurs conducteurs sur le cou. Ces animaux étoient presque tous des femelles que l'on avoit employées à la chasse des éléphans mâles. Les Birmans se servent rarement des mâles pour en prendre d'autres. Le soir, fort tard, nous nous arrêtâmes devant une petite ville appelée Pullou, où il y a une douane. Nous étions alors sur le territoire du prince de Prome.

Nous fîmes voile le lendemain de grand matin, et vers les deux heures nous mouil-

lâmes au dessous du faubourg de Prome. Il y avoit là un très-grand nombre de bateaux.

Nous fîmes débarquer nos chevaux, et nous allâmes le soir voir les ruines d'une antique ville, qui, il y a plusieurs siècles, étoit la résidence d'une dynastie de rois de Pegu. Nous laissâmes à notre droite un grand temple appelé Schoe-Sanda-Praw, situé sur une éminence, au pied de laquelle étoient plusieurs kioums ou monastères.

En marchant droit au midi, nous trouvâmes une route unie qui traversoit des champs bien cultivés, entremêlés de bosquets de hauts palmiers. Nous remarquâmes les lits de deux rivières alors à sec, mais qui, dans la saison pluvieuse, reçoivent les torrens impétueux des montagnes qui vont se jeter dans l'Irraouaddy. Ce sont ces torrens qui apportent le teak des forêts pendant les moussons. Ce bois se vend là à très-bon compte. On peut y en acheter une planche de trois pouces d'épaisseur, et de seize à vingt pieds de long, pour un tackal, ou un écu.

Dans les environs de Prome, le sol est très-propre au jardinage. Nous rencontrâmes plusieurs personnes portant des fruits au marché. La soirée était fort avancée, quand nous

arrivâmes à Yœttée. Pour y entrer nous passâmes par une vieille porte, qui nous parut plus étroite, mais plus longue qu'aucune de celles que nous avions déjà vues; et cette porte et les murailles étoient tellement dégradées que nous ne pûmes pas juger avec exactitude de leurs dimensions. Quand nous fûmes dans cette enceinte nous ne distinguâmes que des maisons et des champs. Il étoit trop tard pour examiner les antiques monumens qui pouvoient s'y trouver. Deux hommes fort intelligens, qui voyageoient à cheval, et que nous joignîmes en route, nous informèrent qu'il y avoit là autrefois une grande ville bien fortifiée, de forme carrée, et dont chaque côté avoit deux milles et demi de long; qu'elle avoit été très-florissante plusieurs siècles avant la chute de la monarchie peguane, et qu'on y voyoit encore les restes d'un palais impérial et d'un grand temple.

Dans notre excursion, nous remarquâmes deux convois de chariots, formant des cercles pareils à ceux que nous avions vus à Miaïday, en remontant l'Irraouaddy; mais leur nombre étoit ici bien plus considérable, l'un des convois n'en comprenant pas moins de cent. Ils étoient arrêtés, formant un double cercle,

et présentant une barrière formidable contre l'attaque des hommes ou des bêtes sauvages. Ils étoient principalement chargés de gnapi et de poisson salé. Ils venoient d'Omow, ville située sur le bord d'un lac où l'on prend une si prodigieuse quantité de poisson, qu'il forme une branche de commerce très-considérable. Le chemin que nous suivîmes paroissoit bien fait et très-fréquenté. Le lidegi du docteur Buchanan, qui avoit fait le voyage par terre de Prome à Rangoun, voyage pour lequel il faut six jours, nous dit que ce chemin étoit par-tout également bon. Le bois de charpente et les pierres plates sont les principaux articles du commerce de Prome.

Le lendemain, dès que le jour parut, nous continuâmes à descendre la rivière. La température étoit alors extrêmement agréable, et les matinées et les soirées fraîches. Au lever du soleil le vif argent du thermomètre étoit au 67e. degré. Dans le commencement de cette journée, les villages que nous vîmes, particulièrement ceux de la rive orientale, offroient une perspective charmante, à cause des bananiers, des manguiers et autres arbres fruitiers dont ils étoient environnés.

Au-dessous de Peinghé, le pays prenoit un

un aspect plus sauvage. Dans l'endroit où notre bateau avait fait naufrage en remontant la rivière, le courant n'avoit pas autant de rapidité qu'à cette première époque.

Un peu au-dessus de Tirroup-miou, nous passâmes près d'une grande île, couverte de roseaux et de broussailles, qui, selon ce que disoient nos matelots, étoit infestée de tigres. La belle ville de Kaing-gain est un peu au-dessous de cette île. Il fesoit déjà nuit que nous étions encore en route. Nous vîmes les feux de la longue et populeuse ville de Maya-houn, autrefois Lounzay. Nous nous arrêtâmes sur la rive occidentale, un peu au sud de cette ville; mais il étoit trop tard pour songer à débarquer.

Le 13 novembre, nous remîmes de bonne heure à la voile. J'avois été réveillé au milieu de la nuit précédente par une querelle entre les matelots et mes gens, querelle qui avoit failli avoir des suites funestes. Les Birmans n'aiment pas qu'on passe par-dessus eux quand ils sont endormis; ils regardent cela comme une grande indignité, et même avec une horreur superstitieuse, s'imaginant qu'il peut en résulter pour eux des effets surnaturels et funestes. Nos matelots se cou-

choient ordinairement, ou sur le pont du bateau, ou sur le rebord des côtés, et mes gens occupoient le dessous. Il arriva que la nuit un des soldats monta sur le rebord, et que, sans faire attention aux Birmans qui reposoient, il passa par-dessus eux, ignorant sans doute leur préjugé, et étant peut-être à moitié endormi lui-même. Malheureusement l'un des Birmans étoit éveillé ; à l'instant il se leva et attaqua le soldat à coups de poings. Il s'ensuivit entr'eux un combat accompagné de cris perçans. Les autres Birmans se levèrent et s'armèrent des bambous qui servoient de manches à leurs rames ; les soldats coururent à leurs baïonnettes, et mes domestiques se préparèrent à les seconder. Les choses en étoient à ce point quand j'arrivai au milieu de la troupe. Le serée de Rangoun et le lidegi appaisèrent à la fin l'équipage furieux ; et j'ordonnai à mes gens d'aller se coucher.

Heureusement cette querelle ne produisit aucune animosité, et fut la seule qui eut lieu entre les personnes qui étoient avec moi. Les Birmans, quoiqu'assez irrascibles, sont en général naturellement bons, et sacrifient volontiers leur propre commodité pour satisfaire les étrangers [1].

[1] Les colars.

Le pays que nous vîmes ce jour-là des deux côtés de la rivière n'étoit ni si bien cultivé, ni si peuplé que celui que nous avions vu la veille. Un peu au-dessous de Spainwah, l'Irraouaddy se partage en deux bras, l'un desquels court vers le sud-ouest, et conduit, dit-on, à Bassien. Il s'appelle le Keidoua, et quelquefois l'Anou-kioup, c'est-à-dire, la rivière de l'ouest. On apercevoit au nord-ouest les montagnes de l'Arracan. Il étoit déjà nuit lorsque nous nous arrêtâmes un peu au-dessus d'Henzadah. Les bords de la rivière étoient couverts de roseaux, d'où sortirent des myriades d'insectes fort incommodes.

Le jour suivant nous mena, sans aucun incident remarquable, à Denoubieu. La belle position du village de Terriato [1] et l'élévation de la rive occidentale où il est situé, m'engagèrent à aller à terre. C'est un endroit charmant ; il n'est pas fort spacieux, mais les maisons y sont propres et commodes.

Denoubieu, où nous arrivâmes après le coucher du soleil, est remarquable par un beau temple, et célèbre par les nattes qu'on y fabrique. Il y en a de très-belles et de toutes les façons, et elles sont d'une qualité supé-

[1] Le village des Mangues.

rieure à celles que l'on fait dans les autres parties de l'empire. De longs roseaux et de l'herbe couvroient presque tout le rivage, que nous vîmes durant cette journée.

De Denoubieu à Yangain-chaingah, le cours de la rivière est presque droit. Le 15 novembre, vers les dix heures du matin, nous arrivâmes à la tête de la rivière de Panlang. Là, elle se sépare de l'Irraouaddy de la même manière que le Hougly se sépare du Gange. Le bras principal qui court au sud, se divise, en approchant de la mer, en une multitude de canaux où la marée monte, et qui sont, pour la plupart, navigables. La rivière dans laquelle nous entrâmes porte différens noms : on l'appelle l'Ashay-kioup [1], la rivière de Panlang, et la rivière de Rangoun. Elle n'a pas plus de quatre cents toises de largeur. La rivière orientale dépend de la vice-royauté de Pegu; mais le pays de la rive opposée fait partie de la province de Dalla, et est gouverné par un officier qui n'a point le rang de maywoun.

A travers les grands roseaux qui semblent suspendus sur les bords escarpés de la rivière, on voit plusieurs sentiers conduisant

[1] La rivière de l'est.

aux villages des Caraïners. Je remarquai un courant d'eau que mes matelots me dirent venir d'un lac appelé Mallatou.

Nous étions alors dans l'endroit où, en remontant la rivière, nous avions été si fort tourmentés par les maringouins. Nous éprouvâmes encore leurs piqûres venimeuses. Ils nous assaillirent même pendant le jour; et nous fûmes obligés, non-seulement de mettre des bottes et des gants fort épais pour les empêcher de nous piquer les jambes et les mains, mais d'agiter continuellement un mouchoir pour nous en garantir le visage. A peine la nuit eut-elle commencé que ces insectes incommodes redoublèrent leurs attaques. Ils étoient si nombreux, si gros et si venimeux, que je suis persuadé qu'un Européen, exposé tout nu, durant une seule nuit, à leurs piqûres, courroit grand risque d'en mourir. Les matelots birmans eux-mêmes, dont la peau est assez dure, ne peuvent résister à leurs aiguillons; et mes domestiques bengalis en pleuroient de douleur. Je couchai avec mes bottes, mes habits et une double serviette sur le visage; malgré cela les maringouins m'empêchèrent de prendre aucun repos.

Vers neuf heures nous mouillâmes au-des-

sous de la ville de Panlang, parce que nous ne pouvions aller contre la marée.

A onze heures mes gens hélèrent une chaloupe qui profitoit du flux et ramoit vers nous. J'entendis à l'instant une voix européenne, chose à laquelle je n'étois pas accoutumé depuis long-temps, et je reconnus bientôt celle du capitaine Thomas, commandant du *Cheval-Marin*. J'avois envoyé un exprès de Miaïday, pour l'informer de notre arrivée, et lui dire de se préparer à mettre en mer. Il avoit appris par un petit vaisseau que nous n'étions pas bien loin, et il étoit venu au-devant de nous.

Comme il n'étoit pas possible de dormir, je passai la nuit à converser avec le capitaine Thomas. Le compte qu'il me rendit des honnêtetés qu'il avoit éprouvées en mon absence, de la part des magistrats de Rangoun, et tout ce qu'il me dit de la conduite de tous les Birmans envers son équipage, me fit le plus grand plaisir. Il avoit dégréé son vaisseau pendant la mousson, et couvert les ponts d'une banne de nattes pour les garantir des injures de l'air. Comme il avoit loué une maison assez commode sur le quai, il m'offrit un appartement chez lui; ce que

j'acceptai, n'ayant pas dessein de rester à Rangoun plus de temps qu'il n'étoit absolument nécessaire, et espérant par conséquent y borner ma résidence à un très-petit nombre de jours.

A minuit nous levâmes l'ancre, et à six heures du matin nous mouillâmes de nouveau. Les deux côtés de la rivière n'indiquoient pas une grande culture dans les environs ; mais nous ne pûmes juger de l'état de l'intérieur du pays, parce que des buissons et de grands roseaux nous empêchoient de voir les objets un peu éloignés.

A dix heures nous nous remîmes en route. Nous laissâmes à gauche un pauvre village appelé Tit-hit. Nous fûmes encore obligés de jeter l'ancre une fois à cause de la marée. Le 17 novembre, de grand matin, nous arrivâmes à Rangoun.

CHAPITRE III.

EDIT DE L'EMPEREUR. — DU COMMERCE DES ANGLAIS AVEC L'EMPIRE BIRMAN. — VISITE DU MAYWOUN DU PEGU. — VILLAGE CARAÏNER. — JEU D'ECHECS BIRMAN. — EXEMPLE D'UN JUGEMENT PAR ORDALIE. — LETTRE DU MAYWOUN AU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL. — L'AMBASSADE ANGLAISE SE REMBARQUE. — TRAVERSÉE DU PEGU AU BENGALE. — CONCLUSION.

Le maywoun du Pegu arriva à Rangoun quelques heures après que nous fûmes débarqués. Je lui fis une visite le lendemain matin, et l'informai de mon intention de faire, sous peu de jours, voile pour le Bengale. Il me répondit poliment qu'il resteroit à Rangoun jusqu'à notre départ. Il m'apprit que l'édit de l'empereur, pour faire mettre à exécution les derniers réglemens, seroit lu publiquement et enregistré au rhoum le jour suivant; et il m'invita à envoyer une personne de confiance pour être présente à cette cérémonie. Il ajouta que les registres étoient

toujours ouverts au public, et que tout le monde pouvoit, dans tous les temps, s'en procurer une copie, en donnant une légère rétribution à l'officier qui en étoit chargé.

Peut-être n'est-il pas hors de propos de faire ici quelques observations sur les liaisons qui existent entre la puissance britannique de l'Inde et l'empire birman; d'indiquer les objets de commerce qui rendent ces liaisons précieuses, et de démontrer l'intérêt qu'ont les Anglais à s'opposer aux tentatives qu'on pourra faire pour diminuer la prépondérance qu'ils ont acquise dans cet Empire, et y introduire une autre nation européenne, capable de les rivaliser.

Il est sans doute aisé de sentir l'avantage qu'il y a de discuter un tel sujet, et il ne faut qu'un instant de réflexion pour être convaincu qu'on ne doit pas le passer sous silence. Il n'est que trop vrai qu'il n'y a que nous qui ignorons en général le prix de nos liaisons avec les Birmans. Ceux dont nous devons le plus nous défier [1] en sentent toute l'importance; mais quand il en seroit autrement, la sécurité qui provient des soins qu'on prend

[1] On voit aisément que l'auteur veut parler des Français. (*Note du Traducteur*).

de dérober des connoissances utiles, est trompeuse et indigne d'une ame élevée. La prudence exige, sans doute, que les affaires du cabinet ne soient pas divulguées ; mais il n'y a qu'une politique bornée qui veuille cacher au monde ce que chaque individu peut découvrir, c'est-à-dire les bienfaits de la providence, les productions, les ressources et les avantages locaux d'un grand empire.

L'Inde anglaise a de plus grands rapports commerciaux avec cette partie de l'empire birman, appelée le Pegu, que ne se l'imaginent plusieurs personnes qui sont, d'ailleurs, instruites des affaires de l'Inde. Les trois principaux objets de ce commerce, sont :

1°. De tirer du Pegu des approvisionnemens réguliers de bois propre à la construction des vaisseaux, sans quoi la marine anglaise de l'Inde ne pourroit être que très-bornée ;

2°. D'y faire passer autant de nos marchandises qu'il en faut pour la consommation des habitans, et de nous efforcer de trouver un débouché pour ces mêmes marchandises, dans les provinces du sud-ouest de la Chine, par le moyen de la grande rivière d'Ava ;

3°. De surveiller avec soin les mouvemens

et les progrès que pourroient faire des nations étrangères, pour détourner le commerce dans d'autres canaux, et obtenir un établissement dans un pays si voisin de la capitale de nos possessions. Cette dernière considération est plus importante que toutes les autres, par rapport au danger qui pourroit en résulter pour nous.

Il est impossible de donner au lecteur une plus grande preuve de l'importance du commerce dont je parle ici, qu'en lui disant que l'on ne sauroit bâtir aucun gros vaisseau [1] dans la rivière du Bengale, sans le secours du bois de teak ou tek, bois qui, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, ne se tire que du Pegu. Si le commerce du bois de construction avec ce pays, étoit interrompu par quelqu'acte d'autorité, par quelqu'événement malheureux, ou par un manque de conduite de notre part, la marine de Calcutta, qui est pour notre principal établissement dans l'Inde, une source de prospérité [2], et qui procure des avantages

[1] On a fait des vaisseaux avec des bois indigènes du Bengale ; mais quand on les a essayés ils n'étoient pas propres au service.

[2] L'exemple d'esprit public que je vais citer, est une preuve des avantages que la mère-patrie a déjà retirés

immenses à la mère-patrie, et une honorable existence à un très-grand nombre d'individus, seroit réduite à rien, sans que nous eussions la possibilité de substituer un équivalent à la branche de commerce que nous aurions perdue.

Il est arrivé depuis six ans, dans la Ta-

de la marine de l'Inde, et de ceux qu'elle peut par la suite en attendre.

En 1794, quand les horreurs menaçantes de la famine augmentoient les calamités de la guerre, le comité secret des directeurs de la compagnie des Indes, à la sollicitation des ministres du roi, firent passer un exprès à lord Teignmouth, alors gouverneur-général de l'Inde, pour l'informer des maux qui menaçoient la Grande-Bretagne, et pour demander toute l'assistance que pourroit procurer le gouvernement de l'Inde. Aussitôt que le gouverneur-général eut reçu cette dépêche, il fit mouvoir tous les ressorts du gouvernement avec cette promptitude et cette énergie qui ont distingué son administration, et envoya quatorze mille tonneaux de riz en Angleterre sur des vaisseaux presque tous construits dans l'inde, chargés et frétés dans le port de Calcutta en moins de cinq mois. Ce secours, à quelque petite près, arriva fort à propos pour le soulagement des pauvres de Londres, et fit baisser le prix de cet excellent article de nourriture à un sou et demi anglais * la livre. Des efforts si extraordinaires ne sont pas aussi connus et aussi bien appréciés qu'ils le méritent. Ils

* 15 centimes ou trois sols tournois.

mise, plusieurs vaisseaux marchands de Calcutta[1], aussi beaux qu'aucuns de ceux qu'on y a jamais vus. Ils ont été construits dans le pays en bois de teak; et après avoir déposé à Londres de riches cargaisons, ils ont été utilement employés au service du gouvernement. La perte du commerce du Pegu se fesoit sentir non-seulement dans le Bengale, mais dans tous les autres établissemens britanniques. Rangoun fournit à Madras tout le bois qui lui est nécessaire; Bombay même, quoiqu'il reçoive de la côte de Malabar la plus grande partie de ses approvisionnemens, ne dédaigne pas de tirer annuellement du Pegu une quantité considérable de planches.

Mais s'il nous est avantageux d'encourager

font également honneur et aux ministres et aux agens de la compagnie, et ils sont dignes d'être consignés dans l'histoire, afin de faire connoître à la postérité que la Grande-Bretagne fut en état de tirer des secours de provisions pour le soulagement de la capitale, des colonies situées presqu'à l'extrémité du globe.

[1] Le *Cuvera* et le *Gabriel*, construits à Calcutta avec du bois du Pegu, sont actuellement dans la Tamise, et sont d'assez beaux modèles de construction indienne. Le port de Calcutta peut fournir assez de vaisseaux pour porter 40,000 tonneaux.

l'exportation du bois de construction des villes maritimes du Pegu, il est aussi évidemment de notre intérêt de décourager la construction des vaisseaux dans la rivière de Rangoun, où elle est facilitée par des avantages locaux qui ne le cèdent en rien à ceux d'aucun autre pays, et qui leur sont même supérieurs. Les Birmans ont, depuis quelques années, fait des progrès rapides dans cet art [1], et ils en feront en proportion de la confiance que les étrangers auront dans le gouvernement d'Ummerapoura. Quand les marchands verront qu'ils peuvent construire avec sûreté, dans la rivière de Rangoun, pour un tiers de moins que dans le Gange, et pour près de moitié moins qu'à Bombai, ils n'hésiteront point sur le choix du lieu.

On dit que les vaisseaux du Pegu ne sont pas si solidement construits que ceux qui sont bâtis dans nos ports, et cette assertion est généralement vraie. Cela ne provient pas

[1] Le *Superbe*, très-beau vaisseau, qui étoit sur le chantier quand je fus à Rangoun, vient d'apporter une riche cargaison dans la Tamise ; et le *Laurestone*, vaisseau d'une force assez considérable, dont les Français se servirent comme d'un vaisseau de ligne dans la dernière guerre, a été construit dans le même port.

du bois, mais de ce que les propriétaires, qui sont des spéculateurs avides, n'ont pas assez de fonds pour payer les frais du travail et pour acheter du fer, métal qui n'est pas en assez grande quantité dans les vaisseaux du Pegu, comme une fatale expérience ne nous l'a que trop appris. Les constructeurs birmans sont aussi habiles que les autres charpentiers de l'Inde; et leurs modèles, qui viennent tous de France, sont excellens. Le tort que nous fait la construction des vaisseaux à Rangoun, n'est donc pas moins évident que le bénéfice que nous tirons de l'exportation du bois non-travaillé. Les Birmans, qui connoissent bien leurs intérêts, nous donnent un exemple de politique, en exemptant de toute espèce de droits les cordages, la toile à voiles, et le fer manufacturé, pourvu que tous ces articles leur soient apportés de bonne foi pour l'équipement d'un vaisseau neuf. Ils ne perçoivent pas non plus de droits sur un vaisseau neuf qui sort de l'Irraouaddy pour faire son premier voyage. Une conduite si sage de leur part prouve qu'il nous convient d'adopter quelques mesures pour nos propres intérêts. Un droit d'étranger, ou une exclusion modifiée, seroit peut-être,

comme l'ont été les actes du parlement en faveur de la navigation britannique, le moyen le plus efficace. Il ne faudroit pas faire dans l'Inde de commerce étendu, sinon avec des ports anglais. On peut, à la vérité, faire beaucoup d'objections contre une pareille proposition ; mais le bien qui nous en reviendroit seroit sûr et immédiat, tandis que les mauvaises conséquences qui pourroient en résulter, si toutefois il y en avoit à craindre, demeureroient incertaines et éloignées.

Si, par rapport à nos intérêts commerciaux, nous devons décourager la construction des vaisseaux à Rangoun, cela devient bien plus intéressant encore quand on l'envisage sous un point de vue politique. Un fait qui paroît mériter quelque considération, et auquel on ne fait peut-être pas assez d'attention, c'est que dans très-peu d'années, et à très-peu de frais, comparativement parlant, il pourra se former sur les rives de l'Irraouaddy une marine formidable, tirée des forêts du Pegu. On ne sait peut-être pas que nos ennemis y élèvent des ouvriers précisément pour cet objet [1], tandis que nous

[1] Il y a long-temps que les Français ont un résident à Rangoun, et sont bien instruits de tous les avantages qu'offre le royaume de Pegu.

encourageons

encourageons leurs progrès dans cet art, en les mettant à même de faire des bénéfices et d'acquérir de l'expérience. La sûreté nationale et l'avantage du commerce, nous montrent la nécessité d'avoir toujours un œil attentif sur un pays d'où l'on peut tirer tant de moyens de nous nuire.

Les importations des établissemens britanniques à Rangoun, en l'année 1794, montoient à plus de douze lacks de roupies, c'est-à-dire à environ 135,000 liv. sterling [1]. Elles consistoient principalement en grosse mousseline, en verre, en quincaillerie et en draps. Les demandes pour ce dernier article, en 1795, furent considérables, et on les paya presqu'entièrement en bois de construction.

On porte annuellement du Pegu sur la côte de Pedier et à l'île du prince de Galles, quelques marchandises peu importantes, qui passent dans les marchés de la Chine. Cependant, quelqu'avantageux que soit le commerce du bois, il ne rapporte pas d'aussi grands bénéfices qu'un commerce plus dangereux qui se fait dans le détroit oriental, à la Chine et sur la côte des Malais. C'est pourquoi il n'est guère suivi par les négocians qui ont un grand

[1] 3,240,000 francs.

crédit, qui veulent faire fortune dans un seul voyage, et qui, pour cette raison, chargent ordinairement leurs vaisseaux de cette drogue attrayante et précieuse, que l'on appelle opium, que les Chinois recherchent avec tant d'ardeur, et dont l'importation est si sévèrement défendue par leur gouvernement.

L'esprit entreprenant des négocians de l'Inde ne leur permet d'envoyer un vaisseau porter du bois, que lorsqu'ils n'ont pas des fonds pour se procurer une plus riche cargaison. Ce manque de fonds les met même quelquefois dans l'impossibilité d'acheter une cargaison de bois : aussi le capitaine d'un vaisseau se trouve souvent embarrassé, quand il est à la veille de partir ; et il voit son vaisseau saisi pour des demandes légitimes auxquelles il ne peut satisfaire. Ces difficultés occasionnent des procès, et font alors maudire, mal-à-propos, des lois, qui, quoiqu'oppressives pour les sujets, sont certainement très douces pour les étrangers.

De tous les articles de commerce que peut produire l'empire birman, le bois de contruction pour la marine est le seul dont nous avons un besoin indispensable. Nous ferions donc un tort manifeste à nos provinces de

l'Inde, en encourageant dans cet empire la culture et l'exportation des denrées qu'on tire de nos possessions, et que le royaume d'Ava pourroit presque toutes fournir. Nous ne devons y chercher qu'un débouché pour nos manufactures, et, en échange, en rapporter des matières premières. Il seroit impolitique et préjudiciable pour nous d'aller au-delà.

Les ports de ce grand empire sont commodes pour les vaisseaux, et mieux situés pour le commerce de l'Inde que ceux d'aucune autre puissance. La Grande-Bretagne possède la côte occidentale du vaste golfe qu'on appelle la baie du Bengale. Les Birmans sont maîtres de la côte orientale, qui est bien supérieure à la première, par les facilités qu'elle offre à la navigation. Depuis l'embouchure du Gange jusqu'au cap Comorin, qui forme toute l'étendue de nos possessions continentales, il n'y a pas un seul port susceptible de fournir un abri à un vaisseau de cinq cents tonneaux. C'est une côte dangereuse où les vaisseaux ne trouvent que des rades découvertes. Le royaume d'Ava, au contraire, a sur ses côtes trois ports excellens; Negrais, le plus sûr de tous, Rangoun et Mergui. Ces deux derniers sont aussi bons et plus accessibles

que celui de la rivière de Bengale, le seul que nous ayons dans la baie.

L'entrée de la rivière de Bengale est la plus difficile et la plus dangereuse qu'il y ait au monde. Un vaisseau qui sort du Gange court endant trois mois de l'année les risques de lutter contre un mauvais vent, dans très-peu d'eau, au milieu d'un grand nombre d'écueils. Mais en partant du port de Negrais, un vaisseau s'élance tout d'un coup dans la pleine mer, et peut faire voile vers le midi, sans autre inconvénient que celui qu'offre la mousson contraire. Rangoun, pendant cette saison particulière, est plus dangereux que Negrais, sur-tout pour les vaisseaux venant du détroit de Malaca, de Pulo-Penang, et d'autres ports orientaux. Si ces vaisseaux ne connoissent pas bien les courans rapides qui portent à cette époque vers l'est, ils peuvent se tromper dans leur calcul, et, s'imaginant être beaucoup plus à l'ouest qu'ils n'y sont véritablement, gouverner trop au nord, ce qui les conduiroit au milieu des bancs de ce que l'on appelle la baie de Martaban, d'où il est très-difficile de sortir, et où le flux va avec tant d'impétuosité, que les plus fortes ancres ne retardent que pour quelques momens le naufrage.

Quand les vaisseaux venant de l'ouest reconnoissent le cap Negrais, et ne perdent pas la côte de vue jusqu'auprès de la barre de Rangoun, ils évitent ces dangers. Dans toute autre saison, on peut, sans aucun péril, s'approcher ou s'éloigner de Rangoun. La barre est étroite, et quand la marée est montée aux trois quarts, il s'y trouve assez d'eau pour les plus gros vaisseaux. La route qu'on suit dans la rivière est sans écueils, et a de six à huit pieds de profondeur jusqu'à la ville de Rangoun.

Favorisé par la réunion si peu commune de tant d'avantages provenant de la situation, de l'étendue, des productions et du climat, le royaume d'Ava, ou plutôt l'empire birman, est de tous les états de l'Asie orientale le plus important après la Chine; et son voisinage avec l'Inde anglaise, le rend pour nous d'un beaucoup plus grand intérêt que la Chine même.

Quand toutes les puissances de l'Inde se réuniroient contre nous, nous sommes dans un état trop prospère pour en avoir rien à craindre. Notre ennemi héréditaire est détruit[1]. Il n'y a point d'autre potentat qui ait

[1] Cette jactance peut faire juger du caractère et de la politique des Anglais. Ils écrivoient ainsi au commencement de l'an 1800, peu de temps avant les victoires des Français en Italie et en Allemagne. (*Note. du Tr.*)

pour nous une haine invétérée. Mais quelque favorablement disposés que les Birmans soient à notre égard, l'orgueil national, et l'insupportable hauteur qui dirigent leur conduite, par rapport aux autres états, peuvent les induire à nous faire quelque affront ou à commettre quelqu'acte d'agression, comme dans l'affaire de Chittagong, et alors nous serions forcés de prendre les armes contr'eux.

Certes, il est à désirer que nous ne nous trouvions jamais dans une pareille nécessité. De la fermeté et de la modération dans nos négociations, et des égards raisonnables pour les principes erronés de cette nation, contribueront beaucoup à éloigner une mésintelligence fatale. Il ne faut pas s'attendre, de la part d'un peuple fier et conquérant, et qui a une opinion extravagante de sa puissance, à ce respect, que les autres états de l'Inde ont appris à avoir pour nous. Les principales nations qui sont à l'orient du Bengale, doivent être considérées comme une espèce de corps politique, tout-à-fait distinct des autres. La Chine, l'empire birman et les états plus méridionaux, comprennent une étendue de pays et une population plus considérables que l'Europe entière.

Ces nations ont entr'elles une grande con-

formité de mœurs et de maximes politiques. En traitant avec leurs gouvernemens, nous devons nous conformer à leurs préjugés autant que notre dignité le permet, puisque nous ne pouvons pas les changer subitement. Il est essentiel, pour notre prospérité, de conserver une correspondance et des liaisons d'amitié avec la cour d'Ava ; mais ces liaisons ne doivent pas être trop intimes. Nous n'avons à désirer chez les Birmans qu'un commerce limité, et une influence suffisante pour faire échouer les projets de nos ennemis. En nous bornant là, les Birmans seront convaincus de la modération et de la justice de nos principes, et ils apprendront à se défier des insinuations perfides de ceux dont le but caché est d'affoiblir leur puissance et d'envahir leur pays[1]. Pour nous, il est de notre intérêt de maintenir leur indépendance, et de la protéger contre les usurpations étrangères. La connoissance de cette vérité ne manquera pas de réunir un jour le gouvernement birman au nôtre, par les liens d'une amitié et d'une confiance réciproques.

[1] Sans s'expliquer ouvertement, l'auteur a eu en vue les Français, dans une grande partie de ce chapitre. Il est certain que la religion prêchée dès long-temps par

Pendant le peu de jours que je restai à Rangoun, je reçus plusieurs marques de civilité de la part du maywoun, et je ne fus point en reste avec lui. Il vint un jour me faire une visite à bord du *Cheval-Marin*; après quoi nous allâmes dans sa chaloupe de guerre voir un beau vaisseau nouvellement construit, qui lui appartenoit. Il m'assura qu'il n'avoit été employé à la construction de ce vaisseau que des Birmans.

Le docteur Buchanan monta à cheval, et fit une excursion de quelques milles avec un officier du *Cheval-Marin*, pour voir un village habité par des Caraïners, race de paysans dont j'ai déjà fait mention.

des missionnaires français au Pegu, à Siam, à la Cochinchine, et même à la Chine, nous a donné une grande influence dans ces contrées. Pendant les orages de la révolution, nous avons négligé cet avantage et privé de tout secours les vertueux et courageux missionnaires qui, quoiqu'injustement abandonnés par leur patrie, lui sont restés tendrement attachés *. Sans doute le gouvernement français sentira mieux à l'avenir tout ce qu'il peut et tout ce qu'il doit faire à cet égard. (*Note du Traducteur*).

* Voyez l'exemple de l'estimable évêque de la Cochinchine, dans le Précis de l'Histoire de la Chine, imprimé à la tête de la Traduction du Voyage de Macartney en Chine, 2e. édition.

Nos deux Anglais passèrent près du grand temple de Schoe-Dagon, et suivirent une assez mauvaise route pour arriver au village qu'ils cherchoient. Il ne contenoit que dix à douze maisons élevées sur des poteaux, et distribuées de manière à former une cour carrée, dans laquelle il y avoit un assez grand nombre de buffles. Le chef du village étoit allé dans un autre village éloigné ; mais l'un des habitans invita les deux Anglais à entrer chez lui, et leur offrit amicalement de se rafraîchir. Ces messieurs montèrent avec une échelle assez étroite, d'environ douze pieds, dans une espèce de grange, divisée en deux par une cloison de nattes. Le plancher étoit de grosses planches ; les parois de nattes, et le toît de bambous couverts de chaume. Le soir, les habitans de ces maisons retirent leur échelle, ferment leur porte, et par ce moyen ils n'ont rien à craindre, ni des bêtes sauvages, ni des voleurs.

Sept ou huit hommes, autant de femmes et plusieurs enfans, forment une famille nombreuse chez les Caraïners. Ils sont en général sains et vigoureux, et ils ont la peau plus blanche que la plupart des Birmans du midi. Quelques-unes de leurs femmes portent de

beaux colliers de corail ; elles ont même des ornemens d'or et d'argent. Les Caraïners parlent un dialecte particulier ; mais leur langue a une origine commune avec celle des Birmans.

Il y a des Caraïners peguans et des Caraïners birmans , et ces deux peuples diffèrent entr'eux au même degré que les nations auxquelles ils se sont attachés. Ils se plaignent d'être opprimés par les Birmans ; mais leur air d'aisance n'annonce pas que l'oppression soit bien grande ; et ils sont maîtres de vendre les productions de leur industrie.

Le docteur Buchanan rencontra plusieurs Birmans avec des paniers , les uns allant faire des emplettes chez les Caraïners , les autres en revenant chargés de fruits et de légumes. La vie que mènent ces gens-là est vraiment patriarchale. Ils n'ont d'autre occupation que celle de cultiver la terre et de faire paître leurs troupeaux. Ils adorent Gaudma ; mais non pas avec cette ferveur qui anime les Birmans. Ils ont plutôt l'air de se soumettre à la doctrine de leurs conquérans , qu'ils ne se piquent de la comprendre.

Le docteur Buchanan interrogea un de ces Caraïners sur leur religion. Cet homme con-

vint du peu de lumières de sa nation, et en donna une singulière raison. — « Dieu, dit-» il, écrivit un jour ses lois et ses comman-» demens sur la peau d'un buffle, et somma » les nations de la terre de venir en prendre » copie; ce qu'elles firent toutes, excepté » les Caraïners, qui n'en eurent pas le temps, » parce qu'ils étoient occupés à l'agriculture. » Cela est cause qu'ils sont toujours restés » dans un état d'ignorance, et que leurs » soins se bornent à leurs travaux champ-» pêtres ».

En s'en allant, le docteur Buchanan offrit à ses hôtes quelques pièces d'argent. Ils étoient si peu accoutumés à un pareil acte de générosité, et ils en furent tellement surpris, qu'ils en méconnurent le motif. Après s'être regardées et avoir parlé entr'elles une minute ou deux, les femmes, qui s'imaginèrent avoir deviné son dessein, s'enfuirent toutes en riant. En même-temps les hommes refusèrent le cadeau d'un air mécontent. N'ayant aucune idée d'un don désintéressé, ils crurent que le docteur vouloit acheter les faveurs d'une de leurs femmes. Le docteur Buchanan essaya en vain de les convaincre que leurs soupçons étoient mal fondés. Ces

pauvres gens ont, à l'égard des femmes, une délicatesse que ne connoissent pas leurs conquérans plus civilisés. Pour prouver la pureté de ses intentions, le docteur laissa l'argent par terre quand il quitta la maison. Les deux voyageurs revinrent par le même chemin qu'ils avoient suivi en allant, et examinèrent une source d'eau minérale dans le voisinage du temple de Schoe-Dagon.

Pendant mon dernier séjour à Rangoun, j'eus occasion d'observer que les Birmans jouoient aux échecs. La manière retirée dont j'avois vécu dans la capitale, ne m'avoit pas permis de m'en apercevoir ; cependant le jeu des échecs est fort estimé parmi les premières classes de cette nation.

L'échiquier dont se servent les Birmans est exactement semblable à celui des Européens. Il contient soixante-quatre cases. Le nombre des pièces est de seize de chaque côté ; mais elles diffèrent essentiellement des nôtres par leurs noms, par leur force et par la manière dont on les place. Le roi et son ministre (les Orientaux ne montrent jamais de reine) sont montés sur des éléphans ; ceux-ci sont défendus par deux tours, ou *yettaï;* deux cavaliers, *mené;* deux officiers

à pied, l'un appelé *mim*, l'autre *chekey*; et huit *maundeley* ou fantassins. Les forces de chaque parti sont rangées sur trois lignes, ce qui fait qu'il reste huit carrés vides. Aucune des pièces n'est aussi forte que notre reine. Le jeu, ainsi restreint, est plus compliqué et plus difficile.

Les Birmans assurent que le jeu des échecs est fort ancien, et que leurs livres sacrés l'autorisent, de même qu'ils défendent tous les jeux de hasard. Ce témoignage confirme l'opinion de sir William Jones, qui dit que le jeu des échecs fut inventé dans l'Inde, et qu'il n'est pas, comme on le croit universellement, d'origine persane [1]. Les Birmans l'appellent *chedrin*, nom qui a quelque ressemblance à celui qui lui est donné dans la plupart des autres parties du monde.

Pendant que l'ambassade anglaise étoit à Umnierapoura, le capitaine Thomas fut témoin, à Rangoun, d'un jugement par ordalie. Voici ce qu'il nous en raconta. Deux femmes de la classe mitoyenne se disputoient une petite propriété devant le tribunal ordi-

[1] Voyez un écrit indien, sur le jeu des échecs, par le président de la société de Calcutta, dans le second volume des Recherches asiatiques.

naire ; et comme les juges trouvoient beaucoup de difficulté à décider la question de droit, il fut à la fin résolu, du consentement des deux parties, d'avoir recours à un jugement par ordalie. Les parties, accompagnées des officiers de la cour, de plusieurs rhahaans, ou prêtres, et d'un grand concours de peuple, se rendirent à un étang, dans le voisinage de la ville. Après avoir, pendant quelque temps, adressé leurs prières aux rhahaans, et accompli plusieurs cérémonies purificatoires, elles entrèrent dans l'étang, et s'avancèrent jusqu'à ce qu'elles eussent de l'eau à la hauteur de la poitrine. Elles étoient accompagnées de deux ou trois hommes, dont l'un ayant placé les deux femmes l'une près de l'autre, et leur ayant mis une planche sur la tête, à un signal donné, pesa sur la planche et les fit plonger toutes deux au même instant. Elles disparurent pendant une minute et demie. L'une d'elles, presque suffoquée, leva alors la tête, tandis que l'autre resta assise sur ses talons au fond de l'eau. Cependant elle fut aussitôt tirée de l'eau par les trois hommes ; après quoi un officier de la cour prononça solennellement un jugement en sa faveur. Aucun des spectateurs ne

parut avoir le moindre doute de la justice de cette décision, d'après l'infaillibilité de la preuve donnée.

Dans tous les pays où la religion des Indous domine, le jugement par ordalie est aussi ancien que leur histoire. Ali Ibrahim Khan, principal magistrat indien de Benarès, nous a communiqué, dans un écrit fort curieux [1], la manière dont cet appel se fait à la divinité. Il a tiré cet écrit du Metaschera, ou commentaire du Dhermasastra [2].

Les Birmans étant gouvernés par les mêmes loix que les Indous, observent, pour ainsi dire, les mêmes formes; mais à mesure que la raison fait des progrès, et que le genre humain devient plus éclairé, ces absurdes coutumes disparoissent. Depuis quelques années elles sont très-rarement permises par les tribunaux de l'Indostan et du royaume d'Ava.

Avant notre départ, le maywoun du Pegu me remit une lettre qu'il adressoit au gou-

[1] Cet écrit fut présenté à la Société asiatique par Warren Hastings, lorsqu'il étoit gouverneur de l'Inde anglaise. Voyez les Recherches asiatiques, tome Ier, sur le jugement par ordalie chez les Indous.

[2] Dans le chapitre intitulé : *Des sermens.*

verneur-général de l'Inde. Cette lettre contenoit beaucoup d'expressions amicales ; mais elle étoit, suivant l'usage, écrite d'un style ampoulé et presqu'extravagant. Le maywoun y parloit en détail de tous les réglemens qu'on venoit de faire en faveur du commerce britannique, et il assuroit qu'il étoit dans l'intention de ne rien négliger pour que ces réglemens fussent ponctuellement suivis.

Il y avoit long-temps que l'empereur désiroit d'avoir une voiture anglaise, avec tous les emblêmes de la souveraineté. En conséquence le maywoun du Pegu demanda, dans sa lettre, qu'on lui en envoyât une [1], et pour qu'elle fût faite à son goût, il me fournit un dessin qu'avoit fait le peintre de l'empereur à Ummerapoura. La caisse étoit entièrement dorée. Au-dessus de l'impériale s'élevoit un

[1] La partie européenne de cette voiture étoit dessinée d'après un vieux carrosse apporté dans le royaume d'Ava, il y avoit plusieurs années. Le gouverneur-général s'empressa d'accéder à ce que demandoit le maywoun, et l'année suivante il envoya à l'empereur birman un superbe carrosse, fait d'après le dessin que m'avoit remis le maywoun. Quoique le corps du carrosse fût fort bas, le piasath qu'on y avoit mis s'élevoit à dix-huit pieds au-dessus de terre. Cette voiture étoit fort riche et bien travaillée.

piasath, à différens étages, qui, quoique plus petit, ressembloit à ceux qui ornoient le palais et le bateau de l'empereur. Quatre lions rampans gardoient la voiture, deux devant et deux derrière, et un oiseau désigné, je m'imagine, pour représenter la henza, ou l'oie tutélaire, étoit placé en tête les ailes déployées.

La lettre du maywoun contenoit une autre demande de bien plus grande importance; c'étoit celle des ustensiles nécessaires pour former une monnoie [1]. Ce dessein, s'il est mis à exécution, doit essentiellement contribuer à la prospérité du pays, parce que la nécessité de peser des lingots de plomb et d'argent, et d'en vérifier l'alloi, est un grand obstacle au commerce.

Le 26 novembre, veille de notre départ de Rangoun, j'allai faire mes derniers adieux au maywoun du Pegu. J'étois accompagné de toutes les personnes attachées à l'ambas-

[1] Il est surprenant que les Chinois n'aient pas de monnoie*. Dans le port de Canton on supplée à ce manque de numéraire par le moyen des piastres d'Espagne; mais ce défaut de monnoie doit occasionner de grands inconvéniens dans l'intérieur de l'Empire.

* L'auteur se trompe. Les Chinois ont une monnoie, mais c'est une monnoie de billon. L'or et l'argent ne s'y donnent qu'en petits lingots. (*Note du Traducteur*).

sade, ainsi que du capitaine Thomas. Non-seulement j'étois extrêmement sensible à toutes les attentions que le maywoun avoit eues pour moi, mais la douceur de son administration, et ses manières agréables, avoient mérité toute mon estime. Ce vice-roi est universellement regardé comme un très-honnête homme, et il paroît bien digne de sa réputation. J'eus plusieurs fois occasion d'être témoin de ses actes de bienfesance et d'humanité. Quoiqu'il jouisse d'une autorité absolue dans son gouvernement, je ne l'ai jamais entendu accuser ni de tyrannie ni d'injustice. Certes, un homme de ce caractère, dans un pays où règne le plus sévère et souvent le plus cruel despotisme, mérite beaucoup d'éloges. Nous nous séparâmes, en nous fesant réciproquement des protestations de bienveillance et d'amitié. Elles étoient sincères de ma part; et j'ose croire qu'elles l'étoient également de la sienne.

Le 27 novembre au matin nous déjeunâmes à bord du *Cheval-Marin*. La plupart des gens de notre suite s'étoient embarqués la veille avec notre gros bagage. A dix heures nous levâmes l'ancre. Il avoit été convenu que le vaisseau de la compagnie salueroit l'étendart

birman de onze coups de canon, et que la batterie de terre rendroit le salut par un nombre égal. Le capitaine Thomas exécuta sa part de cette convention; mais la batterie fut fort lente à rendre le salut, et ne tira que sept coups de canon. Je crois que cette marque évidente de dédain ne doit être attribuée qu'à l'officier chargé du commandement de la batterie, qui s'imagina par-là faire sa cour à ses maîtres. C'étoit néanmoins une insulte si publique et si manifeste faite au pavillon de la compagnie, que je jugeai à propos d'écrire au maywoun pour l'en instruire.

Nous descendîmes avec la marée jusqu'au chokey, ou corps-de-garde d'où étoit venu l'officier qui avoit visité le *Cheval-Marin* à notre arrivée. En passant devant l'embouchure de la rivière de Pegu, nous remarquâmes qu'elle étoit presque aussi large que l'Irraouaddy; mais cette largeur ne s'étend pas bien loin, et plus haut l'eau se trouve resserrée dans des bornes très-étroites.

Plusieurs grandes criques forment différens bras à droite et à gauche de l'Irraouaddy. Le pilote nous informa que des vaisseaux assez gros pouvoient remonter ces bras jusqu'à une distance considérable.

Le soir nous levâmes l'ancre de nouveau, et passâmes la barre à minuit. Le 8 novembre, de grand matin, nous vîmes la pointe de terre appelée l'Éléphant. Favorisés par la marée, nous dépassâmes la rivière Bakir [1]. Le vent n'étant pas assez fort, quand la marée changea, pour que nous pussions naviguer contre le flux, nous mouillâmes de nouveau, de compagnie avec un vaisseau nommé *l'Espérance* [2], qui alloit comme nous à Calcutta. Le lendemain matin nous dirigeâmes notre route vers le sud. Le flux favorisoit notre marche, mais le vent nous étoit contraire.

Le 30 novembre nous dépassâmes l'île du Diamant et le cap Negrais. Le lendemain, de très-bonne heure, nous rencontrâmes un vaisseau allant à Rangoun, qui venoit d'essuyer une affreuse tempête. Il avoit perdu son grand mât de hune et ses mâts de perroquet. Le vent étoit alors nord nord-ouest, et une forte houle du même côté indiquoit qu'il y avoit eu depuis peu de gros temps, chose fort extraordinaire dans la saison où nous étions.

Nous tenant à quelques lieues de la côte,

[1] C'est une rivière qui vient de la Chine.

[2] Le *Hope*.

nous continuâmes à lutter contre les vents contraires jusqu'au 9 décembre, que nous fûmes à la hauteur de Cheduba, île fertile appartenante à l'empire birman. Le canal entre cette île et le continent, est tous les ans fréquenté par un grand nombre de grosses barges qui font le commerce; mais ce passage n'est pas sûr pour les vaisseaux. Nous jugeâmes que l'île de Cheduba pouvoit avoir quinze lieues de long. On y recueille une très-grande quantité de riz. Elle est gouvernée par un chekey, ou lieutenant, dépendant du maywoun d'Arracan. Favorisés par la brise de terre et par celle de mer, qui se succèdent régulièrement, nous fîmes quelques progrès vers le nord. Dans la matinée du 11 nous vîmes les îles brisées, sur la côte d'Arracan, îles qui sont, pour la plupart, un assemblage de rochers, servant d'abri aux pirates et aux brigands.

Les 12 et 13 décembre le vent nous fut tout-à-fait contraire, et souffla avec une grande violence. Notre voile de perroquet fut emportée.

Le 14, le vent devint moins fort, et tourna un peu à l'est. Nous eûmes le bonheur, le 16, de découvrir un bateau de pilotes à l'ancre entre les ressifs qui sont près de l'embouchure

du Gange. Comme c'étoit le temps des basses marées, nous remontâmes le fleuve fort lentement. Le vent, soufflant constamment de la partie du nord, ne nous permettoit pas de faire route la nuit, ou du moins nous aurions couru trop de dangers.

Le 22 décembre nous arrivâmes à Budge-Budge, où je trouvai un pulouar [1] qui m'attendoit. Le capitaine Sandys, mon ami, l'avoit envoyé à ma rencontre, dès qu'il avoit été instruit de l'arrivée du *Cheval-Marin*. Je quittai là le vaisseau, et en deux heures je fus rendu à Calcutta, après une absence de dix mois.

[1] Espèce de bateau fort commode, dont on fait usage dans le Gange.

PLANTES RARES,

TROUVÉES

DANS LE ROYAUME D'AVA,

OU L'EMPIRE DES BIRMANS.

PLANTES RARES,

TROUVÉES

DANS LE ROYAUME D'AVA,

OU L'EMPIRE DES BIRMANS.

(Les plantes dont on donne ici la description et la figure, ont été choisies par le PRÉSIDENT de la société royale de Londres[1], comme les plus rares et les plus curieuses d'une vaste et précieuse collection faite par le DOCTEUR BUCHANAN, qui a transmis à la COUR des DIRECTEURS un Herbier parfaitement conservé, avec des dessins de chaque plante, exécutés sur les lieux.)

THALIA CANNÆFORMIS. (*Voy. Pl. XXI*).

FORST. prodr. n. 3. *Linn. spec. plant. edit. Willedenow*, 1. p. 16. Thayng payng, *Birm.*

Habitat in sylvis, præsertim humidioribus, in insulis andamannicis, Rangoon, III. IV.

Culmus solidus, teres, glaber, ramosus. *Rami* geniculati, divaricati.

[1] Sir Joseph Banks.

PLANTES RARES,

TROUVÉES

DANS LE ROYAUME D'AVA,

OU L'EMPIRE DES BIRMANS[1].

THALIA CANNÆFORMIS.

CETTE plante croît dans les parties les plus humides des bois des îles andamanniques. Rangoun, III. IV.

Tige herbacée, cylindrique, glabre, rameuse.

Rameaux articulés, formant un angle obtus avec la tige.

[1] Cette Description française est d'E. P. VENTENAT, membre de l'Institut national.

Folia caulina, alterna, patentia, petiolata, ovalia, integerrima, glabra: nervis plurimis lateralibus, adscendentibus, parallelis.

Petiolus geniculo instructus, superne teres, inferne membranaceus, vaginalis, amplexicaulis, ramulo oppositus. *Stipula* solitaria, petiolo opposita, sæpe vaginarum longitudine, subulata, dorso canaliculata; interdum etiam adsunt stipulæ sparsæ, infra-foliaceæ.

Panicula pendula, oppositi-folia. *Rachis* flexuosa, articulata, compressa: articulis apice glumiferis. *Glumæ* bivalves, bifloræ, persistentes, pedunculum involventes: valvula inferiore longitudine pedunculi, duriore, superiorem tenuiorem, coloratam amplexa. *Pedunculus* coloratus, clavatus, bifidus, carnosus. *Flores* albi, solitarii, apicibus pedicelli insidentes; singuli rudimentum alterius ad basin habent.

Perianthium proprium tripartitum, supe-

Feuilles de la tige alternes, ouvertes, pétiolées, ovales, très-entières, glabres, relevées de plusieurs nervures latérales qui sont montantes et parallèles.

Pétiole articulé, cylindrique à son sommet, membraneux à sa base, engaînant et embrassant la tige, opposé à un jeune rameau. *Stipule* solitaire, opposée au pétiole, souvent de la longueur des gaînes, en forme d'alène, sillonnée sur le dos; quelquefois plusieurs stipules éparses, situées au-dessous des feuilles.

Panicule pendante, opposée aux feuilles. *Axe* tortueux, articulé, comprimé : articulations portant une glume à leur sommet. *Glumes* bivalves, à deux fleurs, subsistantes, recouvrant le pédoncule : valve inférieure de la longueur du pédoncule, très-dure, embrassant la supérieure qui est très-mince et colorée. *Pédoncule* coloré, en forme de massue, à deux divisions, charnu. *Fleurs* d'un blanc pur, solitaires, insérées au sommet d'un pédicule, munies chacune à leur base d'un rudiment d'une autre fleur.

Calice propre, à trois divisions, adhérant à

rum, brevissimum, coloratum : laciniis erectis, acuminatis.

Corolla monopetala, irregularis. *Tubus* trigonus. *Limbus* duplex : laciniæ tres exteriores æquales, lanceolatæ, patentes, acuminatæ, undulatæ ; laciniarum interiorum duæ latiores, patentes ; tertia brevis, cucullata, genitalia tegens.

Filamentum petaloïdeum, bipartitum : laciniis falcatis. *Anthera* unica, clavata, margini laciniæ dextræ filamenti adnata.

Germen inferum, parvum. *Stylus* cylindraceus, longitudine filamenti, tubo corollæ ab basin adnatus, apice incurvus, liber. *Stigma* concavum.

GARDENIA CORONARIA. (*Voy. Pl. XXII*).
Yæng-gap, *Birm.*

Habitat in vicis et hortis. Rangoon, ♄ III-V.

Rami sparsi, foliati, læves, annulati, internodiis superne incrassatis.

l'ovaire, très-court, coloré : divisions droites, terminées en pointe.

Corolle monopétale, irrégulière. *Tube* trigone. *Limbe* double : divisions extérieures au nombre de trois, égales, en forme de lance, ouvertes, terminées en pointe, ondulées : divisions intérieures également au nombre de trois, dont deux plus larges et ouvertes, et une plus courte, en forme de capuchon, recouvrant les organes sexuels.

Filament semblable à un pétale, à deux divisions courbées en faulx. *Anthère* unique, en forme de massue, attachée au bord de la division droite du filament.

Ovaire adhérent au calice, petit. *Style* presqu'en forme de cylindre, de la longueur du filament, adhérent par sa base au tube de la corolle, libre et courbé en dedans à son sommet. *Stigmate* concave.

GARDENIA CORONARIA.

On trouve cette espèce à la campagne et dans les jardins. Rangoun, III-V.

Rameaux épars, feuillés, lisses, dilatés au sommet de chaque entre-nœud, engaînés par les stipules qui subsistent.

Folia ramulorum opposita, approximata patentia, petiolata, ovalia, apicem versus plerumque latiora, integerrima, acuminata, utrinque nitida; juniora gummoso-viscida.

Petiolus brevissimus, semiteres, supra convexus, erectus, scabriusculus.

Stipulæ intra-foliaceæ, vaginantes, erectæ, longitudine petiolorum, apicibus scariosis.

Flores axillares, sessiles, solitarii, folio, longiores, flavi, patentes.

Calix monophyllus, erectus, pentagonus, hinc dehiscens, apice obtusus.

Corolla hypocrateriformis. *Tubus* cylindraceus, calice multo longior, gummoso-viscidus. *Faux* nuda.

Limbus quinque-seu sex-partitus: laciniis ovalibus, obtusis, supra venosis, obliquis, margine exteriore rectiore.

Filamenta nulla. *Antheræ* quinque, lineares, apici tubi adnatæ.

Germen turbinatum, inferum, pentagonum, biloculare, polyspermum.

Feuilles des jeunes rameaux, opposées, rapprochées, ouvertes, pétiolées, ovales, ordinairement plus larges vers le sommet, très-entières, terminées en pointe, luisantes sur chaque surface, enduites d'une humeur visqueuse, lorsqu'elles commencent à se développer.

Pétiole très-court, demi-cylindrique, convexe en dessus, droit, un peu rude au toucher.

Stipules situées au-dessus des feuilles, engaînant les rameaux, droites, de la longueur des pétioles, scarieuses à leur sommet.

Fleurs axillaires, sessiles, solitaires, plus longues que les feuilles, d'un jaune doré, ouvertes.

Calice d'une seule pièce, droit, pentagone, s'ouvrant d'un côté, obtus à son sommet.

Corolle hypocratériforme. *Tube* presqu'en forme de cylindre, beaucoup plus long que le calice, enduit d'une humeur visqueuse. *Orifice* nu.

Limbe à cinq ou six divisions ovales, obtuses, veineuses en dessus, obliques et à bord extérieur plus droit.

Filamens nuls. *Anthères* cinq, linéaires, attachées au sommet du tube.

Ovaire en forme de toupie, adhérent au calice, pentagone, à deux loges.

Stylus cylindraceus, longitudine tubi, apice dilatatus, compressus. *Stigma* margini apicis styli adnatum, sulco longitudinali contorto gummifero exaratum.

Drupa oblonga, umbilicata, quinque-carinata.

Nux ovalis, sub-bilocularis, pulpa repleta. *Semina* plura, ovata, plana, nidulantia.

PONTEDERIA DILATATA. (*Voy. Pl. XXIII*).

Ka-dauk kyee, *Birm.*

Habitat in aquosis. Rangoon, V.

Structura *Pontederiæ vaginali* L. simillima, sed multoties major.

Folia ovata, profunde cordata, angulis posterioribus oblongis, obtusis, minime divergentibus.

Petioli dehiscentia spathæformis, ovata, magnitudine ovi gallinacei.

Style

Style presqu'en forme de cylindre, de la longueur du tube de la corolle, dilaté à son sommet, comprimé. *Stigmate* appliqué contre le bord du sommet du style, creusé longitudinalement d'un sillon qui se contourne, et qui contient un suc visqueux.

Drupe oblong, couronné par les divisions du calice, relevé de cinq nervures saillantes.

Noix ovale, remplie de pulpe, presque divisée dans son intérieur en deux loges : *semences* nombreuses, ovales, planes, nichées dans la pulpe.

PONTEDERIA DILATATA.

Espèce commune dans les lieux aquatiques, assez semblable par le port au *Pontederia vaginalis*, mais beaucoup plus grande. Rangoun, V.

Feuilles ovales, profondément échancrées à leur base, munies de deux oreillettes qui sont oblongues, obtuses, et qui forment un angle aigu.

Pétioles extrêmement dilatés, ouverts en forme de spathe, de la grandeur et de la grosseur d'un œuf de poule.

Flores coerulei, corymbosi, quibus præcipue differt à Pontederia hastata L.

Spatha multiflora, oblonga, monophylla, latere interiore dehiscens, petioli dehiscentiæ opposita.

Petala sex, sessilia, carinata, duplici serie posita : tria interiora, obovata, obtusa, supremo erecto ; inferioribus patulis ; tria exteriora lanceolata, acuta, patentia.

Filamenta sex subulata, petalis inserta, iisque dimidio breviora : quinque superiora adscendentia ; sextum erectum, ad latus dextrum deflexum. *Antheræ* lineares, bisulcæ, quinque declinatæ fertiles ad apicem dehiscentes ; sexta inferior major, sterilis, diversi coloris.

Germen superum, ovatum, trigonum. *Stylus* cylindraceus, longitudine staminum, incurvus, ad latus sinistrum deflexus. *Stigma* obtusum compressum.

Capsula ovata, acuminata, trilocularis, trivalvis, tecta carinis petalorum persistentibus, contortis.

Fleurs d'un bleu d'azur, disposées en corymbe[1].

Spathe à plusieurs fleurs, oblongue, d'une seule pièce, s'ouvrant sur le côté intérieur, opposée à l'ouverture du pétiole.

Pétales six, sessiles, relevés en dessous d'une nervure saillante, disposés sur deux rangs : trois intérieurs ovés à rebours, obtus, le supérieur droit, les inférieurs ouverts ; trois extérieurs lancéolés, aigus, ouverts.

Filamens six, en alène, insérés sur les pétales, et deux fois plus courts : cinq supérieurs montans ; le sixième droit et un peu rejeté sur le côté. *Anthères* linéaires, creusées de deux sillons, cinq abaissées et courbées en arc, fertiles, s'ouvrant à leur sommet ; la sixième inférieure, plus grande, stérile, de couleur différente.

Ovaire libre, ovale, trigone. *Style* presqu'en forme de cylindre, de la longueur des étamines, courbé en dedans, et rejeté sur le côté gauche. *Stigmate* obtus, comprimé.

Capsule ovale, pointue, divisée dans son intérieur en trois loges, s'ouvrant en trois valves, recouverte par les nervures des pé-

[1] Cette espèce diffère sur-tout du *Pontederia hastata*, L. par ses fleurs disposées en corymbe.

Semina plurima, receptaculo communi affixa.

BAUHINIA DIPHYLLA. (*Voy. Pl. XXIV*).
Pa-lam, *Birm.*

Habitat in sylvis. Miaïday, ♄. VI.

Caulis fruticosus, scandens, ramosus, glaber. *Rami* fructiferi crassi, teretes, foliosi; steriles tetragoni, quadrisulci.

Folia alterna, petiolata, conjugata. *Foliola* subreniformia, obtusa, integerrima, glabra. *Petiolus* longitudine fere foliorum, teres, utrinque incrassatus, apice subtus mucronatus.

Stipulæ nullæ, nisi tuberculum ad basin petioli utrinque.

Cirrhus lateralis, simplex, compressus, acuminatus, revolutus, folio brevior.

Aculeus reflexus, apici petioli inter folia insidens.

Racemus terminalis, simplex, erectus, sub

Digitized by Google

tales qui subsistent et qui se contournent.

Semences nombreuses, insérées sur un réceptacle commun.

Bauhinia diphylla.

On trouve cette espèce dans les bois. Miaï-day, ♄. VI.

Tige ligneuse, grimpante, rameuse, glabre. *Rameaux* de deux espèces, les uns portant du fruit et les autres stériles : les premiers épais, cylindriques, garnis de feuilles ; les seconds tétragones, creusés de quatre sillons.

Feuilles alternes, pétiolées, par paire et opposées. *Folioles* presque en forme de rein, obtuses, très-entières, glabres. *Pétiole* à-peu-près de la longueur des feuilles, cylindrique, dilaté à son sommet, muni entre les deux folioles d'une pointe réfléchie.

Stipules nulles, à moins qu'on ne donne ce nom aux tubercules situés sur chaque côté de la base du pétiole.

Vrille latérale, simple, comprimée, terminée en pointe, roulée au dehors, plus courte que la feuille.

Grappe terminale, simple, droite, presque

angulatus. *Flores* magni ante florescentiam recurvi ; puberes erecti , sparsi , solitarii , pedicellati. *Pedicelli* compressi , longitudine fere floris , crassi , basi squamula acuminata , versus apicem cirrhulo notati. Petala albida, viscida. Pistillum castaneum.

Calix persistens , monophyllus , quinquefidus , crassus , basi turbinatus : laciniis longis , lanceolatis , revolutis , post florescentiam contortis.

Petala quinque , æqualia , longitudine calicis , lanceolata , erectiuscula , unguiculata , apici tubi calicis inserta.

Filamenta decem , erecta , subulata , longitudine fere corollæ , apici tubi corollæ inserta. *Antheræ* lineares , incumbentes , biloculares , supra sulcatæ.

Germen superum , pedicellatum , compressum , lineare , utrinque acuminatum.

Stylus brevis , teres , longitudine staminum. *Stigma* obtusum.

anguleuse. *Fleurs* grandes, recourbées avant leur parfait développement, ensuite droites, éparses, solitaires, pédiculées. *Pédicules* comprimés, environ de la longueur de la fleur, épais, munis d'une écaille très-pointue à leur base, et d'une petite vrille à leur sommet. Pétales blancs, visqueux. Pistil de couleur de châtaigne.

Calice subsistant, d'une seule pièce, à cinq divisions, épais, en forme de toupie à sa base : divisions longues, en forme de lance, roulées en dehors, et contournées lorsque la fleur est passée.

Pétales cinq, égaux, de la longueur du calice, en forme de lance, presque droits, onguiculés, attachés au sommet du tube du calice.

Filamens dix, droits, en forme d'alène, presque de la longueur de la corolle, et attachés au sommet de son tube. *Anthères* linéaires, vacillantes, divisées en deux loges, sillonnées en dessus.

Ovaire libre, pédiculé, comprimé, linéaire, pointu à ses deux extrémités.

Style court, cylindrique, de la longueur des étamines. *Stigmate* obtus.

Legumen maturum non vidi.

SONNERATIA APETALA. (*Voy. Pl. XXV*).
Kam-ba-la, *Birm.*

Habitat in ripis humidis, inundatis, maritimis. Rangoon. ♄. V.

Arbor pulcherrima, facie salicis babylonicæ, sed elatior. *Rami* sparsi, penduli, teretes, glabri. *Ramuli* oppositi, divaricati, subbrachiati, glabri, filiformes.

Folia ramulorum pauca, opposita, petiolata, ovato-lanceolata, margine altero magis gibbo, integerrima, sæpius obtusa, enervia, avenia, plana, subcarnosa. *Petiolus* linearis, depressus, margine utrinque acutus, brevis, obliquus, glaber.

Flores pedunculati, cernui, virescentes, glabri, magnitudine nucis moschatæ, axillares subsolitarii; terminales subterni. Stamina alba. *Pedunculi* foliis dimidio breviores, penduli, uniflori, glabri, albidi, apicem versus incrassati, articulati, angulati.

Légume.....

SONNERATIA APETALA.

Arbre d'une grande beauté, croissant à Rangoun dans des terrains humides ou inondés, ou sur les bords de la mer, semblable par son port au Saule pleureur, mais plus élevé. *Branches* éparses, pendantes, cylindriques, glabres. *Rameaux* opposés, formant un angle obtus sur les branches, divisés, glabres, filiformes.

Feuilles des rameaux en petit nombre, opposées, pétiolées, ovales-lancéolées, plus renflées sur un de leurs bords, très-entières, presque toujours obtuses, ne présentant aucune nervure et aucune veine sur leurs surfaces, planes, un peu charnues. *Pétiole* linéaire, déprimé, aigu sur ses bords, court, oblique, glabre.

Fleurs pédonculées, penchées, verdâtres, glabres, de la grandeur d'une noix muscade, les unes axillaires et presque solitaires, les autres terminales et au nombre de deux ou de trois. Étamines blanches. *Pédoncules* de la moitié de la longueur des

Calix monophyllus , coriaceus , crassus , campanulatus, ultra medium quadrifidus: laciniis ovatis , patulis , acutis.

Corolla nulla.

Nectarium : membrana crassa , fundo calicis adnata, margine integro , staminifero , ultra calicis divisuram producto.

Filamenta plurima, linearia , ad basin erecta , superius incurva, longitudine calicis , apici nectarii multiplici serie insidentia. *Antheræ* parvæ , erectæ , cordatæ.

Germen superum , turbinatum. *Stylus* teres , staminibus longior , flexuosus. *Stigma* maximum , supra convexum , subtus concavum , pileiforme.

Pomum orbiculatum , depressum , ad basin calice patente cinctum , octo-loculare , stylo persistente mucronatum.

Semina plurima , angulata , in pulpa nidulantia.

feuilles, pendans, à une seule fleur, glabres, blanchâtres, dilatés vers leur sommet, articulés, anguleux.

Calice d'une seule pièce, coriace, épais, campanulé, à cinq divisions ovales, ouvertes, aiguës.

Corolle nulle.

Nectaire : membrane épaisse, attachée au fond du calice, entière à son bord qui porte les étamines, et qui s'élève au-dessus du point où commencent les divisions du calice.

Filamens nombreux, linéaires, droits à leur base, courbés en dedans à leur sommet, de la longueur du calice, insérés sur plusieurs rangs au sommet du nectaire. *Anthères* petites, droites, en forme de cœur.

Ovaire libre, en forme de toupie. *Style* cylindrique, plus long que les étamines, tortueux. *Stigmate* très-grand convexe en dessus, concave en dessous, en forme de chapeau.

Pomme orbiculaire, déprimée, entourée à sa base par le calice qui est ouvert, divisée intérieurement en huit loges, surmontée par le style qui subsiste.

Semences nombreuses, anguleuses, nichées dans la pulpe que contiennent les loges.

EPIDENDRUM MOSCHATUM. (*V. Pl. XXVI*). Thee-kua nee, *Birm.*

Habitat in arboribus. Rangoon, V.

Caulis fruticosus, crassitie digiti minoris, radicans, scandens, octo-sulcatus, vaginatus, articulatus, ramosus. *Rami* structura caulis, foliati, erectiusculi, orgyales.

Folia ramea plura, alterna, bifaria, patentia, vaginantia, lanceolata, integerrima, obtusa, nitida, subtus fusco maculata, enervia, venis longitudinalibus parallelis striata, plana, carnosa, internodiis multo longiora. *Vaginæ* adpressæ striatæ, ore integerrimo.

Racemi oppositifolii, simplices, ramis foliosis breviores. *Flores* odoratissimi, flavi, macula purpurea in nectario utrinque. *Bractea* striata ad basin singuli germinis.

Petala quinque, patula, venosa: tria exte-

EPIDENDRUM MOSCHATUM.

Parasite des arbres. Rangoon, V.

Tige ligneuse, de la grosseur du petit doigt, poussant des racines, grimpante, creusée de huit sillons, engaînée, articulée, rameuse. *Rameaux*, ayant la même structure que la tige, feuillés, presque droits, longs de 19 décimètres et demi, (six pieds)

Feuilles des rameaux nombreuses, alternes, disposées sur deux rangs, ouvertes, engaînantes, en forme de lance, très-entières, obtuses, luisantes, tachées de brun en dessous, sans nervures, creusées de stries longitudinales et parallèles, planes, charnues, beaucoup plus longues que les entre-nœuds. *Gaînes* serrées contre la tige et les rameaux, striées, très-entières à leur bord.

Grappes opposées aux feuilles, simples, plus courtes que les rameaux feuillés. *Fleurs* d'une odeur suave, d'un jaune doré, ayant leur nectaire taché de pourpre sur chaque côté. *Bractée* striée, située à la base de chaque ovaire.

Pétales cinq, ouverts, veinés: trois extérieurs

riora lanceolata, obtusa, duobus inferioribus basi gibbis, coalitis; duo interiora latiora, longiora, ovata. *Nectarium* apice bicorne, ad basin acuminatum, carinatum, desinens in laminam assurgentem, cucullatam, intus pilosam.

Filamentum brevissimum, subulatum, ex parte summa nectarii postice inter cornua enatum, umbraculum supra gibbum, subtus bifoveatum gerens. *Antheræ* binæ, parvæ, in foveis umbraculi nidulantes, cavitati in suprema parte nectarii insidentes.

Germen inferum, longissimum, teres. *Stylus* nullus. *Stigma*: fovea subrotunda, mellifera, antice inter cornua superiora nectarii exarata, desinens in canalem ad germen penetrantem, à cavitate antherifera valvula obtusa separatum.

AGYNEJA COCCINEA. (*Voy. Pl. XXVII*).
Ta-hmayng-tsoop kyee, *Birm.*

Habitat in sylvis. Pegu, ♄. IV.

Folia esculenta.

en forme de lance, obtus, dont deux inférieurs gibbeux à leur base et réunis; deux intérieurs plus larges, plus longs et ovales. *Nectaire* fourchu à son sommet, pointu à sa base, relevé d'une nervure, se terminant en une lame montante, en forme de capuchon et velue en dedans.

Filament très-court, en forme d'alène, naissant de la partie supérieure du nectaire en dehors de ses deux divisions, dilaté à son sommet en forme de bouclier, et creusé en dessous de deux fossettes. *Anthères* deux, petites, nichées dans les fossettes de la lame, et insérées au sommet de la cavité du nectaire.

Ovaire adhérent, très-long, cylindrique. *Style* nul. *Stigmate :* une fossette arrondie, remplie d'une liqueur sucrée, située sur la face antérieure du nectaire entre ses deux divisions, se prolongeant en un sillon qui pénètre jusqu'à l'ovaire, et qui est séparé par une petite valve obtuse, de la cavité dans laquelle l'anthère est nichée.

AGYNEJA COCCINEA.

Dans les bois. Pegu, ♄. IV.

Feuilles servant à la nourriture.

Arbuscula ramulis rectis, teretibus, carinatis, e basi petiolorum utrinque decurrente, patulis, nitidis; tenellis pubescentibus.

Folia ramea plura, alterna, horizontalia, petiolata, lanceolata, integerrima, obtusa, nitida, internodiis multo longiora. *Petiolus* teres, gibbus, brevissimus, assurgens, glaber.

Stipulæ laterales, geminæ, caducæ, sessiles, subulatæ, erectæ.

Flores axillares, parvi, masculi decem seu duodecim, pedunculati, flavi, nutantes, mixti femineis totidem, sessilibus, erectis, viridibus. *Pedunculus* filiformis, petiolo longior, pubescens.

MASCULI FLORES.

Calix sexpartitus, externe pubescens; laciniis oblongis, obtusis; tribus exterioribus

Arbre de moyenne grandeur.

Rameaux droits, cylindriques, relevés de nervures formées par le prolongement de la base des pétioles, ouverts, luisans; les plus jeunes pubescens.

Feuilles des rameaux, nombreuses, alternes, horizontales, pétiolées, en forme de lance, très-entières, obtuses, luisantes, beaucoup plus longues que les entre-nœuds.

Pétiole cylindrique, gibbeux, très-court, montant, glabre.

Stipules latérales, au nombre de deux, tombant promptement, sessiles, en forme d'alène, droites.

Fleurs axillaires, petites, mâles et femelles entremêlées : fleurs mâles, au nombre de dix ou douze, pédonculées, d'un jaune doré, penchées; fleurs femelles en même nombre, sessiles, droites, de couleur verte.

Pédoncule filiforme, plus long que le pétiole, pubescent.

FLEURS MALES.

Calice pubescent en dehors, à six divisions, oblongues, obtuses : trois extérieures

ribus reflexis , interioribus patentibus.

Corolla nulla.

Antheræ plures , lineares , adnatæ rudimento pistilli oblongo , acuminato.

FEMINEI FLORES.

Calix sex partitus : laciniis subulatis , persistentibus , germen arcte amplexis.

Corolla nulla.

Germen magnum , orbiculatum , depressum.

Stylus crassus , brevis.

Stigma cavum , margine vix sexdentato.

Capsula magna , orbiculata , depressa , umbilicata , novem-ad duodecim-sulcata , novem-ad duodecim-lacularis : loculis medio dehiscentibus.

Semina in singulo loculo duo seu tria , verticalia , angulata , sub ovata , apice receptaculo centrali aflixa.

réfléchies, trois intérieures alternes et ouvertes.

Corolle nulle.

Anthères nombreuses, linéaires, attachées au rudiment du pistil qui est oblong et terminé en pointe.

FLEURS FEMELLES.

Calice à six divisions pointues, subsistantes, embrassant étroitement l'ovaire.

Corolle nulle.

Ovaire grand, orbiculaire, déprimé.

Style épais, court.

Stigmate creux, divisé à son bord en six dents peu apparentes.

Capsule grande, orbiculaire, déprimée, ombiliquée, creusée sur les côtés de neuf à douze sillons, divisée intérieurement en neuf à douze loges qui s'ouvrent dans leur partie moyenne.

Semences, deux ou trois dans chaque loge, verticales, anguleuses, presque ovales, attachées par leur sommet à un placenta central.

HERITIERA FOMES. (*Voy. Pl. XXVIII*).
Kanasto, *Birm.*

Habitat in ripis æstu inundatis. Rangoon, ♄. IV.

Lignum fomes optimus; bona quoque materies naupegis et fabris lignariis.

Arbor ramis erectis, rigidis. *Ramuli* teretes, sulco obsoleto, ex latere utroque petiolorum decurrente, cinerei, fiusco minutissime punctati.

Folia sparsa, petiolata, lanceolato-oblonga, obtusa, integerrima, venis minutissime reticulata; supra nitida, viridia; subtus incana, punctis fuscis adspersa.

Petiolus brevis, teres, cinereus, glanduloso-punctatus.

Panicula axillaris, folio brevior, patens, nuda, supra decomposita.

Pedunculi filiformes, pubescentes.

Flores erecti, *parvi*, externe cinerei, intus rubicundi.

HERITIERA FOMES.

Sur les bords de la mer. Rangoun, ♄. IV.

Bois fournissant une excellente amadoue, et employé pour les constructions.

Arbre dont les branches sont droites et roides. *Rameaux* cylindriques, creusés de sillons peu profonds et formés par le prolongement des deux bords du pétiole, de couleur cendrée, parsemés de petits points bruns.

Feuilles éparses, pétiolées, en forme de lance et oblongues, obtuses, très-entières, veinées, finement réticulées, luisantes et de couleur verte en dessus, blanchâtres en dessous, et parsemées de points bruns.

Pétiole court, cylindrique, de couleur cendrée, couvert de points glanduleux.

Panicule axillaire, plus courte que la feuille, ouverte, nue, rameuse à son sommet.

Pédoncules filiformes, pubescens.

Fleurs droites, petites, de couleur cendrée en dehors, purpurines en dedans.

MASCULI FLORES.

Calix cylindricus, monophyllus, quadrifidus: laciniis patulis, ovatis, acutis.

Corolla nulla.

Receptaculum orbiculatum, depressum, in fundo calicis, cui insidet *Filamentum* subulatum, erectum, calice brevius. *Antheræ* coadunatæ in unam, ovatam, acuminatam, parvam.

HERMAPHRODITI FLORES, in eadem panicula, pauciores.

Calix ut in masculis.

Corolla nulla.

Filamenta nulla. *Antheræ* quatuor, bilobæ, germinis basin ambientes, minimæ (sine dubio effoetæ *Edit.*).

Germen ovatum, quadrisulcatum, superum, receptaculo magno insidens, acuminatum.

Styli quatuor, brevissimi, coadunati.

Stigma obtusum, quadri-lobum.

FLEURS MALES.

Calice cylindrique, d'une seule pièce, à quatre découpures ouvertes, ovales, aiguës.

Corolle nulle.

Réceptacle situé au fond du calice, orbiculaire, déprimé, portant un *filament* en forme d'alène, droit et plus court que le calice. *Anthères* réunies en une seule qui est ovale, pointue et petite.

FLEURS HERMAPHRODITES sur la même panicule, et en plus petit nombre.

Calice comme dans les fleurs mâles.

Corolle nulle.

Filamens nuls. *Anthères* quatre, à deux lobes, entourant la base de l'ovaire, très-petites (sans doute stériles *Edit.*).

Ovaire ovale, creusé de quatre sillons, libre, porté sur un grand réceptacle, pointu.

Styles quatre, très-courts, joints ensemble.

Stigmate obtus, à quatre lobes.

Capsulæ quatuor, pedicellatæ, orbiculatæ, marginatæ, basi exterius gibbæ, dorso carinatæ, lignosæ.

Semina solitaria maxima, ovata, compressa, intus cava, apice corculifera.

Fructificatio sæpe demit, aliquando addit quartam partem.

Capsules quatre, pédonculées, orbiculaires, munies d'un rebord, gibbeuses extérieurement à leur base, relevées d'une nervure sur le dos, ligneuses.

Semences solitaires, très-grandes, ovales, comprimées, creuses intérieurement. *Embrion* situé au sommet de la semence.

Il y a souvent une quatrième partie de moins dans la fructification, et quelquefois une quatrième partie de plus.

APPENDICE.

N°. 1.

LETTRE

De M. Wood au major Michel Symes, Envoyé à la cour d'Ava.

A Ummerapoura, le 7 septembre 1795.

MONSIEUR,

CONFORMÉMENT à votre désir, j'ai passé ce matin de l'autre côté du lac, pour conférer avec les deux principaux woungées.

Quelque temps après mon arrivée chez le premier, il se présenta sans pompe et sans cérémonie ; cependant il étoit en habit de cour. Il m'accueillit fort poliment, et durant tout le temps que je demeurai avec lui, je n'eus qu'à me louer de ses honnêtetés. Voici la substance de la conversation que nous eûmes ensemble. Baba-Schin nous servoit d'interprète.

Le woungée me demanda d'abord comment avoit été notre traversée du Bengale à Rangoun ; et si depuis notre arrivée nous avions eu ce que nous désirions? Je répliquai que notre voyage avoit été fort heureux, et que depuis notre arrivée nous avions éprouvé toutes les attentions, et joui de toutes les commodités que nous pouvions souhaiter. Sa seconde question fut, depuis

quel temps nous étions partis du Bengale? Quand j'y eus satisfait, le woungée me demanda des nouvelles du roi et de la reine d'Angleterre. Il s'informa ensuite de l'état de la santé du gouverneur-général du Bengale, et de son âge.

Après ces questions, le woungée dit à Baba-Schin de m'assurer qu'il feroit tous ses efforts auprès de l'empereur pour nous faire terminer, à notre satisfaction, la négociation pour laquelle nous étions venus. Il ajouta qu'en apprenant la maladie et la mort des Chinois, nos voisins, il avoit craint pour notre santé; que, pour cette raison, il recommanderoit à sa majesté birmane de nous laisser partir aussitôt que la saison seroit favorable, et que nous emporterions ses vœux pour notre heureux retour. Je dis à Baba-Schin de lui faire connoître combien nous étions sensibles à sa sollicitude et à ses bonnes intentions; mais de le prier de n'avoir aucune inquiétude sur notre compte, parce que nous avions tout ce que nous pouvions désirer, et que depuis que nous étions dans l'empire birman, nous avions trouvé le climat fort sain.

Après quelques questions sur le mounschée et sur le reste de notre suite, le woungée dit à Baba-Schin de nous prier d'accepter une collation qu'il avoit fait préparer pour nous, et se retira.

En sortant de chez lui j'allai chez le second woungée, où après avoir été quelque temps assis, je le vis paroître, revêtu de l'habit militaire birman. Il

me reçut avec politesse, mais avec plus de formalités que le premier ministre, ayant assemblé un grand nombre de personnes, toutes en habit de cérémonie. A chaque extrémité du sallon où nous étions, on avoit placé beaucoup de fusils, de lances et d'épées. Les enseignes de sa charge étoient aussi déployées avec toute la pompe possible.

Peu après son entrée, un nak-haan dit à Baba-Schin de s'informer si nous avions eu une heureuse traversée en venant du Bengale, et si nous n'avions manqué de rien depuis notre arrivée. Je répondis à ces questions comme je l'avois fait chez le premier ministre. On me demanda alors combien de temps il falloit à un vaisseau pour aller du Bengale en Angleterre. On renouvela à-peu-près les mêmes questions qui m'avoient été faites chez le premier woungée, sur le roi et la reine d'Angleterre, et sur le gouverneur-général du Bengale. Quand j'eus répondu à cela, on demanda si l'autorité du gouverneur-général s'étendoit sur toutes nos possessions dans l'Inde. Je répondis qu'oui, et ici finit notre conversation.

Ce fut sans doute d'après le désir du woungée, que le nak-haan me fit ces diverses questions; mais il ne parla pas lui-même: ce ne fut qu'à la fin qu'il dit un mot, pour donner, je crois, ordre d'apporter du thé et des confitures. Lorsqu'on eut servi, il ne tarda pas à se retirer. Je demeurai chez lui jusqu'à ce que

le schaubonder et Baba-Schin m'eussent dit qu'il n'étoit pas nécessaire de rester plus long-temps.

Peu après notre sortie pour revenir au logis, je fus averti que le fils aîné de l'empereur approchoit pour aller au palais. L'on me dit en même temps de me retirer dans une rue de traverse, ce que je fis ; mais comme aucun des fonctionnaires publics qui étoient avec moi ne salua le prince, ni ne m'invita à le faire, je restai où l'on m'avoit conduit sans le saluer, pensant que ce n'étoit pas l'usage, ou bien qu'on m'en auroit prévenu.

Je suis, etc.

T. Wood.

N°. 2.

LETTRE

Du major Symes au premier Woungée et au Conseil d'État.

A Ummerapoura, le 20 septembre 1795.

Le jour de mon départ étant fixé, il est de mon devoir de vous déclarer franchement, à vous qui êtes le premier ministre de sa majesté birmane, mes sentimens sur la conduite que la cour d'Ummerapoura a jugé à propos de tenir relativement à mon caractère public; car je ne veux pas que, par la suite, on puisse attribuer à un défaut d'explication nette et précise rien de ce qui peut compromettre l'intérêt et le bonheur de votre nation et de la mienne.

Il paroît que depuis mon arrivée, il a été décidément résolu, quoique ce ne soit pas publiquement avoué, de me considérer comme délégué d'un établissement commercial et subordonné, plutôt que comme l'envoyé d'un état puissant et souverain; comme une personne venue en suppliante, pour solliciter une faveur, plutôt que comme le représentant d'une nation qui offre au moins l'équivalent de ce qu'elle demande, et qui, dans ses propositions, ne peut être

mue par d'autres motifs que par ceux qui doivent tendre aux avantages réciproques des deux pays.

S'il a jamais existé aucun doute sur la pureté des intentions du gouvernement anglais, il y a long-temps que ce doute doit avoir cessé. Dans toutes les occasions, vous avez eu les preuves les moins équivoques de l'esprit conciliateur du gouverneur-général; et en dernier lieu, il vous en a donné une dont il n'y a pas d'exemple. La violence, d'une part, fut comprimée par la modération de l'autre; les menaces furent combattues par la raison, et ce qui avoit été refusé à des demandes hautaines, fut ensuite accordé comme un acte de justice mûrement réfléchi[1].

J'ai déjà clairement exposé à sa majesté birmane, dans le Mémoire que j'ai eu l'honneur de lui présenter peu après mon arrivée, que l'objet principal du gouverneur-général, en m'envoyant vers elle, étoit d'établir la confiance entre les deux gouvernemens, et de donner à sa majesté des assurances authentiques de sa considération pour elle. Je le répète aujourd'hui; c'étoit-là son motif plutôt que l'espérance d'aucun grand avantage que pourroient retirer les Anglais de votre alliance. Il s'en faut de beaucoup que les individus qui font le commerce avec ce pays-ci, soient des négocians d'une haute considération.

1 La restitution des réfugiés criminels. Voyez le tome Ier, page 226, et le tome II, page 144.

Il est impossible que vous soyez assez peu instruits du pouvoir et des ressources des Anglais dans l'Inde, pour supposer qu'ils soient dans la nécessité de solliciter l'amitié d'aucune nation de la terre pour leur sûreté, ou par le besoin de défendre leur gloire et leurs intérêts, quand toutes les puissances voudroient se réunir contr'eux. Ce n'est pas de la part d'une petit île [1], qui est à peine en état d'envoyer deux ou trois corsaires, qu'un gouvernement dont la domination s'étend depuis Ceylan jusqu'aux montagnes du Thibet, et depuis le golfe du Bengale jusqu'à la mer du Couchant, peut avoir quelque chose à appréhender. La crainte n'a donc eu aucune part à ma mission; et mon désir est qu'il soit clairement entendu que je ne suis pas venu pour solliciter une faveur, mais pour cimenter des liens d'amitié; non pas pour supplier, mais pour faire des propositions.

Cependant, il n'est que trop manifeste que sa majesté birmane n'a pas jugé à propos de me considérer comme l'ambassadeur d'un état souverain; et d'après le silence absolu qu'elle a gardé sur le gouverneur-général de l'Inde, et l'omission de m'honorer elle-même d'une audience, il est raisonnable de conclure que l'on a à sa cour des idées bien erronnées sur l'importance du gouverneur-général, et de la nation anglaise.

Permettez-moi donc de vous informer que le

1 L'île de la Réunion, autrefois l'île de France.

gouverneur-

gouverneur-général a une autorité suprême sur toutes les possessions de la compagnie dans l'Inde. L'étendue du territoire des Anglais est la meilleure preuve qu'on puisse vous donner de l'importance de cette nation.

Les personnes avec lesquelles je communiquois officiellement, ont voulu me faire croire que la première fois que je parus à la cour, l'absence de sa majesté birmane fut accidentelle, et que le jour où je prendrois congé, je serois honoré de sa présence. Elles m'ont, de plus, insinué que les propositions que j'avois soumises aux ministres de sa majesté seroient acceptées, et que l'on enverroit une députation au Bengale, pour se procurer la contre-partie de ces propositions dûment ratifiées. Je ne sais jusqu'à quel point l'on a dessein de remplir ces promesses. Le langage que tinrent hier, dans le lotou, des ministres de sa majesté, me donne bien des sujets de doute à cet égard, et ils peuvent mieux que personne me dire quelles sont les véritables intentions de sa majesté. Si elle avoit résolu de ne point accomplir ce que je croyois être bien fondé à espérer, je pourrois me plaindre d'avoir été grandement induit en erreur.

Celui qui détrompe, mérite d'inspirer de la confiance, et ce Mémoire me donne les plus justes droits à la vôtre. Si je quittois Ummerapoura, en dissimulant le mécontentement que j'éprouve de la

manière dont j'ai été reçu, et en affichant une satisfaction que je n'ai réellement pas, je pourrois peut-être excuser une pareille conduite, par des motifs de prudence et de politique ; mais je m'écarterois de cette franchise que le gouverneur-général m'a recommandé d'employer dans toutes mes négociations avec votre cour.

Conformément à l'esprit de mes instructions, je puis vous assurer avec certitude, qu'à moins que je ne sois honoré d'une audience de sa majesté birmane, en qualité de ministre plénipotentiaire, ce sera la dernière fois qu'un envoyé du gouverneur-général sera exposé à une pareille mortification. Le gouverneur-général de l'Inde, dirigé par des principes bien différens, ne regardera certainement pas un manque d'étiquette comme le fondement d'une querelle sérieuse, et ne souffrira même pas qu'elle influe sur sa conduite à l'égard des Birmans. Mais s'il s'élévoit, par la suite, quelque cause de mésintelligence entre les deux nations, il ne faut pas s'attendre que le gouvernement anglais entreprenne encore des démarches pour obtenir une explication amicale, à moins que votre cour ne fasse les premiers pas, et que ses propositions ne soient d'un style différent du langage qu'elle a coutume de tenir. Sans cela, il sera tout-à-fait impossible que les deux gouvernemens traitent jamais ensemble.

L'affaire de Chittagong ne demandoit peut-être

qu'une explication pour être amenée à une fin satisfesante. A qui donc le blâme doit-il en être imputé? Ce n'est sûrement pas au gouvernement anglais, qui a été aussi loin que l'honneur le lui permettoit, pour rétablir la concorde et la confiance. Ceux qui ont conseillé à votre cour la conduite qu'elle tient envers moi, seront seuls responsables des conséquences qu'elle peut avoir.

Je n'écris de cette manière, que parce que je crois que sa majesté birmane n'a pas dessein de m'honorer d'une audience, en qualité de plénipotentiaire du gouverneur-général de l'Inde.

Il m'est bien permis d'avoir cette idée, d'après des réponses équivoques que, vous et vos collègues, avez faites aux questions que je vous ai proposées hier au lotou. Tandis que cette affaire est encore indécise, il est juste que je vous fasse connoître mon opinion, parce que, lorsque vous serez instruits de la manière dont elle sera considérée, vous pourrez mieux juger de ce que vous avez à faire à ce sujet.

J'accepterai, avec grand plaisir, votre invitation pour le jour de la fête, et je me joindrai à la noblesse pour faire ma cour à l'empereur, pourvu que l'on m'assure que le premier octobre, jour où l'on doit faire réponse à la lettre du gouverneur-général, je serai reçu en qualité de ministre du gouverneur-général, et honoré d'une audience publique par sa majesté. Sans une pareille assurance,

faite par écrit, il me sera impossible d'avoir l'honneur d'assister à la fête.

Après vous avoir fait connoître mes sentimens d'une manière franche et loyale, je termine ma lettre en vous exhortant très-sérieusement, si vous êtes l'ami de votre pays et de votre monarque, à conseiller à sa majesté la prudence et la modération, parce que beaucoup d'événemens importans vont dépendre de la décision de ce jour. L'acte qui doit déterminer s'il subsistera désormais des communications amicales avec une nation voisine et puissante, est une affaire d'assez grande conséquence pour mériter qu'on y réfléchisse.

Michel Symes, *Envoyé Plénipotentiaire à la cour d'Ava.*

N°. 3.

TRADUCTION d'une lettre de l'Empereur d'Ava à sir John Shore, gouverneur-général du Bengale.

LE seigneur de la terre et de l'air, le monarque de vastes contrées, le souverain des royaumes de *Sonah - Parinda*, *Tombadeva*, *Seawuttena*, *Zagniengnia*, *Sounaboumy*, dans le district d'*Hurri-Mounza*, dans le pays de *Dzemée*, *Hamaratta*, *Dzodinagara*, souverain de toutes ces immenses régions, seigneur des grandes villes de *Poucka*, *Yama*, *Sirykettera*, *Sygnié*, *Lebou*, *Bamou*, *Magone*, *Momeik*, *Momien*, *Neoum*, *Schoe-Mona*, *Mobri*, *Quantong*, desquels pays et villes les gouverneurs et potentats envoient des présens en signe de respect et de soumission à la présence royale; aussi d'*Henzaouddy*, communément appelé *Pegu*, du port de *Rangoun*, du port de *Bassien*, de l'*Arracan*, du port de *Deniaouddy*, *Sandouay*, du port de *Douaraouddy*, *Maoung*, du port de *Mickaouddy*, *Ramrié*, du port de *Ramaouddy*, *Mondéma*, ou *Martaban*, *Tawoï*, *Brieck*, ou *Mergui*, et *Tenasserem*; ports appartenans à sa majesté, où les négocians commercent et les habitans sont protégés:

propriétaire de toutes les espèces de pierres précieuses, des mines de rubis, agathes, lasni[1], saphirs, opales; aussi des mines d'or, d'argent, d'ambre, de plomb, de fer-blanc, de fer et de petroleum; d'où l'on peut tirer tout ce que la terre a de désirable, comme les arbres, les feuilles et le fruit de la perfection croissent dans le paradis: possesseur d'éléphans, de chevaux, de voitures, d'armes à feu, d'arbalètes, de lances, de boucliers et de toute espèce d'instrumens de guerre; souverain de braves généraux et d'armées victorieuses, invulnérables comme la roche *Mahakonda*. *Mahanuggera*, *Ummerapoura*, la grande et florissante cité d'or, illuminée et illuminante, comme le séjour des anges, aussi durable que le firmament, et enrichie d'or, d'argent, de perles, d'agathes et des neuf pierres originaires[2]; le trône d'or, le siége de la splendeur, d'où émanent les édits impériaux, et protégeant le genre humain; empereur qui connoît les dix devoirs, auxquels tous les rois sont assujettis, devoirs appelés *Mangianterra*, tous lesquels ce grand prince accomplit strictement, dont l'intelligence, à l'aide de la divine providence, est assez grande pour diriger son peuple dans le droit chemin, et le retenir dans l'obéissance et dans la

1 Je n'ai pas pu découvrir quelle est l'espèce de pierre appelée lasni.

2 Je n'ai pas pu apprendre ce que c'étoit que ces pierres.

Digitized by Google

voie de la vraie religion ; peuple dont l'aisance et le bonheur augmentent tous les jours, sous les auspices d'un pareil monarque : maître des éléphans blancs, rouges et marquetés. Puissent les louanges de celui dont les serviteurs placent le pied heureux de la faveur et de la confiance, comme les lotus fleuris, sur leurs têtes obéissantes, retentir aussi loin que le soleil et la lune étendent leur influence. — Tels sont les principaux ministres, les gardiens de l'état, entre lesquels le premier woungée annonce ce qui suit :

L'illustre gouverneur-général, représentant du roi d'Angleterre, gouverneur de la compagnie anglaise, et résident à Calcutta dans le Bengale, ayant député le major Michel Symes, avec des lettres et des présens pour les offrir aux *pieds d'or*; et le major Michel Symes étant heureusement arrivé dans le port de Rangoun, le onze du mois de tagou, de l'année birmane mille cent cinquante-sept, et de l'année mahométane mille deux cent neuf, le vingt-huit du mois de shabaan, le gouverneur d'Henzaouddy [1] en a immédiatement donné connoissance aux *pieds d'or*. Il a, en outre, transmis la liste des présens apportés par l'envoyé anglais comme il suit : Deux pièces de mousseline brodée en or, deux pièces de mousseline brodée en argent, quatre pièces de mousseline à fleurs blanches, quatre pièces d'étoffe de soie blanche, dix

1 Le Pegu.

pièces de soieries de diverses couleurs, six pièces de satin uni, deux pièces de satin à fleurs, deux pièces de velours, six corabahs [1] d'eau rose, un beau lustre de cristal, six coupes de cristal, bordées en or, deux paires de cylindres de verre, deux coupes de cristal à pieds d'argent, deux grandes jattes de cristal, deux grands miroirs, un fusil à deux coups, une carabine et un fusil simple, une paire de pistolets, six paires de pantoufles d'or, vingt-cinq pièces de drap, une machine électrique, et le Bagouat-Geeta [2].

Quand ces nouvelles parvinrent aux *pieds d'or*, il fut envoyé ordre au gouverneur d'Henzaouddy d'expédier les passe-ports nécessaires pour le voyage du major Symes, ainsi que pour sa suite et le transport de son bagage; de préparer aussi des bateaux convenables, et tout ce dont il pourroit avoir besoin. Le gouverneur a agi conformément à ces ordres. Lorsque l'ambassade anglaise fut rendue près de la grande ville de Pagham, des officiers de distinction furent envoyés de la résidence impériale au-devant du major Symes, ainsi qu'un bateau tel que ceux dont se sert la noblesse, avec deux chaloupes de guerre pour le remorquer, et des gardes et des suivans pour lui faire honneur, comme il est du devoir de l'amitié. Après son arrivée dans la résidence impériale,

1 Un vase dans lequel on met ordinairement l'eau rose.

2 Un poëme sanscrit, très-célèbre. Voyez l'élégante traduction qu'en a fait M. Charles Wilkins.

on lui procura tout ce dont il pouvoit avoir besoin, et une maison commode, dans une situation agréable.

De l'orient de la ville d'*Oudéhérit*[1], dans l'empire de Gondala-Syrry-Taing, comprenant la Tartarie, dont tous les nobles et potentats dépendent de la souveraineté de la Chine, le sublime Oudéboa, ou empereur, a envoyé à sa majesté trois filles vertueuses[2]. Il y a entre son royaume et notre empire une correspondance et une confiance mutuelles; on échange des présens, et les monarques s'envoient des ambassadeurs. Cette année, comme de coutume, les illustres messagers Intalori, Ki-lori, et Inlori, arrivèrent à la ville d'or avec des présens. A peu de distance de leur habitation, on éleva une maison pour les membres de l'ambassade anglaise. On pourvut à tout ce dont ils avoient besoin, et on leur donna des gardes pour les protéger.

En l'année birmane onze cent cinquante-sept, ou l'année de l'égire mille deux cent dix, et le six du mois birman *tousalien*, ou quatorze du mois mahométan, *suffir*, les agens Chinois et le major Symes, envoyé de Calcutta, apportant des lettres et des pré-

1 Je m'imagine qu'Oudéhérit est Zéhol, résidence de l'empereur de la Chine, quand il habite la Tartarie.

2 L'empereur d'Ava se vante d'avoir trois dames chinoises, que ses courtisans disent lui avoir été envoyées par l'empereur de la Chine; mais il y a lieu de douter de la vérité de cette assertion.

sens, furent accompagnés jusqu'au palais impérial par des officiers de distinction et de rang; et comme les *Deutas* vont sur le mont Meru, dans la haute Soudma, pour rendre leurs devoirs au divin Saggiami, de même les envoyés anglais et les agens de la Chine furent reçus, en cérémonie, dans le loton d'or, où étoient assis l'engée Tekien[1], ou héritier présomptif; Midaw, seigneur de Chagaing, fils aîné de l'engée Mien; Pie Mien, seigneur de Prome; Bassien Mien, seigneur de Bassien, et toute la famille impériale, ainsi que les ministres et la noblesse. Les lettres et les présens furent ici offerts. Dans cette assemblée, les envoyés furent honorablement régalés, et en même temps la lettre amicale fut ouverte, lue par le lecteur du gouvernement. Cette lettre, exprimant un désir de cimenter l'amitié, d'ouvrir une correspondance libre, et d'encourager le commerce, fut expliquée, et donna à sa majesté la plus grande satisfaction. Il y étoit, outre cela, fait mention que le major Symes communiqueroit d'autres propositions, ce qu'il a fait en adressant à sa majesté un mémoire qui lui a été très-agréable.

Le major Michel Symes expose dans son mémoire, qu'en l'année birmane 1156, et l'année mahométane 1209, certains assassins et voleurs de marchands et de voyageurs, ayant fui de l'Arracan sur

1 Le prince royal a différens titres, tels qu'engée Praw, engée Mien, engée Tekien.

le district de Chittagong, les troupes de ce gouvernement, et leurs chefs, entrèrent sur le territoire britannique, pour poursuivre ces brigands; mais que le gouvernement anglais, ignorant alors quels étoient les crimes des trois voleurs, ainsi que le dessein des troupes birmanes, n'avoit pas jugé à propos de livrer les fugitifs. Il ajoute qu'après un mûr examen des faits allégués contr'eux, et une connoissance parfaite de l'affaire, les criminels avoient été saisis et livrés; et qu'à l'avenir, en écrivant au gouvernement de l'Inde anglaise, les criminels de cette espèce seront toujours livrés, ce qui contribuera au bien-être des deux pays, et à la satisfaction des deux souverains.

Le major Symes désire aussi qu'il ne soit prélevé sur les négocians et marchands anglais qui viennent dans les ports de l'empire birman, que les droits de douane légalement autorisés et établis par l'usage; que les marchands aient la permission de porter leurs marchandises par-tout où bon leur semblera, sans être molestés ni arrêtés par aucun officier ou sujet de ce gouvernement; qu'après avoir disposé de leurs denrées, il leur soit permis d'acheter par eux-mêmes, ou par leurs agens, les productions du pays; qu'il soit défendu à tout individu à Rangoun d'exiger des négocians plus que la loi n'autorise; qu'en cas que le gouvernement du Bengale juge à propos, par la suite, de nommer une personne pour résider à Ran-

goun, au nom de la compagnie, afin de surveiller les affaires mercantiles, et faire passer les lettres et les présens aux *pieds d'or*, il soit accordé à cette personne le droit de résidence; que les négocians ou marchands qui se trouveront lésés aient la permission de porter leurs plaintes aux *pieds d'or*, de la manière qu'ils jugeront la plus convenable; qu'il soit permis aux négocians anglais ignorant la langue birmane, d'employer pour l'administration de leurs affaires tels interprètes qu'ils jugeront à propos; que les vaisseaux anglais démâtés, et que le mauvais temps obligera à entrer dans des ports birmans, pour se réparer et chercher des secours, soient aidés par les officiers du gouvernement, et pourvus de tous les articles nécessaires pour se radouber au prix courant; et qu'il soit bâti sur les frontières de l'Arracan, au bord de la rivière Naaf, un village avec un chokey [1].

Au surplus, le major Michel Symes notifie, que tous les négocians birmans qui entreront dans des ports anglais, auront la permission de vendre et d'acheter, en payant les droits établis; que personne ne les en empêchera; qu'ils auront la liberté d'aller et venir, et d'échanger leurs marchandises comme bon leur semblera; que si quelqu'un les opprime, ou agit injustement à leur égard, la loi en prendra connoissance et punira le délinquant; que si sa majesté bir-

1 Un corps-de-garde.

mane juge à propos d'envoyer une personne à Calcutta ou au Bengale, ou dans tout autre port anglais, pour y résider, afin de surveiller les affaires mercantiles, toutes les représentations faites par cette personne au gouvernement anglais, seront prises en considération, et les griefs jugés d'après les lois ; que si quelques vaisseaux birmans relâchent dans les ports anglais, par cause de mauvais temps, pour se remâter ou se réparer, on donnera à ces vaisseaux toutes sortes de secours, en payant les frais qui seront justes ; que les Anglais ne fourniront aux ennemis de la nation birmane aucun secours de canons, d'armes, de poudre, de balles ou munitions de guerre ; que de même les Birmans ne fourniront aux ennemis des Anglais, soit Indiens, soit Européens, aucunes provisions, ni bois de construction d'aucune espèce ; et que si sa majesté birmane juge à propos d'envoyer une personne à Calcutta pour ratifier ces conventions, cette personne sera reçue avec tous les égards et les attentions dus à un agent de sa majesté.

Ces demandes du major de Symes, et le contenu de son mémoire, dont la teneur vient d'être détaillée, ont été portés aux *oreilles d'or* du souverain des nobles et des potentats. Voyant donc que l'illustre gouverneur-général, représentant du roi d'Angleterre, a ainsi manifesté son désir de cimenter amitié et alliance, *moi*, *roi immortel*, *dont la philantropie est universelle*, *dont la sollicitude pour*

le bonheur et le bien-être du genre-humain ne cesse jamais,

JE PRESCRIS,

Que tout négociant de la nation anglaise, qui viendra dans les ports birmans, paie les droits, coutumes, charges, conformément aux usages anciennement établis.

Il est permis aux marchands anglais d'aller dans toutes les parties de l'empire birman où ils jugeront à propos de faire le commerce. Ils ne pourront, sous aucun prétexte, y être ni arrêtés ni molestés, et ils auront la liberté de séjourner dans tel bourg, village, ou telle ville qu'il leur plaira; d'y vendre ou échanger leurs marchandises, et d'acheter tous les articles des productions de ce pays qu'ils voudront, soit par eux-mêmes, soit par leurs agens. Les marchands anglais étant accoutumés depuis long-temps à trafiquer dans les ports birmans sans molestation, IL EST ORDONNÉ que, par la suite, ils puissent y continuer leur commerce aussi librement.

Si la compagnie anglaise juge à propos d'envoyer une personne pour résider à Rangoun, afin de surveiller ses affaires mercantiles, d'y correspondre avec le gouvernement de Calcuta, et, au besoin, de s'adresser à la cour d'Ummerapoura, cette personne aura droit de résidence.

Si quelque marchand anglais désire envoyer des représentations à la cour, les officiers du gouvernement, dans tous les ports, districts et villes, seront tenus de transmettre ces représentations; ou si un marchand désire de présenter lui-même une pétition aux *pieds d'or*, il lui sera permis de venir pour cet effet dans la capitale. — « Ceci est péremptoire ».

Les négocians, ou marchands anglais, ignorant la langue birmane, pourront employer tels interprètes qu'ils jugeront à propos.

Comme dans la saison orageuse les vaisseaux anglais sont souvent poussés par le mauvais temps dans des ports birmans, et quelquefois démâtés, il sera fourni à ceux qui se trouveront dans ce cas, tout le bois et les ouvriers nécessaires, aux prix courans du pays.

Quant au réglement amicalement proposé par le major Michel Symes, relatif aux encouragemens à donner au commerce, les ministres du palais ont reçu l'ordre de l'empereur de signifier aux gouverneurs et killedars des différens ports et districts, que ce réglement doit être ponctuellement observé.

Quant à l'établissement d'un chokey et d'un village près de la rivière de Naaf, sur les frontières de l'Arracan, nous pensons que l'amitié et la confiance qui existent entre l'empereur birman et le roi d'Angleterre, ne permettent pas qu'à l'avenir il y ait aucune différence ou distinction entre les deux pays.

En réponse à la demande de n'accorder aucune assistance aux ennemis de l'Angleterre, soit Européens, soit Indiens, et de ne fournir à ces mêmes ennemis aucun instrument de guerre, bois de construction ou provisions, nous observons qu'il est défendu à toutes les nations d'acheter des armes, du plomb et de la poudre dans les ports birmans : mais quand des marchands étrangers viendront pour trafiquer, il leur sera permis d'emporter leurs marchandises, conformément à l'usage des négocians.

Toutes les demandes faites par le major Symes, relativement au bois de construction, aux droits de douane, aux visites, et à tout ce qui concerne le commerce, ont été signifiées aux killedars[1], gouverneurs, gardes des gautes[2], et autres personnes en autorité, et il leur a été enjoint d'observer rigoureusement les ordres donnés à ce sujet.

Il a été présenté au major Michel Symes, comme une marque de la faveur impériale, une bague de rubis et une de saphir. On lui a, de plus, remis une pierre précieuse, appelée *mobée*, pesant trois viss et quarante tackals, et une pierre de jaspe, pesant huit viss, ainsi que deux dents d'éléphant, pesant trente-quatre viss, pour le gouverneur-général. M. Wood et le docteur Buchanan ont reçu chacun une bague de rubis.

1 Commandans de forts.

2 Défilés.

La

La reine a fait remettre au major Symes une bague de rubis, composée de neuf pierres, une boîte d'argent, pesant quatre-vingt-dix tackals[1], et une coupe qui en pesoit onze et trois quarts; ainsi qu'une autre boîte d'argent, pesant quarante-quatre tackals, et une autre coupe, pesant six tackals; deux plateaux d'argent, dont l'un pesoit soixante-six tackals, et l'autre soixante-dix-sept; deux plateaux dorés de différentes formes, et trois coupes peintes. Tous ces articles sont envoyés à l'illustre gouverneur-général, à qui le roi d'Angleterre a confié le gouvernement de l'Inde, et qui, veillant toujours au bien-être et à la prospérité de son pays, accueille favorablement et encourage les Birmans qui commercent dans les ports anglais. De même, l'amitié est heureusement entretenue de la part de la cour birmane avec le gouvernement chinois, et ils correspondent ensemble d'une manière suivie. Il sera juste que l'illustre gouverneur-général instruise le roi d'Angleterre de l'amitié contractée dans cette occasion, et qui, nous l'espérons, sera éternelle.

Voici quels sont, m'a-t-on dit, les dix devoirs de tous les rois, devoirs dont il est question dans la lettre précédente:

Dhanaan,	La bienfesance universelle.
Silan,	La prière quotidienne.

1 Un tackal pèse un peu plus d'une demi-once.

Ouerodaan,	La miséricorde.
Dhasameda,	N'exiger que la dîme.
Dherma,	La justice.
Yamatza,	Punir sans colère.
Boumi,	Soutenir le genre-humain, comme la terre soutient le poids de la création.
Abidziet,	Employer des commandans prudens.
Mantha,	Ecouter les conseils.
Deigé-Kunna,	Eviter l'orgueil.

N°. 4.

TRADUCTION de l'Edit de l'Empereur, accompagnant la Lettre au Gouverneur-général, à tous les Commandans militaires et Gouverneurs de ports, ainsi qu'au Maywoun d'Henzaouddy [1].

LA source de la grandeur et de la dignité céleste, dont le seuil est comme le firmament, et dont le *pied d'or*, quand elle le pose sur leurs têtes fortunées, les fait épanouir comme les lotus fleurissans, avec une confiance sans bornes.

Tels sont les ministres d'un rang élevé, les gardiens de l'empire, entre lesquels le premier et transcendant woungée proclame les ordres qui suivent :

Gouverneur d'Henzaouddy, dont le titre est mein, lla, nou, retha ; — gouverneur des eaux, dont le titre est raywoun ; — receveur des revenus du roi, dont le titre est ackawoun ; — commandant des troupes, dont le titre est chekey.

Comme les négocians anglais viennent au port de Rangoun pour faire le commerce de bonne amitié, de bonne foi, et pleins de confiance en la protection

1 Pegu.

de l'empereur, il est juste que les droits de *godoun* (magasin), de *rabeat* (de visiteurs ou estimateurs) et autres impôts, soient réglés d'après les anciens usages établis, et qu'il ne soit rien pris de plus, sous aucun prétexte que ce puisse être.

Les marchands anglais qui auront payé les droits d'entrée, seront libres d'aller dans telle partie du pays qu'ils jugeront à propos, après avoir obtenu un certificat ou un ordre du maywoun, ou gouverneur de la province. Quelles que soient les denrées que ces marchands veuillent acheter en échange, ils ne seront ni gênés ni molestés dans leurs échanges, marchés ou achats; et s'il est jugé convenable, de la part de la compagnie anglaise[1], d'envoyer une personne à Rangoun pour surveiller son commerce, et faire passer ses lettres ou présens à l'empereur, le droit de résidence sera accordé à cette personne.

Tout négociant anglais qui se trouvera inquiété ou lézé, pourra faire parvenir sa plainte au trône par la voie du gouverneur de la province, ou la présenter en personne par le moyen d'une pétition; et comme les Anglais ignorent, pour la plupart, la langue birmane, ils seront libres d'employer tel interprète qu'ils jugeront à propos, après avoir préalablement fait connoître au principal interprète du roi la personne qu'ils auront choisie.

1 Le mot compagnie est omis dans la langue persanne; mais il est dans l'original birman.

Les vaisseaux anglais, forcés de relâcher dans les ports birmans pour cause de mauvais temps, et ayant besoin de réparations, en donnant avis de leur détresse aux officiers du gouvernement, seront, sans délai, pourvus d'ouvriers, de bois de construction, de fer et de toutes les choses nécessaires : l'ouvrage sera fait, et les secours accordés, d'après les prix courans du pays.

Comme les Anglais ont, depuis long-temps, des liaisons de commerce avec la nation birmane, et qu'ils désirent étendre ces liaisons, il leur sera permis d'entrer dans ses ports et d'en sortir sans aucun empêchement. Voyant que l'illustre gouverneur qui commande à Calcuta, dans le Bengale, pour le roi d'Angleterre, a envoyé des marques d'amitié aux *pieds d'or*, ces ordres sont en conséquence donnés pour le bénéfice, le bien-être et la protection du peuple anglais.

Nota. L'original, écrit en langue birmane, est scellé du grand sceau de l'Empire.

N°. 5.

CAMMUAZA, ou cérémonie qui a lieu lorsqu'on admet un jeune Birman dans l'ordre des RHAHAANS, ou des PHONGHIS [1].

AVANT la réception d'un candidat, on lui donne le sabiet [2] et l'habit jaune du clergé; on lui enjoint ensuite de répéter trois fois, à voix haute, la phrase suivante à l'*oupizée* [3], qui préside:

« Père vénérable, je reconnois que vous êtes » mon oupizée, mon précepteur, mon guide spiri- » tuel! »

Après avoir prononcé ces paroles, il s'approche du *commuazara*, ou de celui qui lit la *Cammua* sacrée, et qui lui dit ce qui suit:

« O candidat! reconnois-tu ton *sabiet* et tes vête- » mens sacrés? »

A quoi le candidat répond intelligiblement: « Oui. »

1 Les rhahaans sont les principaux prêtres. Les phonghis sont d'un ordre inférieur.

2 Une boîte bleue en laque, portée par les prêtres, quand ils vont recevoir les aumônes. Voyez le tome II, pages 7 et 8, et la *Pl. V.*

3 Le chef ou principal du monastère.

Le cammuazara lui commande alors de se retirer à la distance de douze coudées, et se tournant vers l'auditoire, lui adresse les paroles suivantes :

« Que cette assemblée sacrée des professeurs de » notre sainte religion fasse attention à ce que je » vais lui communiquer. Le candidat qui est devant » vous, supplie humblement, et avec une pieuse » soumission, l'oupizée, de l'honorer de notre saint » ministère ; et comme le moment présent paroît » propre à ce dessein et convenable à cette assem- » blée, je vais interroger le candidat dans les for- » mes requises.

» O toi qui cherches à être admis dans notre ordre » sacré, écoute ce que je vais te dire, et prends garde, » dans cette occasion, de proférer une fausseté, ou de » tenter criminellement de nous cacher la moindre » chose. Sache qu'il y a des défauts et des vices qui » rendent un homme incapable de recevoir les or- » dres sacrés : ainsi, quand dans cette vénérable » assemblée tu seras interrogé, tu dois dire la vé- » rité, et déclarer quels défauts tu peux avoir, de » quelque nature qu'ils soient, et quelle est leur » origine. Tu ne dois pas non plus garder le silence, » ou détourner la tête quand on t'interrogera, soit » par crainte ou par mauvaise honte. Dès ce mo- » ment, tout membre du clergé peut t'interroger » à volonté, en présence de cette assemblée.

» O candidat! es-tu attaqué de la lèpre, ou de » quelqu'autre maladie impure? » A quoi le candidat répond :

— « Je suis exempt de ces maladies? »

» As-tu des écrouelles, une maladie squireuse, » un érysipèle ou quelqu'autre maladie de la peau? » Es-tu asthmatique, ou sujet à des oppressions de » poumon? As-tu quelque maladie héréditaire, » provenant d'un sang impur? Es-tu né de nains » ou de géans, ou es-tu sous l'influence de sorciers, » de mauvais génies, ou des *natts*[1] des forêts et » des montagnes? »

— « Je n'ai aucun de ces maux. »

« O candidat! n'y a-t-il rien de défectueux dans » ta virilité? Tous tes membres sont-ils parfaits? — » Tout est comme il faut. — Es-tu légitime? — » Je suis légitime. — Es-tu le vassal d'aucun seigneur, ou l'esclave d'aucun homme puissant? — » Je ne le suis pas. — Es-tu exempt de dettes? — » Oui. — Tes parens t'ont-ils donné permission » d'entrer dans notre ordre, et as-tu vingt ans accomplis? — Mes parens consentent que j'entre » dans votre ordre, et j'ai vingt ans accomplis. — » Tes vêtemens et ton *sabiet* sont-ils prêts? — Ils » sont prêts.

» O candidat! par quel nom veux-tu désormais

1 Esprits aériens.

» être connu ? — Par celui de *naca*.[1] — Quel est » le titre de ton oupizée ? — Assentriit[2]. »

Le cammuazara continue ainsi :

« Révérends pères, je vous supplie de prêter » l'oreille à ce que je vais dire Le candidat prie » humblement son oupizée de l'admettre dans notre » ordre sacré, et je l'ai dûment interrogé. Cette » assemblée pense-t-elle que le moment présent soit » convenable pour le faire approcher ? » — Les prêtres répondent : « Qu'il approche. » — Le candidat s'étant avancé de douze coudées, dit alors : « Hommes » saints et vénérables, j'implore humblement votre » assistance. O ! si vos entrailles sont susceptibles de » pitié, tirez-moi du chemin de la mort, de la » voie des pécheurs, et placez-moi dans le séjour » des saints, le siége de la vertu et de la divine » perfection ». Cette prière doit être faite trois fois, après quoi le lecteur de la Cammua continue ainsi :

« Révérends pères ici assemblés, le candidat qui » est en votre présence, sollicite les ordres sacrés du » vénérable oupizée. Il paraît qu'il est exempt de » tout défaut, et de toutes infirmités de corps et » d'esprit. Il a aussi reçu le sabiet et les vêtemens » sacrés; et au nom et avec l'approbation du vénérable oupizée, il demande à être reçu dans notre » ordre. Que ceux qui consentent à son admission

1 Pêcheur.

2 Perfection.

» gardent le silence ; mais que ceux qui s'y opposent,
» et regardent le candidat comme indigne de nous,
» parlent et déclarent leurs motifs en présence de cette
» assemblée ».

Ces paroles sont répétées trois fois, et si tout le monde garde le silence, la réception du candidat est décidée. Quittant alors son état d'imperfection, il est transféré dans celui de la pureté, et considéré comme l'un des élus.

Alors le cammnazara parle ainsi :

« Que les révérends pères se rappellent soigneu-
» sement, sous quelle ombre du pied, à quelle heure
» du jour, et dans quelle saison cette réception a
» été faite ; que le candidat fasse attention aux quatre
» devoirs suivans, qu'il est tenu de remplir, et aux
» fautes ci-après énoncées sous quatre chefs, qu'il
» doit avec soin éviter :

1°. « Un des principaux devoirs de notre saint
» ministère est de nous procurer des subsistances en
» parcourant les rues, par un mouvement fatiguant
» et continuel des muscles des jambes. Il faut que
» vous cherchiez des aumônes volontaires, et vous
» distribuerez journellement aux personnes dans le
» besoin tout le superflu que vous recevrez. Les
» vivres qu'on vous offrira en particulier, ceux qui
» seront donnés à la société entière, et envoyés avec
» des lettres pour demander vos prières, ou presentés
» dans les fêtes hebdomadaires de la lune croissante

» et décroissante, tous ces dons peuvent être acceptés » et distribués ».

A quoi le candidat répond : « J'agirai d'après les » instructions qu'on vient de me donner. »

Le lecteur de la Cammua reprend :

2°. « C'est une partie du devoir d'un prêtre » de couvrir, par humilité, ses vêtemens de pous- » sière, et de porter des habits de deuil. Mais si la » générosité des hommes bienfesans récompense lar- » gement tes travaux religieux, il te sera permis de » porter une étoffe appelée *choma*, ainsi que des » étoffes de soie ou de coton jaunes, des étoffes de » laine jaunes, des étoffes faites de l'écorce de cer- » tains arbres, ou des plumes de certains oiseaux. » Tu pourras faire usage de pareils vêtemens ».

A quoi le candidat répond : « J'agirai d'après » ces instructions ».

Le lecteur de la Cammua continue :

3°. « Tu demeureras, comme il convient aux » personnes de notre ordre sacré, dans des maisons » bâties à l'ombre des arbres de la forêt; dans des » maisons de bois, ou en maçonnerie; dans des » maisons avec des toîts en pyramide, de forme » triangulaire ou quadrangulaire, ornés de fleurs » et de figures; dans des maisons élevées sur des » poteaux, ou bâties sur des arches. Tu pourras » habiter de pareilles maisons ».

Le candidat : — « J'agirai d'après ces instruc-
» tions ».

Le lecteur de la Cammua :

4°. « Tu donneras de l'utilité aux choses que les
» hommes jettent à la voierie ; et tu chercheras des
» qualités médicinales dans les simples qui sont sup-
» posé n'en point avoir. On peut faire usage, comme
» médecines, des articles suivans : de lait nouveau
» et aigre, d'huile, de miel, de sucre et de syrops ».

Le candidat : — « J'agirai d'après ces instruc-
» tions. »

Le cammuazara : — « Etant maintenant admis
» dans la société des hommes vertueux et immaculés,
» tu ne te permettras aucune jouissance sociale ou
» solitaire, comme les hommes qui vivent dans le
» monde ; tu ne fréquenteras pas non plus la com-
» pagnie des laïques ni des femmes. Celui qui agit
» ainsi ne peut être compté plus long-temps au
» nombre des élus : il seroit plus facile de rejoindre
» au corps la tête qui en a été séparée, ou de rendre
» la vie à un mort, que de rendre à un rhahaan
» coupable de fornication, sa pureté perdue, et de
» le recevoir de nouveau dans l'enceinte sacrée.
» Prends-donc bien garde de te polluer, en com-
» muniquant avec des femmes.

» Il t'est en outre défendu de voler, ou d'em-
» ployer aucun moyen injuste pour t'approprier le
» bien d'autrui, quand même il ne vaudroit pas la

» quatrième partie d'un tackal. Quel que soit le
» phongi ou rhahaan qui se rendra coupable de ce
» petit larcin, il sera dépouillé de son caractère
» sacré, et chassé de la société. Celui qui commet
» un pareil crime ne sauroit pas plus recouvrer sa
» vertu, que l'arbre desséché ne peut pousser de nou-
» veaux bourgeons, et porter des fleurs et des fruits.
» Souviens-toi donc de cela, ô candidat! et durant
» ton passage sur la terre, prends bien garde de ne
» pas voler.

» De plus, tu n'ôteras la vie à aucun animal; car
» ce seroit une profanation contraire à nos lois. Tu
» ne l'ôteras pas même au plus petit insecte, ou
» au plus vil reptile. Il seroit plus facile de réunir
» les divers fragmens d'une roche brisée et d'en
» former un tout, que d'admettre de nouveau dans
» notre institution sacrée celui qui auroit détruit
» le principe de vie dans aucun animal. Évite soi-
» gneusement un si grand péché.

» De plus, il est strictement défendu aux prêtres
» de notre religion de s'arroger la moindre chose, en
» donnant pour prétexte de la sainteté de leur mi-
» nistère, ou de prétendre être doués de certains
» dons ou pouvoirs surnaturels, tels que *meipo*,
» ou de s'efforcer d'obtenir les présens que l'on fait
» ordinairement aux personnes qui possèdent ces
» qualités. Quiconque sera mu par cette vanité cri-
» minelle tombera comme le haut palmier des mon-

» tagnes sous la hache du bucheron. C'est pourquoi, » pendant toute ta vie, ô mon frère ! observe ces » préceptes, et agis comme il vient de t'être or- » donné ».

A quoi le candidat répond avec humilité : — » J'agirai d'après ces instructions. » — Ensuite il se retire.

JOURNAL
D'UN VOYAGE
DE
MADRAS A COLOMBO
ET A LA BAIE DE DA LAGOA,
SUR LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE;

Fait en 1798, sur le vaisseau anglais le *Lion*.

Avec une Relation des Mœurs et Coutumes des Naturels de la baie de DA LAGOA, et un Vocabulaire de leur langage.

Par GUILLAUME WHITE,

Ecuyer, Capitaine dans le 73e régiment de Montagnards.

AVEC DES PLANCHES.

« Il y a toujours un certain degré d'intérêt dans tout ouvrage qui n'est pas un vil plagiat; et il se trouve peu de voyageurs qui n'aient ajouté quelque chose à la masse des connoissances humaines ».

PRÉFACE.

PRÉFACE.

QUAND je partis de l'Inde, j'étois bien loin de penser que je pourrois jamais rien offrir au Public, et de me préparer à une pareille entreprise. Ce n'est donc pas la vanité qui m'engage à imprimer les pages suivantes, mais un désir sincère de donner à ma Patrie quelques renseignemens sur une partie de l'Afrique peu connue, quoiqu'elle ait été souvent fréquentée par quelques-uns des Anglais et des Américains qui font la pêche de la Baleine. Si cet écrit est considéré sous ce point de vue, mon but est rempli. J'observerai, cependant, que si ma santé me l'avoit permis, et que je fusse resté plus long-temps à Da Lagoa, j'aurois pu rendre ma Relation beaucoup plus intéressante. J'a-

vois à peine assez de papier pour mettre au net les Notes que j'avois prises, et point ou peu de choses nécessaires pour dessiner.

A Londres, le 17 février 1800.

JOURNAL

D'UN VOYAGE

DE

MADRAS A COLOMBO

ET A LA BAIE DE DA LAGOA,

SUR LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE;

Fait en 1798 sur le vaisseau anglais le *Lion*.

26 février 1798.

N'AYANT pu me procurer un passage pour l'Angleterre sur la flotte de la compagnie des Indes anglaise, qui fit voile de Madras vers le milieu de février 1798, sous le convoi du vaisseau de guerre l'*Héroïne*, ma mauvaise santé m'obligea de m'embarquer sur le *Lion*, vaisseau qui avoit été chargé comme surnuméraire [1]. Fort mauvais voilier,

[1] La compagnie des Indes anglaise prend tous les ans à son service une certain nombre de vaisseaux qui font voile en flottes. Ce nombre est réglé par les di-

car la flotte du Bengale le laissa à deux jours de voile de l'endroit où les pilotes quittent ordinairement les vaisseaux, le *Lion* étoit un vieux navire hollandais, trop chargé, à moitié pourri, tout rapetassé, et conséquemment peu propre à porter une si riche cargaison. Il étoit fort imprudent de risquer, sur un pareil bâtiment, la vie d'un grand nombre d'individus.

C'est à ces causes et au mauvais état des voiles et agrès du *Lion*, que l'on doit attribuer les malheurs dont je vais rendre compte. On m'avoit donné à entendre que, quoique la flotte eût fait voile, ce navire partiroit seul pour l'Europe; mais le gouvernement de Madras lui ordonna d'aller à Colombo, et d'y attendre les vaisseaux du Bengale, qui devoient y charger de la canelle. J'observerai ici que si ce vaisseau ne s'étoit pas arrêté dans l'île de Ceylan, il auroit probablement évité le mauvais temps qu'il éprouva ensuite à la hauteur du cap, et y

recteurs; mais quand il se trouve dans l'Inde quelque autre vaisseau et que les magasins sont trop pleins, on charge ce vaisseau pour l'Europe, et c'est ce que les Anglais appellent extra-ship, vaisseau surnuméraire. (*Note du Traducteur.*)

serait peut-être arrivé vers le milieu de mai ; mais, depuis quelques années, les différens gouvernemens *de l'Inde* font partir les vaisseaux dans toutes les saisons, ce qui en fait périr un grand nombre, et en oblige plusieurs à rentrer dans les ports de l'Inde, tout désemparés, et avec des voies d'eau.

Je m'embarquai à Madras le 26 février 1798, à cinq heures après midi, et nous fîmes voile le même soir pour Colombo, où nous arrivâmes le 11 mars. La *Minerve*, vaisseau de la compagnie, et la *Henriette*, navire surnuméraire, n'arrivèrent du Bengale qu'au commencement d'avril. Nous mîmes tous à la voile le 22 du même mois, sous l'escorte du vaisseau du roi l'*Arrogant*, qui nous quitta le 25 par le 3e. degré 23 minutes de latitude septentrionale. Le 29, nous perdîmes de vue la *Minerve* et la *Henriette*, à 32 minutes au nord de la ligne. Comme ces navires marchoient mieux que nous, nous ne les revîmes plus.

Il ne nous arriva rien d'intéressant jusqu'au 10 juin, où nous éprouvâmes un coup de vent furieux par le 32e. degré de latitude sud, et 38e. degré longitude est.

La courte relation que je vais donner,

ainsi que quelques autres remarques, est tirée du journal du vaisseau, jusqu'à notre arrivée dans la baie de Da Lagoa, sur la côte orientale d'Afrique, où le *Lion* fut condamné, à cause de son état délabré. Il faut que j'ajoute que, pendant plusieurs jours, nous ne pûmes porter que très-peu de voiles, parce qu'elles avoient continuellement besoin d'être réparées, ce qui prolongea considérablement le voyage.

Le dimanche 10 juin. Fortes brises de nord-nord-est, brumes et rafales : nous doublons les ris des perroquets ; nous carguons les voiles du perroquet-fougue ; la brise augmente ; nombreux éclairs. A onze heures du soir, tempête, vent du nord-nord-ouest ; nous ferlons le petit hunier ; mais le vent est si violent qu'il met en lambeaux le petit hunier, le grand hunier, la grande misaine et les voiles d'étai, d'artimon, et en enlève la plus grande partie. Le vaisseau fait alors tant d'eau, que nous sommes obligés de tenir continuellement les deux pompes en activité. Le vaisseau roule et fatigue beaucoup; le troisième et second pont sont pleins d'eau. A deux heures du matin, le roulis fait tomber notre grand mât de hune,

ce qui emporte le côté stribord de la grande hune, et enfonce quelques chaloupes employées à dégager le navire des débris du mât. A neuf heures, nous enverguons une autre misaine, la seule qui nous restait. Fortes brises, très-grosse mer, fréquentes rafales. Nous découvrons que la principale voie d'eau est au-dessous de la poupe; l'eau y entre avec tant de force, que les deux pompes peuvent à peine y suffire.

Lundi 11, toujours grand vent, violentes rafales, et une mer furieuse; les deux pompes ne peuvent plus suffire à vider le vaisseau. En conséquence, pour tâcher de ne pas périr, nous commençons à alléger le vaisseau de l'arrière, en jetant à la mer de l'indigo, du sucre, du riz mondé et non mondé. L'étambord souffrant, et le vaisseau fatigant beaucoup, nous déployons la misaine, et continuons jusqu'au soir à jeter des ballots hors du bord. A minuit, nous mettons les pompes à sec; à deux heures du matin, nous perdons le mât d'artimon par le roulis, et à quatre heures et demi, le petit mât de hune, qui fut bientôt suivi du mât de misaine, brisé en trois pièces. Nous coupons les cordages, et débarrassons le navire de ses

débris. Rafales terribles, avec une mer très-houleuse; les deux pompes en activité. Nous jetons des balots à la mer, de l'avant et de l'arrière du vaisseau. La plupart des provisions sont mouillées : la sainte barbe est remplie d'eau, à cause de la grande voie qui est au-dessous.

Mardi 12 juin. La brise est toujours très-forte, avec une mer terrible; le grand mât est le seul que nous ayions debout, et nous nous attendons à chaque instant à le voir emporter, parce que le roulis est très-fort. Nous jetons encore une partie de la cargaison par-dessus bord de l'avant et de l'arrière. Les deux pompes vont toujours. Le vaisseau roule et fatigue considérablement. Le troisième, le second pont, et la sainte-barbe sont remplis d'eau. Le vent souffle violemment toute la nuit; les pentures et les verroux de la grand'chambre manquent. A quatre heures du matin, nous trouvons les planches de la poupe déjointes; l'eau entre de toute part par le derrière, et remplit la sainte-barbe. Le vaisseau fatigant considérablement, et étant dans l'état le plus délabré, nous jetons à la mer tous nos canons, excepté deux, la poudre, la cargaison, une

quantité de provisions de bouche et de bois. Nos pompes ne nous suffisent pas pour vider l'eau. Toujours grand vent, et mer houleuse.

Mercredi 13 juin. Fortes brises et rafales, avec une forte houle du sud-ouest. Le vaisseau fatigue beaucoup. Nous nous servons continuellement de nos deux pompes. Nous jetons jusqu'au soir des ballots par-dessus bord A huit heures après midi, nous parvenons, avec nos deux pompes, à mettre la cale à sec. Fortes brises toute la nuit; le vaisseau fait toujours la même quantité d'eau, et les deux pompes sont en activité. Au point du jour, nous travaillons de nouveau à jeter une partie de la cargaison à la mer; le charpentier tâche de rejoindre les pièces de la poupe, en y clouant des bandes de fer et des listaux, pour empêcher les planches de tomber dans la mer, et d'assurer l'arcasse avec des crampons. Le vaisseau roule toujours et fatigue beaucoup; le troisième et le second pont, ainsi que la sainte-barbe, sont remplis d'eau. Les deux pompes vont, et c'est tout ce qu'elles peuvent faire que d'empêcher le navire de se remplir.

Latitude observée 33° 59′ sud. Les 10,

11 et 12 juin nous n'avions eu ni le temps ni la pensée de prendre hauteur. Le capitaine Sever et ses officiers étoient tellement occupés à remplir les devoirs les plus essentiels de leur état, qu'ils ne savoient plus quel étoit le jour où nous étions; je fus obligé de les remettre au courant.

Jeudi 14 juin. Vent frais, grosse mer. Nous jetons jusqu'au soir des ballots à la mer; nous prenons des ris à la grand'voile. A force de pomper nous parvenons à mettre la cale à sec. Brise plus modérée et beau temps; la mer devient calme. Une pompe constamment en activité. Au point du jour, nous recommençons à jeter des effets par-dessus bord. A dix heures du matin nous élevons un grand mât de perroquet, pour remplacer le mât de misaine, et nous y mettons une bonnette basse, afin de contenir le vaisseau le cap au nord-ouest. Nous avons résolu de marcher au nord, pour gagner la baie de Da Lagoa, ou le cap St-Augustin [1], et pour avoir de plus beau temps. Le bâtiment est dans un état si délabré, que nous nous attendons, à chaque coup de vent, à être engloutis avec lui. Nous trouvons sur le troisième pont plusieurs porte-

[1] Dans l'île de Madagascar.

haubans et planches des gouttières qui se sont détachés. Vent modéré et beau temps. Nous nous servons de nos deux pompes par intervalles, mais d'une sans discontinuer. Latitude observée 34° 30′ sud.

Vendredi 15. juin Brise modérée du sud et beau temps. Nous mettons le cap au nord-ouest à une heure après midi, et nous continuons jusqu'au soir à jeter une partie de la cargaison à la mer. Une pompe va toujours. Nous déployons le perroquet volant au-dessus à bonnette basse, et le fok nous tient lieu de grande voile d'étai. Vent modéré du sud-est et beau temps; mais une mer très-houleuse de l'ouest fait beaucoup rouler le vaisseau. La grand'voile se déchire; nous l'ôtons et mettons une voile de perroquet de fougue à la grande vergue, que nous déployons. Au point du jour nous recommençons à jeter des marchandises par-dessus bord.

L'eau entrant toujours violemment par la poupe, nous nous servons des deux pompes. Le charpentier tâche d'assurer davantage l'arcasse, en y ajoutant de nouvelles pièces de bois et des bandes de fer, et d'arrêter la poupe avec de nouveaux crampons. Nous réparons la grand'voile. Le vaisseau fait toujours

huit pouces d'eau par heure. Latitude observée 34° 8′ sud.

Samedi 16 juin. Brises légères du sud-est et beau temps; mais nous jetons toujours des marchandises à la mer, parce que le vaisseau fait encore autant d'eau. Une pompe toujours en activité; temps modéré, avec une forte houle de l'ouest. A onze heures du soir, la mer est moins agitée; mais le vaisseau fait presque la même quantité d'eau; nous sommes obligés d'avoir toujours une pompe en activité. Le vent à l'est. Au point du jour, nous commençons à dégager les mâts de rechange. Nous prenons un grand mât de hune pour remplacer le mât de misaine, et baissons le mât de perroquet, que nous avions gréé comme mât de misaine, pour y substituer ce mât de hune. Nous nous servons du mât de perroquet pour faire un petit mât de hune. Nous hissons le grand hunier pour tenir lieu de misaine, et nous employons la voile de perroquet comme petit hunier. Les pompes vont toujours. Temps couvert, avec de légères ondées. Point d'observations solaires.

Dimanche 17 juin. Brise modérée du nord-est et beau temps. Les pompes continuellement en activité. Toutes les voiles dehors.

Temps couvert, avec des éclairs du côté de l'ouest. Au point du jour, nous commençons à débarrasser les ponts, à assurer les vergues et mâts de rechange, et à fixer le grand mât de hune, les agrès, etc. Latitude 34° 13′ sud.

L'observation de la hauteur du soleil nous étonne beaucoup, parce que nous nous trouvons plus au sud que nous ne croyions y être.

Lundi 18 juin. Brise modérée du nord-nord-ouest et brouillards. Nous sommes occupés à raccommoder les agrès du grand mât de hune, et à jeter jusqu'au soir des ballots à la mer. Le vent à l'ouest. A une heure après midi, nous mettons le *Cap* au nord. A dix heures du soir rafales. Nous ferlons la grand'voile et le petit hunier. Fortes brises et rafales pendant la nuit. Grande houle de l'ouest. Le vaisseau fatigue et roule beaucoup. Les pompes toujours en activité. Nous trouvons que le navire marche mieux et plus aisément depuis que nous avons jeté à la mer nos canons et une grande partie de la cargaison. Nous sommes obligés de couper une partie du gaillard d'arrière pour soulager l'arcasse, qui est tout-à-fait démontée. Les côtés s'écartent de trois pouces à chaque roulis, et ce

délabrement augmente à chaque instant. Point d'observation de latitude.

Jeudi 19 juin. Vent frais de l'ouest-nord-ouest et rafales. Le vaisseau roule et fatigue beaucoup. Une pompe va sans discontinuer. Nous jetons encore des marchandises à la mer. Le charpentier s'occupe à couper la poupe. Au point du jour nous recommençons à jeter des ballots à la mer comme auparavant. Fortes brises et rafales, avec une grosse houle de l'ouest ; l'entre-pont couvert d'eau, et les pompes toujours en activité. Latitude observée 33° sud.

Mercredi 20 juin. Fortes brises de l'ouest quart de nord, et rafales. Nous continuons jusqu'au soir à jeter des objets de la cargaison par-dessus bord. Le charpentier travaille toujours à couper la poupe. Une pompe va constamment. L'entre-pont est rempli d'eau. Rafales et pluies. Le petit hunier se déchire. Nous le déverguons pour le réparer. Au point du jour nous nous occupons à élever le grand mât de hune. Fortes brises et rafales, avec une mer grosse et houleuse du côté de l'ouest. Les deux pompes en activité. Latitude observée 32° 6′ sud.

Jeudi 21 juin. Brise modérée de l'ouest-

sud-ouest, et temps couvert. Nous hissons la vergue du grand hunier, et nous y mettons la voile de perroquet de fougue, que nous déployons. Longitude, d'apres deux observations lunaires, faites hier et avant-hier, 33° est. Nous comptions être par les 40° est. Cela montre combien le courant du sud-ouest que nous avons rencontré avoit de force, puisque pendant presque toute la tempête, notre vaisseau portoit le cap au sud et à l'est. Rafale, avec de la pluie et une grosse mer de l'ouest: une pompe va toujours. Le charpentier est encore employé à couper la poupe. Le vaisseau fatigue et roule considérablement. Les pompes en activité. Les cordes qui soutiennent la grand'vergue sont emportées; nous la contenons et l'assurons. Latitude observée 30° 7′ sud.

Vendredi 22 juin. Brise modérée du sud-ouest et temps couvert. Le charpentier travaille toujours à couper la poupe. L'équipage s'occupe à réparer les agrès. Une pompe allant sans discontinuer. Nous plaçons la grand'-voile à sa vergue, et nous nous en servons en y prenant un ris. Temps inconstant, avec de violens coups de vent, de la pluie, du tonnerre et des éclairs. Fortes brises toute

la nuit, avec une grosse houle de l'ouest. Le matin, temps plus modéré. Nous nettoyons le second pont. Nous trouvons plusieurs sacs de riz et de biscuit endommagés, provenant du mauvais état du navire. Les pompes vont toujours. Latitude observée 28° 41′ sud.

Samedi 23 juin. Brise modérée de l'ouest-sud-ouest et temps couvert. Le vaisseau roule et fatigue extrêmement. Les pompes vont. Fortes brises toute la nuit, avec de violentes rafales. Grosse pluie, éclairs, mer furieuse de l'ouest. Nous recevons souvent des lames d'eau qui couvrent le pont de l'avant et de l'arrière. L'entrepont est rempli d'eau, et les deux pompes vont toute la nuit. Au point du jour, temps plus modéré. Nous commençons à étalinguer les cables. Nous trouvons plusieurs des planches et des gouttières emportées dans le troisième et second pont. A dix heures du matin, à notre grande joie, nous aperçûmes la terre portant de l'ouest au nord-ouest. C'étoit le mont Calato ou Calico.

Dimanche 24 juin. Fortes brises de l'ouest, et temps couvert. Nous mettons les ancres en dehors des plat-bords. Une pompe toujours en activité. L'île Sainte-Marie est au nord-nord-ouest de notre vaisseau, et à la distance

tance de deux ou trois lieues. A cinq heures après midi les sondes rendent de quinze à neuf brasses. Nous carguons les voiles et jetons l'ancre. Nous avons au sud $\frac{3}{4}$ est du bâtiment l'île Sainte-Marie, et à l'ouest-sud-ouest l'île de l'Eléphant. Nous sommes éloignés du rivage de quatre ou cinq milles. Au lever du soleil nous apercevons six vaisseaux mâtés, avec des voiles carrées. Ils sont mouillés dans la baie de Da Lagoa. Brise modérée et beau temps. A huit heures du matin nous tirons un coup de canon, et fesons des signaux de détresse. A dix heures nous levons l'ancre, et gouvernons pour entrer dans la baie avec le flux. Les sondages sont fort irréguliers. Ils donnent de treize à trois et quatre brasses. A quatre heures après midi il vient à bord une chaloupe du *Neptune*, commandé par le capitaine Thomas Hopper, employé à la pêche de la baleine dans la mer du sud. Le second capitaine, M. Stevenson, qui est dans la chaloupe, nous montre le ressif de l'île du Daim, à un demi-mille sous le vent.

Nous jetons l'ancre par six brasses et demie d'eau, la marée ayant cessé de monter; le ressif que nous avons eu le bonheur d'éviter, mais que nous n'avons aperçu que

lorsque M. Stevenson nous l'a indiqué, nous reste à l'est-nord-est, et n'a aucun brisant pendant la pleine mer.

A six heures après midi, M. Clarke, second capitaine du navire le *Londres*, commandé par M. Keen, et M. Buncker, second capitaine de l'*Elisa*, commandée par le capitaine Kerr, tous deux fesant la pêche de la baleine, sont venus à bord nous offrir des secours. A onze heures et demie du soir nous levons l'ancre d'affourche, et jetons sur-le-champ la seconde ancre, qui retient fort heureusement le navire, sans quoi nous aurions infailliblement été jetés sur le ressif, qui n'est plus qu'à un quart de mille de nous. Le reflux nous entraînoit vers lui, et le vent d'oucst a cessé aujourd'hui à minuit.

Lundi, 25 juin, à sept heures du matin, MM. Keen, Hopper et Kerr, capitaines des trois bâtimens pêcheurs anglais, alors dans la baie, viennent à bord. Les trois autres sont américains. A dix heures et demie nous levons l'anere; la marée commence à monter.

Je saisis cette occasion pour conseiller aux vaisseaux qui tirent beaucoup d'eau, de ne pas mettre à la voile avant que le flux ait atteint les trois quarts de la hauteur où il monte ordinairement.

Nous fesons voile, le cap au sud-sud-est, pour éviter un banc situé au sud du ressif de l'île du Daim. Nous trouvons les sondages fort irréguliers, depuis 7, 4, 3 ½ jusqu'à deux brasses et demie d'eau. Le vaisseau touche très-fort du devant et du derrière. Nous sommes sur le banc que nous voulions éviter; le courant nous y a portés, parce que nous n'avons qu'une légère brise de l'ouest. Sur le banc, le cap Sainte-Marie nous reste au sud-est ¾ sud, à trois lieues par estimation; la Tête-Rouge, à sept lieues à l'ouest, et la montagne Ronde, la plus septentrionale du continent, au sud ¾ ouest, à quatre lieues. Cette montagne est, en effet, très-ronde; celle du sud est plus oblongue, et nous reste au sud quart d'est, à-peu-près à la même distance.

A onze heures, le vaisseau touchant toujours très-fort, nous démontons le gouvernail, et nous sommes obligés de le couper, parce qu'il frappe violemment contre la proue. Nous tirons un coup de canon, et hissons un pavillon pour faire signe de détresse; toutes les chaloupes anglaises et les trois capitaines américains, Paddok, Toby et Catseby, avec leurs chaloupes, viennent à notre

secours. Le vaisseau donne toujours de violens coups de talon, de sorte qu'il est presque impossible de se tenir sur le pont. Nous mettons la chaloupe à la mer, et jetons nos mâts et nos vergues de rechange par-dessus bord pour alléger le vaisseau. Nous portons la petite ancre de touage en avant, et la mouillons sept brasses d'eau, en roidissant le cable pour essayer de remettre le navire à flot; mais c'est en vain. Il ne nous reste plus d'autre espoir de le dégager que lorsque la marée aura presque achevé de monter. Cependant, à une heure après-midi, le vaisseau flotte, et toutes les chaloupes nous remorquent. A quatre heures après-midi nous mouillons par sept brasses et demie d'eau, le flux ayant cessé.

A huit heures nous levons l'ancre, et sommes encore remorqués par toutes les chaloupes, et à onze heures nous nous trouvons à côté des bâtimens pêcheurs; le rivage de l'île du Daim, le plus près de nous, étant à deux milles de distance. L'une de nos pompes n'a pas cessé d'aller depuis vingt-quatre heures; mais nous ne trouvons pas que le vaisseau fasse plus d'eau qu'avant d'avoir touché.

Mardi 26 juin. Vent frais et beau temps. Nous débarrassons les ponts, et sommes obligés de nous servir continuellement d'une pompe. Nous assemblons un conseil de marine, composé des trois capitaines anglais et de leurs charpentiers, qui condamnent le navire.s Alors le capitaine Sever frète les navire le *Londres*, le *Neptune* et l'*Elisa*, pour transporter le reste de la cargaison du *Lion* en Angleterre.

Nous levons l'ancre, et nous approchons plus près de la rivière Mafumo, où nous avons dessein de rester pour livrer la cargaison aux trois bâtimens dont je viens de faire mention.

Avaries du vaisseau durant la dernière tempête. Outre les mâts de misaine et d'artimon, et le grand mât de hune, il a perdu son gouvernail en touchant dans la baie ; la proue ne tenoit plus ; l'étambord étoit sorti de sa place, parce que le bois étoit pourri ; toutes les gouttières sur le troisième et le second pont étoient relâchées de l'avant et de l'arrière ; il y avoit trois planches emportées, avec une ouverture d'un pouce et demi ; deux traverses et deux courbes avoient éclaté sur le second pont, et une traverse

étoit tout-à-fait cassée sur le troisième ; la barre supérieure de l'arcasse étoit relâchée de cinq pouces ; les taquets de la poupe lâchés, et toutes les grandes chaines sorties de leur place. Tous ceux qui sont venus à bord du *Lion*, conviennent qu'ils n'ont jamais vu un vaisseau amené dans le port, dans un état si délabré, et sont surpris qu'il ait pu résister à la mer après d'aussi grandes avaries. Le capitaine Hopper, qui a aidé à remorquer le *Tuteur* [1] du cap de Bonne-Espérance, dit que ce que ce dernier avoit souffert n'étoit rien en comparaison des avaries du *Lion*.

Mercredi 27 juin. Vent léger et beau temps. Le *Londres* s'approche du *Lion*, et on lui délivre des balles de coton et des caisses d'indigo pour alléger le vaisseau autant que possible, parce qu'il y a une barre à l'embouchure de la rivière. A quatre heures après midi, nous levons l'ancre, et sommes venus plus près de la rivière ; les pompes jouant comme à l'ordinaire, et le vaisseau fesant plus de quatre pouces d'eau par heure.

Jeudi 28 juin. Brises légères et beau temps. A dix heures et demie du matin, le *Neptune*

[1] The guardian.

et l'*Elisa* vinrent nous prendre à la remorque. Nous levons l'ancre, et à quatre heures après-midi nous mouillons par cinq brasses d'eau dans la rivière Mafumo, ou la rivière anglaise, à environ deux milles au-dessus de la barre.

Le vaisseau a continué de faire deux pouces d'eau par heure, jusqu'à ce que nous l'ayions quitté le dix-huit Juillet. Alors toute sa cargaison, excepté environ 600 sacs de sucre, ses provisions et ses agrès, a été confiée aux soins du troisième lieutenant. Le capitaine Sever a frété la *Bretagne*, capitaine Clarke, pour porter le reste au cap ; cependant la *Bretagne* ne doit quitter la baie de Da Lagoa que dans quelques semaines. Il faut observer que pendant tout le temps rigoureux que nous avons éprouvé, le capitaine Sever et ses officiers ont fait des efforts incroyables, et se sont tenus sur le pont et dans les autres endroits du navire où leur présence et leurs secours étoient nécessaires. C'est entièrement à leur conduite et à celle du maître d'équipage et du charpentier, qui sont deux hommes des plus habiles et des plus actifs, que nous devons le salut de l'équipage et celui du reste de la cargaison. Il arrive souvent

qu'il y a plusieurs pesonnes de tuées par la chute des mâts, dans des temps comme celui que nous avons éprouvé; mais il ne nous est arrivé aucun accident de cette espèce, quoique l'équipage fût composé de plus de cent hommes.

La courte relation que je vais donner de cette partie de l'Afrique, sera, j'espère, de quelqu'utilité à tous les vaisseaux qui pourront y aborder. Elle auroit été d'un plus grand intérêt, si, pendant le peu de temps que nous restâmes dans la rivière, j'avois eu une chaloupe à ma disposition. Dans le cas où nous nous trouvions, je ne pouvois aller que rarement à terre, et encore pour très-peu d'heures à la fois; d'ailleurs, le mauvais état de ma santé ne me permettoit pas de m'écarter bien loin dans le pays. Cependant j'ose dire que si l'on va encore dans cette partie du monde, on trouvera ce que j'ai écrit très-exact.

La baie de Da Lagoa, située à-peu-près par les 25° 52′ de latitude sud, et par le 33e. degré de longitude à l'est du méridien de Greenwich, est très-grande, puisqu'elle a environ trente milles de l'est à l'ouest, et soixante du nord au sud. Elle n'est cepen-

dant que très-peu connue. Toutes les cartes que j'en ai vues sont fort incorrectes, et n'indiquent pas l'île du Daim. Cette baie est très-fréquentée par les bâtimens qui vont à la pêche de la baleine dans la mer du sud.

Les baleines entrent dans la baie au mois de juin pour y faire leurs petits, et la quittent en septembre, quand ils sont assez forts pour les suivre à la mer. On appelle cette espèce de baleines les baleines droites. Elles ont communément soixante pieds de long, et donnent environ huit tonneaux d'huile. Il s'en trouve de beaucoup plus longues. En 1798 elles étoient fort nombreuses dans la baie de Da Lagoa. Comme les pêcheurs sont continuellement occupés à pêcher des baleines, ou à en extraire l'huile, on doit, en quelque sorte, les excuser de n'avoir pas publié le plan d'un port qui devroit être mieux connu; et si, à la paix avec la France et la Hollande, le cap de Bonne-Espérance nous reste, comme nous devons le désirer, il n'y aura pas de meilleur endroit pour former un établissement, parce qu'on y trouve un port fort commode, et que plusieurs grandes rivières y ont leur embouchure.

La rivière de Mafumo, qu'on appelle aussi

la rivière anglaise, est navigable pour les gros vaisseaux. Elle a quatre milles de large, et dans les hautes marées, quatre pieds d'eau sur la barre qui est à son embouchure. A la vérité son canal n'a pas plus d'un mille de largeur. Le capitaine Hopper, qui a bien voulu me procurer tous les renseignemens qui dépendoient de lui, et qui a souvent été dans cette baie, a appris des Portugais qui y sont établis, que les vaisseaux qui tirent douze pieds d'eau peuvent naviguer dans la rivière de Mafumo jusqu'à plus de trente ou quarante milles de son embouchure, et que de très-grosses barges la remontent jusqu'à plusieurs cent milles au-delà. J'avoue que d'après l'aspect de cette rivière, je suis porté à croire les rapports du capitaine Hopper. Les vaisseaux mouillent ordinairement à deux milles au-dessus de la barre, dans un endroit où il y a beaucoup d'eau, où l'on est à l'abri de tous les vents, et où il est facile de se procurer des provisions de toute espèce, telles que de l'excellent bœuf, des chèvres, des volailles, du poisson, des patates, des choux et d'autres herbages, des citrons, des bananes, avec beaucoup de bonne eau qu'on puise des deux côtés de la rivière.

Je conseille à un vaisseau qui veut entrer dans la baie, de tenir le nord et le nord-ouest, jusqu'à ce qu'il soit par huit à neuf brasses d'eau, et que le cap Sainte-Marie lui reste au sud $\frac{1}{4}$ d'est $\frac{1}{4}$ d'est, en estimant deux points à l'ouest pour la variation de l'aimant. Il faut se tenir à la distance de près de trois lieues, où l'on aperçoit de hauts brisans qui s'étendent à près de sept milles vers le nord. Plus on approche de ces brisans, moins on trouve de profondeur; mais plus on s'en éloigne, plus il y a d'eau. Il faut alors se tenir à l'ouest, c'est-à-dire, ouest quart de sud-ouest, et ouest quart de nord, d'après le compas.

On rencontre fréquemment des mascarets; mais en entrant à mi-flux, on n'a jamais moins de quatre brasses d'eau. Il y a dans la baie nombre de bas-fonds, d'écueils et de bancs mouvans, occasionnés par les marées et les nombreuses rivières qui s'y jettent. On dit que ces bancs changent de place toutes les hautes marées, ou quand il fait un grand vent d'est, seul vent où la mer soit agitée dans la baie. Cela n'empêche cependant pas qu'un vaisseau ne puisse mouiller en toute sûreté dans plusieurs parties de la baie, là où il y a un bon fond et de l'eau

suffisamment. Les sondages sont fort inégaux dans toute la baie. On trouve souvent dix brasses, puis cinq, ensuite pas de fond, et immédiatement après pas plus de quatre brasses.

L'île du Daim est la terre que l'on approche le plus en entrant ; elle est basse et sablonneuse, couverte de broussailles, et a trois ou quatre milles de longueur. Il y a un ressif qui s'étend à deux ou trois milles en mer, portant du nord-ouest à l'est-nord-est. Le meilleur temps pour y entrer est à demi-flux. La marée y monte de plus de douze pieds. La pleine mer et le jusant sont à quatre heures après midi.

En envoyant les chaloupes en avant avec un bon vent, on peut aisément éviter tous les dangers. La Tête-Rouge est une pointe de terre rouge, assez haute et escarpée, qui se trouve au nord de la rivière Mafumo. La pointe opposée n'est pas si élevée. Il faut se tenir à un peu plus d'un mille de la Tête-Rouge pour avoir la plus grande profondeur d'eau en passant la barre, parce que de l'autre côté il y a un banc qui a plus d'un mille de long, et dont une partie est découverte quand la marée baisse.

Les habitans de Da Lagoa sont caffres ; ils ne sont pas nombreux, car je ne me rappelle pas d'en avoir jamais vu plus de cent ou cent cinquante à la fois, quoiqu'ils accourussent autour de nous quand nous descendions à terre. Je ne crois pas qu'il y en ait plus de six à dix mille dans les environs de la baie. C'est une race dont la peau est d'un beau noir. Les hommes sont grands, bien faits, robustes, et, selon toutes les apparences, fort sains ; mais la plupart ont des hydrocèles. Ils vont presque nuds ; les femmes ne portent qu'une pièce de pagne fort étroite, avec deux ou plusieurs morceaux de cuir pendant par-derrière, ornés de grains de verroterie, et teints ou tannés avec de la terre rouge. Les hommes ont en général un sifflet de corne d'antelope ou de daim, pendu au cou avec une corde, et dont ils se servent pour s'appeler quand ils sont éloignés les uns des autres. Ils en ont aussi de bois et d'ivoire ; ils se parent, outre cela, avec des boutons de cuivre et des morceaux de porcelaine cassée, passés dans des plumes d'oie et dans diverses racines, auxquelles ils attribuent des vertus médicinales. J'en ai apporté plu-

sieurs morceaux, et j'ai trouvé que c'étoit un aromate astringent. Je leur en ai vu user avec succès pour arrêter le sang, en le mâchant et en l'appliquant sur la blessure. Ils s'en servent aussi pour guérir les maux d'estomac : s'il faut les en croire, c'est un remède infaillible.

Ils arrangent leurs cheveux de différentes manières. Quelques-uns d'entr'eux se donnent beaucoup de peine pour cela, et les oignent souvent avec de l'huile. Chose singulière ! je n'en ai jamais rencontré deux exactement coiffés de même. Ils se rasent avec un morceau de fer ; c'est-à-dire avec un grand clou, auquel ils donnent la forme d'un ciseau, et jamais ils ne se servent d'eau ni d'aucun équivalant, pour se mouiller la barbe. Ils se coupent ordinairement tous les cheveux, excepté une grosse touffe sur le haut de la tête. Ils lient cette touffe et la relèvent avec plusieurs petits morceaux de bois, pour lui donner la figure d'un pain de sucre dont la pointe est cassée. J'ai vu quelques-uns de ces nègres qui conservoient deux grosses touffes de cheveux de chaque côté de la tête, et qui les passoient dans des morceaux de cuivre de la grosseur de nos boutons ordinaires, et troués.

Les deux sexes se rasent les sourcils, n'en laissant que deux petits brins au milieu. Les femmes se rasent toute la tête, excepté un petit espace sur le haut, de la forme d'une demi-lune. Les hommes s'arrachent le poil dans toutes les parties du corps, excepté sous les aisselles. Pour s'épiler plus facilement, ils se frottent avec des cendres. La plupart des hommes et des femmes de distinction portent des chaînes de cuivre au cou et aux poignets. J'ai vu des femmes qui en avoient autour du cou de trois pouces de large, et qui pesoient quatre ou cinq livres. Les hommes les portent plus petites, à plusieurs rangs, et, depuis les poignets jusqu'au coude, aux deux bras; celles du cou sont triangulaires; celles des poignets forment des cercles; celles qu'ils ont autour du cou semblent leur faire du mal, parce qu'elles les empêchent de tourner aisément la tête: mais comme ce sont des marques de distinction, et qu'elles ne sont portées que jusqu'à un certain âge, ils ne se soucient pas de les quitter.

Je n'ai pu apprendre à quel âge ou à quelle époque ils quittent ces chaînes. Mais je n'ai guères vu d'hommes en porter après

l'âge de trente ans. Ils m'ont toujours dit qu'elles leur étoient données par leurs parens.

Les hommes et les femmes de la baie de Da Lagoa portent des bagues aux doigts des mains et des pieds, et quelques-uns d'eux des chaînes de cuivre immédiatement au-dessous du genou; les femmes ont des colliers de grains de verre de diverses couleurs, mais les plus pauvres n'ont pas beaucoup d'ornemens. Les femmes se frottent toujours le corps avec de l'huile, dans laquelle elles mettent de la terre rouge, que l'on trouve facilement dans le pays.

Ils sont tous tatoués : le tatouage de quelques-uns s'étend depuis le milieu du front jusqu'à la pointe du menton, de cette manière et sur les tempes il forme un X. Ils sont aussi tatoués sur le corps, principalement sur l'estomac ; et chaque famille a une manière particulière de se tatouer.

La polygamie est permise à la baie de Da Lagoa. Les hommes y achettent les femmes, en donnant aux pères de ces dernières une dixaine de bœufs, plus ou moins. Il en faut aussi donner quelques-uns au chef du pays, qui, par ce moyen, est intéressé à maintenir cet usage.

Le

Le divorce n'est pas à la mode à Da Lagoa, car les hommes sont tous fidèles ; et les femmes, quoique presque nues, vertueuses. D'après quelques renseignemens, je sus qu'ils étoient surpris que j'eusse fait des questions à ce sujet. Il y a cependant quelques femmes ou filles qui vont à bord des vaisseaux et qui font tort à l'honneur de leurs compatriotes ; mais elles sont justement considérées comme le rebut de la société. Leur nombre n'est pas considérable, et elles ne se livrent pas même à différens hommes.

La manière de saluer des habitans de Da Lagoa, est de dire *ching-ching* [1], qu'ils répètent rapidement, *en appuyant beaucoup sur le dernier ching*. En même temps, ils s'inclinent et présentent la main, soit la droite, soit la gauche, car ils ne font aucune distinction à cet égard. Il s'en trouve qui ajoutent *saheb* à *ching-ching*, mais cela est rare. Ces deux expressions sont amicales. Les indigènes de Da Laoga sont une race d'hommes doux et sans méchanceté, toujours de bonne humeur, riant de bon cœur

[1] Il est assez singulier que cette salutation soit la même que celle des Chinois, avec qui, d'ailleurs, les naturels de Da Lagoa n'ont rien de commun. (*Note du Traduct.*)

pour la moindre chose. Ils rient, sur-tout, beaucoup quand on leur offre de leurs denrées moins qu'ils ne veulent les vendre, et font de grands *ha ! ha !* Ils sont cependant très-rusés, et ils tâchent de tromper quand ils le peuvent, en demandant deux ou trois fois plus que ne valent leurs marchandises.

Ces caffres sont enclins à la vengeance quand on les insulte; ils saisissent alors la première occasion qui s'offre d'assassiner leur ennemi ; mais ils ne font point de mal quand on ne les provoque pas. J'ai entendu raconter qu'ils avoient une fois tué le charpentier d'un bâtiment pêcheur, parce qu'ils l'avoient pris pour un homme auquel il ressembloit beaucoup, et qui avoit offensé quelques-uns d'entr'eux, peu de temps auparavant. On avoit envoyé deux chaloupes à terre au même endroit pour chercher du bois. Le charpentier s'étoit un peu écarté des chaloupes ; ils le saisirent et le percèrent de deux ou trois coups de lance. Quelques matelots entendirent ses cris, vinrent à lui et l'emportèrent dans leur chaloupe : plusieurs naturels vinrent aussi et les aidèrent à pousser leur chaloupe au large.

Les indigènes de Da Lagoa sont des

hommes bons et honnêtes, mais ils mendient beaucoup, particulièrement du côté du Nord. Je m'imagine qu'ils ont pris cette coutume des Portugais. Pendant notre séjour dans la baie, il n'y a jamais eu d'exemple qu'ils aient dérobé la moindre chose, quoiqu'ils en aient souvent eu l'occasion, puisque les ponts du *Lion* en étoient toujours couverts depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Je suis persuadé que si l'on formoit un établissement à Da Lagoa, les naturels ne tarderoient pas à devenir fort utiles. Ce n'est sans doute que le défaut de savoir fabriquer des étoffes qui empêche qu'ils soient décemment vêtus, parce qu'ils aiment beaucoup toute espèce de vêtemens. Ils reçoivent avec plaisir un vieux gilet, une vieille chemise, une veste, un mouchoir, une culotte, des bas et des souliers, que l'on veut échanger pour de la volaille, du poisson, des œufs, ou d'autres objets qu'ils apportent dans leurs chaloupes. Ils recherchent beaucoup les chapeaux ainsi que les perruques. Quelques fils du roi *Capelleh*, âgés d'environ douze ou quatorze ans, venaient souvent à bord du *Lion*, ayant sur la tête de

vicilles perruques, dont ils étoient très-fiers.

Ce sont les femmes qui font tout ce qu'il y a de plus fatigant à Da Lagoa. On les voit travailler dans les champs, couper du bois, tandis que les hommes armés les gardent. Il n'est pas rare de rencontrer des femmes avec un enfant sur le dos, dans une peau de chèvre, et un gros fardeau sur la tête. Elles font ainsi plusieurs milles le long du rivage. Cependant, quand les hommes viennent à bord, ils travaillent toute une journée pour une poignée de sucre, qu'ils appellent du *miel anglais*. Quoiqu'ils aient beaucoup de cannes à sucre, ils ignorent absolument la méthode d'en extraire le sel. Ils nous furent d'un grand service pour décharger la cargaison du *Lion*, parce que, pour quelques sacs de sucre endommagé qu'on leur distribuoit, ils travailloient souvent à hisser les balots, et dix à douze d'entr'eux en fesoient autant en deux heures que nos lascars dans presque toute une journée. Il est vrai que ces derniers étoient très-affoiblis par la fatigue qu'ils avoient depuis peu éprouvée ; cependant nous en avions très-peu de malades.

Lorsqu'on va dans les villages de Da Lagoa,

gouvernement retire de grands profits de tous les procès jugés au lotou.

Dans nulle autre contrée de l'Orient l'établissement du souverain n'est réglé avec plus d'ordre et de précision qu'à la cour birmane. Il est splendide sans prodigalité, et nombreux sans confusion. Lorsque j'étois à Ummerapoura, les personnages les plus distingués, après l'empereur, étoient sa principale épouse, Nandoh-Praw, dont il n'avoit point d'enfans mâles; la seconde reine, Mayak-Nandoh, qui avoit deux fils; l'engée Tekien [1], ou prince royal, et le pée Tekien, ou prince de Prome. Les princes de Thongo, de Bassien et de Pagahm sont nés de concubines favorites.

L'engée Tekien est marié, et a un fils et deux filles, tous très-jeunes. Le fils de ce prince a la préséance sur ses oncles, parce que la couronne échoit aux héritiers mâles en ligne directe.

A la suite des princes du sang royal, sont les woungées [2], ou principaux ministres d'état. Ils doivent être au nombre de quatre; mais il y a, depuis long-temps, parmi eux,

[1] Souvent appelé engée ou engy Praw.

[2] *Woun* signifie fardeau, et *woungée*, qui est un mot composé, veut dire : *porteur du grand fardeau*.

une place vacante. Les woungées (*Voyez Pl. VIII.*) forment le grand conseil de la nation. Chaque jour, excepté celui du sabath birman, ils siégent dans le lotou, depuis midi jusqu'à trois ou quatre heures, et même plus tard, lorsque les affaires l'exigent. C'est d'eux qu'émanent les ordres pour les maywouns, ou vice-rois des différentes provinces. Ils surveillent tous les autres départemens, et dans le fait, ils gouvernent l'empire, sous l'inspection du monarque, dont la volonté est absolue et le pouvoir illimité.

Pour accélérer l'administration générale, quatre woundocks (*Voyez Pl. IX.*) sont adjoints aux woungées ; mais leur autorité est très-inférieure à celle de ces derniers. Les woundocks siégent dans le lotou, avec voix consultative. Ils donnent leur opinion, et si elle diffère de celle des autres, ils peuvent en faire mention; mais les woungées seuls décident. Cependant les woundocks sont souvent chargés de faire exécuter les mesures d'une grande importance.

Quatre attawouns, ou ministres de l'intérieur, jouissent d'une influence qui quelquefois s'oppose avec succès aux desseins des woungées, et à l'exécution des mesures

d'une manière fort affectée, mais ils ont l'air d'éprouver un grand plaisir.

La nourriture ordinaire des indigènes de Da Lagoa est du poisson, du maïs et du riz; mais ils mangent volontiers de tout autre chose, excepté du fromage. Ils prennent même des boyaux de chèvres et de bœufs, les vident sans les laver, et les dévorent sans leur donner le temps de cuire. Les vaches marines et les baleines mortes qui viennent échouer sur la côte, ne leur échappent pas. Ils nourrissent les esclaves qu'ils prennent à la guerre, avec de l'herbe et de l'eau: aussi en ai-je vu qui avoient l'air le plus triste et le plus malheureux. Quoique je ne sois pas l'avocat de l'esclavage, je crois que nous aurions fait un acte d'humanité, en achetant quelques-uns des captifs qui nous furent offerts pour une bouteille de *rhum* ou d'*arrack*! Ces infortunés étoient entièrement nus, et on ne leur donnoit aucune nourriture. Je demandai comment il étoit possible qu'ils subsistassent; l'un des naturels me répondit: —«De même que les bœufs.»—Il ajouta que dans les temps de disette ils étoient eux-mêmes obligés de manger de l'herbe.

Certes, si les naturels de Da Lagoa man-

quent de vivres, ils ne le doivent qu'à leur extrême indolence. Lorsqu'on leur offre des graines de légumes, ils les prennent ; mais il y a dix contre un à parier qu'ils ne se donneront même pas la peine de les semer. Les végétaux que nous nous procurions étoient ceux qui étoient restés dans les jardins que les Portugais avoient faits ; mais les naturels ne s'étoient jamais occupés à les entretenir. On leur a souvent donné de petits cochons ; mais au lieu de les garder pour les faire multiplier, ils les ont toujours tués.

Ils aiment beaucoup les liqueurs de toute espèce ; et plus elles sont fortes, plus elles leur plaisent. Ils les appellent alors de *forts coups*, et les boivent toujours pures et en grande quantité. Je n'en ai trouvé qu'un qui ne voulut pas prendre de la liqueur sans la mêler avec de l'eau. J'en ai vu beaucoup boire, ou plutôt avaler, plusieurs rasades d'eau-de-vie, où l'on avoit mis du piment, sans en paroître du tout affectés, et qui en demandoient encore au bout de quelques minutes.

Je ne puis douter que les naturels de Da Lagoa n'aient l'idée d'un être suprême ; mais je n'ai jamais remarqué ni appris qu'ils eussent d'autre culte que quelques légères

formules de la religion mahométane ; ils n'ont cependant ni mosquées, ni autre lieu destiné à des cérémonies religieuses. Ces notions leur viennent de leur communication avec Surate et avec Mosambique ; car, pendant que j'étois à Da Lagoa, il y avoit un prêtre mahométan et deux ou trois musulmans attendant un vaisseau qui devoit venir les prendre, lorsque la mousson le permettroit.

Les Portugais font encore un peu de commerce à Da Lagoa. Il y en étoit resté quelques-uns qui avoient coutume de venir souvent à bord du *Lion*.

Les naturels de Da Lagoa sont tous circoncis, chaque district pratiquant cette cérémonie tour-à-tour. En 1798, on circoncit beaucoup de jeunes gens sur la rive septentrionale du Mafumo. L'un des habitans de la rive méridionale me dit que l'année suivante ce seroit leur tour, parce qu'ils auroient un nombre suffisant de jeunes gens. La cérémonie se pratique sur le bord de la mer ou de la rivière, et immédiatement après l'opération, on fait entrer les jeunes gens dans l'eau pour étancher le sang ; mais il ne leur est pas permis d'approcher de leurs huttes jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement guéris.

Ils regardent cet espace de temps comme une espèce de jubilé, ou de fête, restant toujours ensemble, sous l'inspection d'un vieillard, dont ils sont obligés de suivre les instructions et les ordres; et ils ne font que danser, chanter et se promener.

La première fois que j'allai à terre sur la rive septentrionale, j'étois accompagné par plusieurs capitaines de navire. Les Portugais y avoient un petit fort qui a été depuis peu pris par les Français. Ce fort, étroit, et dominé par plusieurs montagnes qui l'environnoient de très-près, étoit carré et avoit un fossé étroit et sans eau. Les Français l'ont rasé, et en ont enlevé toutes les munitions et les canons, excepté un, qui n'avoit plus de culasse.

Les naturels se rassemblèrent autour de nous au nombre de cent cinquante, ou deux cents, avec environ quarante nouveaux circoncis, dans leur habillement de guerre, qui consiste en un grand bonnet fait de jonc. (*Voyez Pl. XXX.*) Ils le baissent sur le visage quand ils sont au combat. Il y a deux trous pour les yeux, et on l'orne de grains de verre rouge et blanc. Ils avoient aussi des roseaux autour du cou et autour de la ceinture. Chacun d'eux étoit armé d'une pe-

tite lance, semblable à celle dont se servent les naturels de Madagascar. Ils la jettent avec beaucoup d'adresse à trente ou quarante pas ; car ils sont presque sûrs de ne pas manquer un très-petit but. Il y en a même d'assez adroits, à ce que l'on m'a dit, pour tuer des mouettes au vol.

Ils dansèrent en chantant en cœur, à-peu-près comme je l'ai vu faire aux jeunes gens dans le Carnate. Toutefois les danseurs de Da Lagoa étoient plus agiles, et observoient bien mieux la mesure. Je les observai attentivement. Ils étoient sur deux lignes, et chantoient alternativement. Ils se formèrent ensuite en colonne, puis en cercle, et continuèrent de danser pendant quelque temps, avec beaucoup de vivacité. Ils s'arrêtèrent subitement, donnèrent un coup de leurs sifflets, et se dispersèrent en criant de toute leur force. Quelques-uns furent réprimandés par leur maître, de ce qu'ils ne savoient pas mieux leur leçon. Cela fait, ils revinrent, et nous saluèrent en passant. Je leur donnai à presque tous du tabac, qui leur fit grand plaisir, parce qu'il étoit très-fort et les fesoit éternuer.

Je débarquai souvent pour visiter les dif-

férens villages des Da-Lagoans, et je reçus par-tout des marques d'attention, soit de la part des hommes, soit de celle des femmes. On me demandait, ainsi qu'à mes compagnons, si nous n'avions besoin de rien, et l'on nous présentoit de l'eau et du lait. Les Da-Lagoans étoient fort contens quand nous leur parlions leur langue. Quand nous portions du poisson avec nous, ou qu'il nous arrivoit de tuer du gibier, ils nous le fesoient cuire ; mais ils ne nous rendoient pas ces petits services sans intérêt. Ils nous demandoient tantôt un mouchoir, tantôt une veste. Quand nous le leur permettions, ils coupoient les boutons de nos habits ; mais si nous avions l'air tant soit peu mécontent, ils cessoient à l'instant.

Il y a quatorze chefs sur la rive méridionale du Mafumo [1], outre plusieurs autres petits princes trop nombreux pour pouvoir les citer. Ils sont néanmoins tous tributaires de Capelleh, car c'est lui qui donne l'investiture des terres. Il est conséquemment le chef le

[1] Voici leurs noms : Capelleh, Joveh, Ouangoveh, Mutoual, Mallambaneh, Ouancome, Panelleh, Maputeh, Machelembey, Corro, Chenandlo, Gomano, Machecheouan et Goumano.

plus puissant de la rive méridionale. Ses états s'étendent dans l'intérieur à deux cent milles, et ont sur la côte une étendue de cent milles, ou, pour parler le langage du naturel qui me donna ces renseignemens, ils ont dix journées de longueur et cinq de largeur. Les autres chefs ne sont pas si connus, parce que l'on n'a guères de communication avec eux. Les vaisseaux qui entrent dans la rivière de Mafumo mouillent près du royaume de Capelleh, et les bâtimens pêcheurs jettent l'ancre dans la baie près de l'île du Daim, excepté quand ils ont besoin de faire de l'eau.

Pendant notre séjour à Da Lagoa, l'un des bâtimens pêcheurs envoya une chaloupe à l'île de l'Eléphant pour chercher de l'ambre gris. Le lieutenant qui fut chargé de cette commission m'apprit qu'il avoit été très-bien accueilli du chef de cette île, et que s'il n'avoit pu se procurer d'ambre gris, il avoit au moins rapporté beaucoup de volailles, et d'autres provisions.

Capelleh est très-jaloux quand on a quelques rapports avec un autre chef. Quelquefois, quand il ne fournit pas les provisions dont on a besoin, on est obligé de lui dire que tel ou tel chef en a offert. Cette ruse produit

ordinairement l'effet désiré, et il aime mieux se gêner lui-même, que de souffrir que les autres chefs aient nos toiles bleues ou nos liqueurs spiritueuses.

Joveh passe pour le plus puissant, après Capelleh, dont il est neveu. Cependant, comme le gouvernement est héréditaire, ce sera Ouangoveh, fils aîné de Capelleh, qui succédera à son père.

Il n'y a que quatre chefs sur la rive septentrionale : Ouambo, Maferent, Mavote et Mafumo. Les habitans de ce pays sont bien différens de ceux de la rive méridionale. Du temps des Portugais, Mafumo étoit le plus puissant, parce qu'ils avoient coutume de l'aider dans ses guerres ; mais depuis leur départ, Ouambo lui a enlevé son royaume, et le tient dans une sorte de captivité. Il vint deux fois à bord avec des agens de Ouambo, qui avoient envie de trafiquer avec nous. Ayant appris que Capelleh n'étoit pas bien avec Mafumo, et qu'il ne falloit pas trop se fier à Ouambo, nous ne voulûmes pas accepter leurs propositions.

Quoique prisonnier, Mafumo n'avoit pas perdu l'appétit ; car il mangea et but autant lui seul que pourroient manger six Européens

qui auroient grand'faim. Les agens d'Ouambo avoient de longues robes rouges, et paroissoient mépriser les habitans de la rive méridionale. D'après les renseignemens que j'ai eus, je suis certain que Capelleh craint extrêmement Ouambo. Un des sujets de Capelleh m'informa qu'il n'y avoit que la rivière qui empêchât Ouambo d'attaquer son maître; mais que si l'on savoit qu'il m'eût instruit de ce secret, Capelleh le feroit sur-le-champ mettre à mort. Les naturels de la rive septentrionale sont une race guerrière et féroce, et ceux de la rive méridionale sont doux et plus civilisés que les autres.

J'ai plusieurs fois vu Capelleh. C'est un homme grand, mince, et qui a environ soixante ans. Son seul but, en venant nous voir, étoit d'avoir des présens, et de boire des liqueurs spiritueuses, qu'il aime beaucoup. Son palais, s'il mérite ce nom, est situé à neuf milles des bords de la rivière. Il est construit d'après le plan de leurs huttes ordinaires, mais il est beaucoup plus grand. En venant à bord, Capelleh étoit toujours accompagné de deux ou trois reines et d'une garde de trente hommes, armés de lances et de haches d'armes, faites avec de gros

cloux. Quelques-uns d'eux avoient des boucliers de peaux de rhinocéros ou d'autres peaux.

Ayant appris son arrivée chez le roi de l'eau, c'est-à-dire chez son premier serviteur, j'allai avec plusieurs capitaines de navire lui rendre visite, et lui porter des présens. Quand on lui en offre il témoigne son approbation, en disant *ah ! ah !* et très-souvent *ouahombea*, c'est-à-dire, *fort bon ;* mais il ne pense guères à donner quelque chose en retour, à moins qu'on ne lui fasse entendre qu'on le désire. Je lui donnai une veste d'écarlatte galonnée, et un hausse-col où étoient gravées les armes du roi d'Angleterre. C'étoit l'uniforme du 73e. régiment de montagnards. Il se retira sur-le-champ dans une hutte avec ces présens pour s'en décorer, et revint quelque temps après. Quand on fait des présens aux naturels de Da Lagoa, ils s'empressent de les mettre sur eux. Je dis à Capelleh que cet habillement appartenoit au roi George, et il en parut très-content et très-fier. Il portoit auparavant l'uniforme de la compagnie des Indes hollandaise, qui est verd et blanc : il avoit des culottes rouges, deux épaulettes d'or, un chapeau retapé avec la cocarde nationale, que je lui dis être un ornement

nement peu fait pour un roi. Mais il parut faire beaucoup moins d'attention à mes observations qu'à quelques bouteilles de rhum et d'eau-de-vie que je lui présentai. Empressé de les goûter, il en prit aussitôt une bouteille, et l'emporta dans la hutte, où, d'après son désir, je le suivis et la lui vis vider avec la reine favorite en moins d'un quart-d'heure, disant à ceux qui l'environnoient, *ching-ching*, toutes les fois qu'il buvoit.

Il me témoigna des attentions particulières, parce que j'étois en uniforme, et il m'offrit de sa liqueur ; mais je la refusai. Il me prit alors la main, cria *ching-ching*, me fit apporter différentes sortes de noix grillées, et du lait nouveau, ce qui fut pour moi un assez grand régal, car je n'en avois pas bu depuis plusieurs mois. Capelleh eut soin de ne point offrir de liqueur aux gens de sa suite, qui ne l'auroient certainement pas refusée. Toutes les fois qu'il buvoit, plusieurs d'entr'eux le regardoient avec des yeux avides. Après avoir vidé sa bouteille il sortit, et nous fit présent de deux beaux bœufs, en disant qu'il iroit le lendemain à bord du *Lion*, si le temps le permettoit. Il retourna néanmoins ce soir-là au lieu de sa résidence

ordinaire, ne se souciant pas, sans doute, de se hasarder à bord à cause de la grandeur du navire, et parce qu'on disoit que c'étoit un vaisseau de guerre. Je suis sûr qu'il avoit peur d'être retenu prisonnier jusqu'à ce qu'on eût donné quelque chose de prix pour sa rançon, car j'appris qu'il avoit une fois été invité à bord d'un vaisseau, et traité de cette manière. Il auroit éprouvé un accueil bien différent à bord du *Lion*. Le capitaine Sever avoit résolu de lui rendre des honneurs, et de lui faire de beaux présens.

Le *Lion* étant plus grand qu'aucun vaisseau qui fût entré dans la rivière de Mafumo depuis le *Kent* [1], étoit toujours appelé par les naturels, *le vaisseau du roi George ; le vaisseau de guerre de cent canons et deux cents hommes d'équipage*.

Il n'est que trop vrai que quelques-uns des naturels, après avoir travaillé pendant plusieurs semaines à bord des bâtimens pêcheurs qui avoient besoin de monde, ont été enlevés et vendus au cap de Bonne-Espérance comme esclaves. Je les ai entendu réclamer par leurs amis et leurs femmes à Da Lagoa. La personne qui a commis ce délit est bien

[1] Le *Kent* y entra en 1747.

connue de plusieurs individus qui étoient alors dans la baie. Si une conduite aussi infame étoit imitée, elle pourroit avoir de fâcheuses conséquences pour les navires qui vont dans ce pays-là. En récitant ce fait, il m'est doux de pouvoir observer que lord Macartney, à qui je le fis connoître, fit chercher les Da-Lagoans enlevés, en retrouva quelques-uns, les racheta, et donna ordre de les renvoyer dans leur pays par la première occasion.

Le roi Capelleh, et même la plupart de ses sujets, paroissent particulièrement attachés aux Anglais. Ils parlent souvent du *roi George*, et demandent pourquoi il n'envoie pas à Da Lagoa des soldats et des ouvriers pour bâtir un fort et des maisons.

Le meilleur article de commerce pour ce pays-là, est de la grosse toile bleue. On peut se procurer en échange de l'ambre gris et beaucoup de dents d'éléphans, ainsi que des dents de vaches de mer. Ces dernières se donnent presque pour rien, parce que les amphibies dont on les tire sont très-communes dans la rivière. Nous y en avons souvent vu. Ils viennent le soir à terre, où les naturels les guettent et les tuent. Ces Africains ne se dé-

font de leurs dents d'éléphans que quand on les leur paie bien, car ils y attachent un grand prix ; toutefois ce prix n'est pas extravagant, puisqu'ils ne tirent guères qu'une guinée de chaque dent. Comme nous n'étions pas venus pour commercer, et que les pêcheurs de baleines n'ont pas la permission de porter des dents d'éléphant, nous n'en prîmes pas beaucoup, et nous ne nous informâmes pas si les Da-Lagoans avoient à vendre autre chose que des cuirs. Nous achetions un bœuf de 400 livres pesant pour une pièce de grosse toile bleue, de dix ou douze verges de long, qui avoit coûté au Cap quatre ou cinq rixdales. L'on nous donnoit une volaille pour un cercle de fer. J'ai eu cinq bonnes volailles pour dix vieux boutons.

Cependant nous avions fait tout enchérir, parce que chacun fesoit son marché, et que les cercles de fer étoient très-communs, les pêcheurs de baleines chargés de transporter la cargaison du *Lion* ayant brisé toutes leurs futailles.

Les vaisseaux qui veulent aller dans la rivière de Mafumo pour s'approvisionner, doivent apporter de la grosse toile bleue, de vieux habits, des bagues de cuivre, des

morceaux de fil de laiton, de la verroterie de toutes les couleurs, et sur-tout des plus gros grains ; des pipes et du tabac, des couteaux, des chapeaux, des perruques, des bas et des souliers. On peut, pour très-peu de chose, y approvisionner un vaisseau de quelque grandeur qu'il soit. Nous trouvâmes que le bœuf de ce pays prenoit très-bien le sel.

Plusieurs Parsis, de la côte de Malabar, ont, en différens temps, envoyé de petits vaisseaux dans la baie de Da Lagoa ; et j'ai appris des Portugais qui y furent laissés quand les Français eurent détruit leur fort, qu'il y venoit tous les ans un navire de Mozambique.

Lorsqu'on va sur le territoire des autres chefs que Capelleh, on y est bien traité, et ils donnent volontiers leurs marchandises pour les articles dont j'ai déjà fait mention.

Le roi de l'eau est une espèce de premier ministre. Dès qu'il entre quelque vaisseau dans la baie ou dans la rivière, il en informe Capelleh ; et il n'est pas permis d'acheter un bœuf, jusqu'à ce que celui-ci soit arrivé chez son ministre, qui, comme je l'ai dit, demeure sur la rive méridionale près d'un gros

arbre. Là, il faut qu'on lui fasse présent de quelques vieilles hardes et de liqueurs fortes. Il donne en échange un bœuf, et après cela on peut s'en procurer un ou deux par jour. Le roi de l'eau est presque aussi puissant que Capelleh, et possède beaucoup de bétail. Il vient à bord des vaisseaux, y reste aussi long-temps qu'on le désire, et accompagne à terre tout officier qui veut trafiquer. En se fesant ami de ce chef, on peut se procurer de tout ce qu'il y a dans le pays.

Les bateaux des Da-Lagoans sont à-peu-près de la forme d'une barque de pêcheurs, et me semblent les plus mal construits que j'aie vus. Ils sont cousus avec de l'écorce d'arbre, comme ceux dont on se sert sur la côte de Coromandel. Les coutures sont enduites de bouze de vache. Ils n'ont pas de rames, mais des pagaies semblables à celles dont on fait usage dans toutes les parties de l'Inde. Ils ont un mât et une voile de nattes. Ils sont à fonds plats, ont environ douze pieds de long et quatre de large, et vont bien avec les pagaies; lors même qu'il y a douze à vingt personnes dans le bateau, on n'y voit souvent qu'un rameur, et il n'y en a jamais plus de deux. Les Da-Lagoans ap-

portent tout ce qu'ils ont à vendre dans ces bateaux, à environ neuf heures du matin, et s'en retournent vers les quatre heures du soir. Ces bateaux sont souvent entraînés dans la baie quand il fait un vent de sud-est.

On se procure à bon marché, dans la baie de Da Lagoa, beaucoup de poisson très-beau et d'une qualité bien supérieure à celui de l'Inde. Il est non seulement excellent, mais fort sain. On y trouve des mulets, des carpes, des congres, avec le poisson commun dans l'Inde, qu'on appelle poisson à pierre, parce qu'il a dans la tête une arête semblable à un caillou [1]. Il y a aussi des dorades, des raies, des chevrettes, des langoustins, des crabes, des huîtres et des petoncles. On prend des tortues dans l'île du Daim et dans la baie des Vaches.

Le sol de la rive méridionale du Mafumo est une terre noire, légère et très-fertile. On y cultive du riz et du maïs. Il n'exige guères de travail pour être propre à être ensemencé. Il ne faut que le retourner avec un bâton. Le temps des semailles est en décembre ou en janvier. Là où la terre n'est pas cultivée, il y a de très-bons pâturages, et dans le

[1] Ce poisson est appelé, par les ichtyologues, *ANARRICHAS lupus*.

temps où nous y étions [1], c'est-à-dire dans la saison sèche, l'herbe y étoit encore assez belle.

Le sol de la rive septentrionale est plus léger, plus sablonneux, et pas si propre à la culture. La belle saison commence en avril, et dure jusqu'en octobre, temps où commence la saison pluvieuse. Nous ne pûmes nous y procurer que très-peu de choux et d'herbages. Mais il y avoit beaucoup de patates blanches de la grosse espèce, et d'une très-bonne qualité. Les rouges sont petites, mais elles y abondent; les naturels les mangent crues. Les ignames y sont rares. Il n'y a pas de pommes de terre communes; mais je suis persuadé qu'elles y croîtroient bien. Suivant ce que m'ont assuré quelques Portugais, il y a beaucoup de légumes de toute espèce dans la saison pluvieuse.

Il est même certain qu'il y en auroit toute l'année, si les habitans vouloient se donner la peine de creuser des puits, parce qu'on peut y trouver de l'eau dans plusieurs endroits très-propres au jardinage.

Toutes les plantes potagères que l'on trouve à Da Lagoa sont sauvages, car les naturels ne prennent pas le moindre soin pour les

[1] En juin et juillet.

cultiver. Elles croissent dans les anciens jardins où les Portugais en avoient autrefois semé.

Il y a aussi une grande quantité de bananes, de citrons, de pommes de pin, de pommes sauvages, de tomates, de racine de manioc, de pistaches, et une petite racine ou noix que les naturels mangent crue, et qui a le goût d'une pomme de terre bouillie, mais qui est beaucoup plus douce et plus succulente. Elle est fort commune au cap de Bonne-Espérance, et elle fait souvent partie du dessert.

J'ai vu sur la rive septentrionale du Mafumo quelques jeunes palmiers, et la plante qui produit l'huile de castor : ce sont les Portugais qui les ont plantés, et ils semblent bien venir.

Les oiseaux que j'ai remarqués dans ce pays, sont des pintades, des perdrix et des cailles, mais pas en grand nombre. Les habitans m'ont assuré que plus avant dans les terres, elles sont plus nombreuses, et qu'il y a aussi des oies et des canards sauvages, ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux chantans.

Les Da-Lagoans n'ont ni chevaux, ni ânes, ni buffles; et ils ne se doutent pas de

la possibilité de faire travailler leurs bœufs. Je montrai à l'un des plus intelligens d'entr'eux le dessin d'un cheval ; il me dit qu'il avoit été à quelque distance dans le pays, et qu'il en avoit vu un. Ils ont un grand nombre de chiens et de chats ; les premiers sont d'une espèce qui tient le milieu entre le dogue et le lévrier. Le léopard, ou le tigre marqueté, est commun chez eux. Ils en vendent souvent des peaux avec celles de différens chats tigres, ou autres animaux ; mais je n'en ai jamais pu voir.

Le rhinocéros est aussi naturel de Da Lagoa, ainsi que l'éléphant ; mais ils se tiennent dans l'intérieur du pays. Dans l'île du Daim, il y a, dit-on, nombre de gazelles, mais je n'y en ai point vu. On y trouve des lapins et des lièvres. Nous ne pûmes pas nous en procurer ; mais j'en ai souvent vu des peaux. Les Da-Lagoans chassent le léopard avec des chiens, et comme ils sont fort adroits à jeter la lance, ils les manquent rarement. Le roi Capelleh est grand chasseur. Il a tué beaucoup de lièvres à coups de lance. Il tue ainsi toute espèce de gros gibier, même le sanglier. Cependant, comme ce dernier animal déchire souvent les chiens, et

que les bons chiens sont précieux pour les Da-Lagoans, il est rare qu'on le chasse.

Si l'on avoit dessein de former un établissement dans la baie de Da Lagoa, je conseillerois de bâtir un fort sur la rive méridionale du Mafumo, et à environ deux milles de son embouchure. On se trouveroit là au centre du pays; et l'on n'y seroit dominé par aucune hauteur. C'est une plaine fertile de plusieurs milles d'étendue, où non-seulement le terrein est très-propre à la culture, et très-facile à défricher, mais où il y a abondance d'eau.

La rivière n'y a pas plus d'un mille de largeur, de sorte qu'on pourroit absolument empêcher tous les bateaux ou vaisseaux de la remonter ou de la descendre. A l'ouest de cette pointe est une crique qui s'étend à plusieurs milles dans le pays. Ce seroit une barrière suffisante de ce côté-là, en cas qu'on fût menacé d'une attaque de la part des naturels ou d'autres ennemis; et si la guerre actuelle avec la France duroit long-temps, ce même endroit deviendroit fort commode pour les vaisseaux de guerre qui croisent à la hauteur de l'île de la Réunion[1]. Ils pour-

[1] L'île de France.

roient y prendre des provisions fraîches, au lieu de perdre beaucoup de temps à retourner au cap de Bonne-Espérance, où ils éprouvent souvent de mauvais temps, et sont retenus par les vents contraires, particulièrement dans les mois de juin, de juillet et d'août. Dans cette saison où les vents de nord-ouest dominent au cap, l'été règne à Da Lagoa. D'ailleurs, le voyage du cap est fort dangereux pour les vaisseaux qui ont été long-temps en croisière ou qui sont avariés, car il n'y a, pour ainsi dire, pas un bon port sur la côte méridionale d'Afrique, excepté ceux de la baie de Simon.

Je voudrois qu'on plaçât une vigie et une batterie sur la Tête-Rouge, qui est un endroit dominant, parce qu'aucun vaisseau ne passe par-là sans s'approcher plus près de cette pointe que de celle de la rive méridionale, où l'on pourroit également avoir une vigie[1]. Si le gouvernement avoit jamais en vue d'attaquer l'île de la Réunion, la rivière de Mafumo seroit un excellent rendez-vous pour la flotte, parce qu'on pourroit y débarquer et y

[1] Ces plans de l'ennemi doivent nous apprendre à nous tenir sur nos gardes. Il est fâcheux qu'au lieu de détruire le fort portugais de Da Lagoa, les Français n'y aient pas mis garnison. (*Note du Traducteur.*)

faire camper les troupes, leur procurer de la viande fraîche, des légumes, et une grande quantité d'excellent poisson.

Peu avant notre départ de Da Lagoa, quelques capitaines de navires et moi, nous allâmes à terre, où nous fûmes reçus avec les plus grandes marques d'attention par le roi Capelleh, environné de sa garde ordinaire. Il avoit témoigné le désir de nous voir. Quand nous débarquâmes, les soldats formèrent deux rangs de chaque côté du prince, en se reposant sur leurs lances. Capelleh fit des présens de chèvres à quelques-uns d'entre nous; après quoi nous nous assîmes sur le rivage avec ce prince et sa suite. Un de ses gens s'approcha alors du roi, s'agenouilla, se prosterna trois fois, se releva et dansa d'une manière très-curieuse, fesant nombre de tours de force, en tombant et se roulant par terre, et en tirant de sa corne d'antelope et de ses autres sifflets une grande variété de sons. Cela plut si fort au prince et aux gens de sa suite, qu'ils poussèrent des cris d'applaudissemens, et rirent de bon cœur. Le danseur se livra à ce violent exercice pendant une demi-heure. Il courut alors au milieu de quelques buissons tout près de

nous, revint une minute ou deux après, poussa un grand cri, se jeta dans l'eau, et nagea pendant quelques minutes ; puis il en sortit, et vint s'asseoir aux pieds de son maître, qui lui exprima vivement combien il étoit satisfait.

Capelleh et sa suite se levèrent, et nous les reconduisîmes jusqu'à leurs huttes, où nous nous assîmes. Là, on nous offrit d'une boisson faite avec du bled d'Inde et du sucre bouillis dans du lait ; nous la trouvâmes très-agréable. *Johannès*, secrétaire du roi Capelleh, nous donna pour-lors à entendre que sa majesté avoit dessein de faire quelque chose de surprenant. L'un des suivans lui apporta une lance. Le roi, après l'avoir balancée une minute ou deux, la jeta avec beaucoup de force contre un arbuste, à environ cent pas de distance, où il avoit auparavant dit qu'il visoit. Ses courtisans firent entendre de longs cris d'applaudissement, puis s'assirent et se remirent à boire du lait et du bled d'Inde. Après cela, nous prîmes congé de Capelleh.

Le langage est le même dans tous les environs de la baie de Da Lagoa ; mais comme les naturels n'ont aucune connoissance des

lettres, ils le prononcent différemment. J'ai trouvé beaucoup de difficulté à écrire quelques-uns de leurs mots, parce qu'il n'y avoit pas deux personnes qui les prononçassent de même ; mais comme j'ai interrogé grand nombre de naturels, et que lorsque j'eus completté mon vocabulaire, ils m'entendoient tous, je fus parfaitement satisfait.

Je fus quelques jours à comprendre leurs nombres, parce que je n'en trouvois aucun qui entendît ce que je voulois dire par vingt ou trente. Ils ne comptoient que par dixaines ; quant au nombre cent, ils n'en avoient pas la moindre idée, sinon qu'il exprimoit beaucoup plus qu'ils ne pouvoient concevoir. Plusieurs d'entr'eux parlent anglais passablement bien, particulièrement un vieillard nommé *John Inni* et *Johannès*, fils du roi de l'eau, et secrétaire de Capelleh. Ce Johannès est, sans contredit, le plus sensé et le plus instruit des naturels de Da Laoga ; il fut le seul à qui je pus faire comprendre ce que je voulois, particulièrement pour trouver les nombres.

Les Da-Lagoans ont beaucoup de difficulté à prononcer le *th* des Anglais. Pour *health*, ils disent *hell*[1].

[1] Par ce moyen, pour dire la *santé*, ils disent *l'enfer*.

Je pense que le climat de Da Lagoa est fort sain. Mes compagnons de voyage et moi nous l'avons trouvé tel. Les pêcheurs de baleines qui sont dans la baie restent plusieurs nuits de suite dans leurs chaloupes, exposés au serein, qui est abondant, sans jamais en éprouver aucun mauvais effet. Peut-être que dans les saisons chaudes et pluvieuses il n'en est pas de même ; mais les naturels ont l'air bien portant, et plusieurs d'entr'eux vivent fort vieux.

Une colonie formée dans cet endroit ne tarderoit pas à se suffire à elle-même, puisqu'elle pourroit cultiver tous les végétaux de l'Inde et la plupart de ceux de l'Europe, n'étant qu'à deux cents lieues de la baie de Saint-Augustin, à cent cinquante de Mozambique, et à quatre cent cinquante du cap de Bonne-Espérance, où l'on pourroit aisément se procurer des plantes, des graines de jardinage et beaucoup d'autres choses.

Capelleh accorderoit un terrain suffisant pour une colonie de six cents personnes, moyennant une barrique ou deux de rhum ou d'eau-de-vie par an.

L'aspect du pays est très-agréable. De la Tête-Rouge, on a la plus belle vue du monde.

On peut y suivre des yeux, jusqu'à plusieurs milles de distance, le cours du Mafumo, dont les deux rives sont couvertes de beaux arbres. Pour rendre cette perspective charmante, il n'y manque que des maisons.

On découvre pleinement les îles Sainte-Marie, de l'Eléphant et du Daim. La dernière n'est pas à plus de deux lieues. On aperçoit également le mont Calato, ou Calico : mais quoique le jour, où je montai sur le sommet de la Tête-Rouge, fût très-clair et très-beau, je ne pus pas voir la terre à l'ouest, ni au sud. La terre, du côté de l'est, s'étend dans une direction d'est-nord-est : elle n'est pas très - haute; cependant elle s'élève en quatre différentes chaînes de montagnes, dont la dernière se perd dans les nues.

Je termine ici mes observations sur la baie de Da Lagoa, espérant que ceux qui voudront bien se donner la peine de les lire, se rappelleront qu'elles ont été écrites à la hâte, sans aucune assistance, et dans un temps où j'étois malade. Ces raisons, jointes à ce que je n'ai jamais rien publié, et aux inconvéniens dont j'ai fait mention plus haut, excuseront les imperfections de mon ouvrage, mieux que tout ce que je pourrois dire.

Le 18 juillet, je m'embarquai à bord du navire le *Londres*, capitaine Keen. Je m'étois arrangé avec lui pour qu'il me conduisît au cap de Bonne-Espérance, le capitaine Sever me laissant le choix du vaisseau dans lequel je voulois aller. Le lieutenant Wright, du 52e. régiment, convint de passer dans le *Neptune*, capitaine Hopper.

Le 19, au point du jour, nous mîmes à la voile, et descendîmes auprès des vaisseaux qui étoient dans la baie, vis-à-vis l'île du Daim.

Le 20, nous levâmes l'ancre à dix heures du matin, le vent étant est-sud-est; conséquemment nous fûmes obligés de louvoyer pour sortir de la baie. A environ deux heures après-midi le vaisseau toucha, quoiqu'il ne tirât que seize pieds d'eau. Le cap Ste-Marie nous restoit au sud-sud-est, à trois ou quatre lieues, et la pointe septentrionale de l'île au sud-sud-ouest. A trois heures après-midi le vaisseau tournant sur sa quille avec un fort reflux, et le vent tombant, nous eûmes le bonheur de le remettre à flot sans aucun dommage. On avoit envoyé des chaloupes pour le remorquer. Nous fûmes bientôt hors de toute espèce de danger, et nous mouillâmes

à cinq heures du soir par sept brasses d'eau, le cap Ste-Marie nous restant au sud quart d'est, à cinq ou six lieues; l'île de l'Eléphant au sud-ouest quart de sud, à cinq lieues, et la pointe septentrionale de l'île Ste-Marie au sud-sud-ouest.

Le 21 juillet, à sept heures du matin, le vent soufflant très-fort du sud-est, et le vaisseau chassant, nous essayâmes de lever l'ancre; mais nous ne pûmes y parvenir, et comme nous étions portés sur des bas-fonds, nous coupâmes le cable et gagnâmes la pleine mer. Le 22 août, nous arrivâmes heureusement dans la baie de la Table[1], après avoir éprouvé plusieurs coups de vent, durant l'un desquels nous reçûmes à bord une lame terrible qui enfonça plusieurs de nos chaloupes.

J'eus le bonheur d'apprendre, en débarquant, qu'il venoit d'arriver du Bengale dans la baie Simon, une flotte de vaisseaux de la compagnie. Je m'assurai sur-le-champ d'un passage, à bord du *Prince Guillaume Henri*, capitaine Baskett; mais il y avoit un embargo sur tous les vaisseaux qui étoient alors dans les différens ports du cap, jusqu'après le départ du vaisseau de sa majesté le *Sceptre*, et des

[1] Au cap de Bonne-Espérance.

transports qui devoient porter dans l'Inde le 84e. régiment, commandé par le colonel Murray, et la brigade écossaise, commandée par le colonel Scott, deux très-beaux corps, quant à la tenue et à la discipline. Nous ne quittâmes le cap que le 4 novembre. Nous atteignîmes Sainte-Hélène le 19 du même mois. Le 2 décembre, arriva le vaisseau du roi le *Stately*, qui portoit lord Macartney.

Nous fîmes voile de Sainte-Hélène le 5 décembre; nous eûmes des sondes le 26 janvier, à huit heures après midi; nous arrivâmes heureusement à la hauteur de Douvres le 3 février, où je débarquai avec la première chaloupe, après avoir été près de seize ans absent de mon pays natal.

VOCABULAIRE

Du Langage des Naturels de la baie de Da Lagoa.

Un homme,	*Manhi.*
Un garçon,	*Tangouai.*
Un enfant,	*Lioufani.*
Une femme,	*A diou hall.*
Une jeune femme,	*Ouansati.*
Une fille,	*Ouanhouyanai.*
La tête,	*Saco.*
La bouche,	*Nomo.*
Les lèvres,	*Ainaihasi.*
Le nez,	*Nompho.*
La langue,	*Loudjim.*
Une dent,	*Menho.*
Les yeux,	*Ticho.*
Les oreilles,	*Dgiviai.*
Les cheveux,	*Chiss.*
Le col,	*Nammou.*
Un bras,	*Boco.*
La main,	*Mandhai.*
Un doigt,	*Tentiho.*
Le pouce,	*Tentiho colaou.*
Les ongles,	*Ouallah.*

Le dos,	*Taco.*
Le coffre,	*Tchephaouva.*
L'estomach,	*Mabellea.*
Le ventre,	*Caouzaï.*
La cuisse,	*Tombi.*
Le genou,	*Tollo.*
Un pied,	*Tchizenda.*
Une jointure,	*Boutannganaou.*
Dormir,	*Naï-tela.*
S'éveiller,	*Afaoukila.*
Se tenir debout,	*Imeila.*
S'asseoir,	*Attaimeila.*
Marcher,	*Meitero.*
Courir,	*Ah hombera.*
Courir vîte,	*Ouatta touma.*
Venir ici,	*Bouïa taleno.*
Venir,	*Taleno.*
Apporter,	*Bouia.*
Aller,	*Macah.*
S'en aller,	*Macah hangé,*
Nager,	*Oua chamba.*
Plonger,	*Ouane iou bella.*
Je, moi,	*Difambah.*
Vous,	*Ouinè.*
Lui,	*Naouini.*
Malade,	*Daouagva.*
Douleur, peine,	*Caouaouicha.*

Blessure,	*Acheakila.*
Un coquin,	*Quioubaou.*
Un voleur,	*Yiva.*
Le soleil,	*Diambo.*
La lune,	*Moumo.*
Lumière,	*Fioumallo.*
Obscurité,	*Tombello.*
Un jour,	*Siquiouzendgeva.*
Aujourd'hui,	*Nimaioncha.*
Demain,	*Monrouco.*
Vent,	*Meyho.*
Pluie,	*Omphoula.*
Tonnerre,	*Tilaou.*
Un habit,	*Canchiou.*
Une veste,	*Canchiou tongo.*
Une culotte,	*Omeleng.*
Un mouchoir,	*On touse.*
Un chapeau,	*Tchilembea.*
Une bouteille,	*Fellitaïe.*
Un verre,	*Inndiho.*
Affamé,	*Galla.*
Manger,	*Counia.*
Sel,	*Mon iou.*
Sucre,	*Oulombia.*
Herbes,	*Coffo.*
Eau,	*Mati.*
Eau salée,	*Nambo.*

Lait,	*Tambah.*
Pain,	*Segogoud.*
A boire,	*Couno.*
Un coup à boire,	*Saffia.*
Altéré,	*Cazellé.*
Ivre,	*Ouapoco.*
Bon,	*Ouahombea.*
Mauvais,	*Omphané.*
Œufs,	*Manzaou.*
Pommes d'amour,	*Tchimati.*
Plantanes,	*Tesenga.*
Bang,	*Bangeaïe.*
Tabac à fumer,	*Follay.*
Tabac en poudre,	*Tollay tenonphaou.*
Pipe,	*Repipaou.*
Une volaille,	*Ehouco.*
Un bœuf,	*Homo.*
Un canard,	*Handani.*
Poisson,	*Samphi.*
Congre,	*Nongunamo.*
Langoustins,	*Mahenti.*
Chèvre,	*Biouté.*
Mouton,	*Imfiou.*
Cochon de lait,	*Goloouai.*
Rhinocéros,	*Mellem.*
Eléphant,	*Lofo.*
Débarquer,	*Nemaoucahanda.*

Aller à bord,	*Riagallaouini.*
A votre santé, mon ami,	*Da ouinni inna haousa.*
Une épée,	*Pangoua.*
Un poignard,	*Coutooua.*
Poudre à canon,	*Bouchonngo.*
Balle,	*Rigbea.*
Boulet,	*Maganreah.*
Fusil,	*Cheballea.*
Canon,	*Chiballeah chicaouleacumbo.*
Pierre à fusil,	*Rigbea.*
Bois,	*Laoucumbo.*
Chaise,	*Tchitaino.*
Une caisse, ou coffre,	*Oniacha.*
Chaloupe,	*Chene.*
Rame,	*Coetta.*
Voile,	*Mattanga.*
Mât,	*Momma.*
Cable,	*Pina.*
Sceau,	*Baraidi.*
Hameçon,	*Ondovo.*
Harpon,	*Caoucaivah.*
Couteau,	*Makouah.*
Clou,	*Nombo.*
Futaille,	*Omphantd.*

NOMBRES.

Un,	*Tchingia.*
Deux,	*Siberey.*
Trois,	*Trirairaou.*
Quatre,	*Mounaou.*
Cinq,	*Thanaou.*
Six,	*Thanaou natehendgeva.*
Sept,	*Natrebizi.*
Huit,	*Thanaou triraraou.*
Neuf,	*Namaouna.*
Dix,	*Caouma.*
Vingt,	*Mai caouma mabderé.*
Trente,	*Mai caouma mararaou.*
Quarante,	*Tou hided imberé.*
Cinquante,	*Tou hided inairaou.*

DESCRIPTION[1]

DE L'ILE DE CARNICOBAR.

L'ILE dont je vais donner une description succincte, est la plus septentrionale du groupe qui se trouve dans la baie du Bengale, et qu'on connoît sous le nom des Nicobars. Elle est basse, ronde, et d'environ quarante-cinq milles de circonférence. A une certaine distance, elle paroît entièrement couverte d'arbres; mais en y abordant, on voit qu'il y a plusieurs endroits sans bois, et dont le paysage est extrêmement agréable.

Le sol de Carnicobar est en général marécageux et composé d'une espèce d'argile noire. Il produit, en abondance et avec peu de soins, la plupart des fruits du tropique, tels que l'ananas, la banane, la papaye et la noix d'arèque. On y cultive aussi d'excellentes ignames et une racine appelée *cachou*.

Les seuls quadrupèdes qu'on trouve sur

[1] Cette Description est de M. Georges Hamilton.

cette île, sont le chochou, le chien, une grosse espèce de rat, et un très-grand lézard, que les naturels nomment *tollonkoui*, et qui mange souvent les oiseaux, sur-tout les poulets. On ne voit là d'autres volailles que la poule commune, encore n'y en a-t-il pas une très-grande quantité.

Les serpens y sont nombreux, de plusieurs espèces, et très-dangereux : aussi meurt-il souvent des habitans pour en avoir été piqués.

On y trouve du bois de différente sorte et en grande quantité. Il y en a de très-beau, propre à la construction des vaisseaux.

Les indigènes de Carnicobar sont d'une petite taille, mais bien faits, extrêmement forts et agiles. Ils ont le teint cuivré, et les traits assez semblables à ceux des Malais, c'est-à-dire, fort désagréables; les femmes, sur-tout, sont d'une excessive laideur. Les hommes portent les cheveux courts; les femmes se rasent la tête. Elles n'ont d'autre vêtement qu'une espèce de pagne faite avec des joncs ou des herbes sèches, et qui ne leur descend qu'à mi-cuisse. Ces herbes ne sont ni tissues, ni tressées; elles sont attachées perpendiculairement et par rangs comme le

chaume d'un toît. Lorsque des Carnicobariennes reçoivent en présent quelque toile des navigateurs qui abordent dans leur île, elles s'en servent en l'attachant au-dessous de leurs bras. Les hommes ne portent qu'un étroit morceau de toile, qui leur ceint les reins, et dans lequel ils enveloppent leurs parties naturelles d'une manière si serrée, qu'il semble qu'ils n'en ont pas.

Les Carnicobariens des deux sexes ont les oreilles percées dès leur plus tendre jeunesse; et comme on leur y attache de gros morceaux de bois ou de pesantes coquilles, le trou devient si large, qu'il est très-désagréable à voir.

Les Carnicobariens sont naturellement bons et gais. Ils aiment beaucoup que les Européens les admettent à leur table, et quand ils y sont ils ne refusent rien de ce qu'on leur présente, et mangent énormément. Ils ne se soucient pas beaucoup de vin; mais ils trouvent l'arak [1] très-bon, et ils en boivent jusqu'à ce qu'ils ne peuvent plus tenir le verre. Les festins et la danse occupent une grande partie de leur temps.

Quand il y a un festin dans un village des

[1] L'eau-de-vie de riz.

Carnicobariens, tous ceux qui ont envie d'y aller y vont, quoiqu'ils ne soient pas invités; car ce peuple est étranger à toute espèce de gêne. Dans ces festins on mange une immense quantité de viande de cochon, mets favori des Carnicobariens. Leurs cochons sont extrêmement gras, parce qu'ils leur donnent à manger des amandes de coco mêlées avec de l'eau de mer. Ils nourrissent aussi de la même manière leurs chiens et leurs volailles.

Ces insulaires prennent beaucoup de poissons de mer, qu'ils perçent de leurs lances avec une adresse étonnante. Pour cela ils entrent dans la mer, et s'avancent jusqu'à ce qu'ils aient de l'eau jusqu'au genou. Ils sont sûrs de tuer un très-petit poisson à dix ou douze pas de distance. Ils font griller la viande de cochon, mais si légèrement qu'ils la mangent presque crue. Ils ne plument point la volaille. Ils l'embrochent avec un morceau de bois, la mettent sur un feu ardent, et dès que les plumes en sont brûlées, ils la trouvent suffisamment cuite et la mangent.

Jamais les Carnicobariens ne boivent de l'eau. Leur boisson ordinaire est le lait du coco, ou une liqueur fermentée appelée *soura*, qu'ils

font avec des bourgeons et des fleurs de cocotier. Cette liqueur est très-enivrante, et le devient encore davantage par la manière dont ils la prennent, car ils ne la boivent pas, mais ils la hument lentement avec un chalumeau.

Après le festin, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, parés de feuillages et de fleurs, se mettent à danser, tandis que les personnes âgées les entourent et fument du tabac ou boivent du soura. Les danseurs s'accompagnent toujours en chantant, et leur chant ne manque ni de justesse, ni de mélodie. Ils n'ont qu'un seul instrument de musique du genre le plus simple. C'est un bambou creux d'environ deux pieds et demi de long et trois pouces de diamètre, sur lequel il y a une seule corde de fil de rotin, qui va d'un bout à l'autre. Un peu au-dessous de l'endroit où la corde est attachée jusqu'à une égale distance de l'autre extrémité, la surface du bambou est légèrement évidée pour que cette corde ne puisse pas y toucher. Cet instrument se joue de la même manière qu'une guitarre. On ne peut y faire que très-peu de notes; cependant il est assez mélodieux. Ceux qui en jouent s'accompagnent ordinairement de la voix.

Les habitans de Carnicobar ont une médecine tout aussi simple que leur musique. J'ai eu une fois occasion de voir une de leurs opérations chirurgicales. Une jeune fille avoit été piquée à l'orteil par un scorpion. Son pied étoit très-enflé, et elle paroissoit souffrir horriblement. Un insulaire prit une mâchoire inférieur de petit poisson, laquelle étoit garnie de deux rangs de dents aussi pointues que des aiguilles; et avec un petit bâton, qui lui servoit de maillet, il enfonça trois ou quatre fois les dents du poisson dans l'orteil, et en fit sortir beaucoup de sang. Ensuite, il enveloppa l'orteil avec des feuilles d'arbre et y fit une ligature. Le lendemain, la petite fille marchoit fort aisément.

Les bahitations des Carnicobariens sont en général sur la côte, et forment des villages de quinze à vingt maisons, chacune desquelles contient une vingtaine de personnes. Ces maisons sont élevées sur des poteaux d'environ dix pieds au-dessus du sol. Elles forment un cône, n'ont point de fenêtres, et ressemblent à de grandes ruches d'abeilles, couvertes de chaume. Il y a une trappe pardessous, où l'on monte avec une échelle qu'on

qu'on a soin de retirer la nuit. Cette manière de bâtir est nécessaire pour se garantir des rats et des serpens qui infestent l'île. De plus, on entoure les poteaux avec de grandes feuilles d'arbre[1] très-unies, sur lesquelles ces animaux ne peuvent pas monter aisément; et au haut de chaque poteau, il y a un morceau de planche rond et horizontalement posé, qui forme un chapiteau et les arrête en cas qu'ils aient franchi la feuille. On fait le plancher avec des bambous fendus, et assez écartés l'un de l'autre pour que l'air et le jour y pénètrent aisément. L'intérieur des maisons est fort propre, et décoré avec les lances, les filets et les autres instrumens des naturels.

Ces insulaires ignorent absolument l'art de faire des étoffes. Tout ce qu'ils ont, en ce genre, leur est apporté par les vaisseaux qui viennent dans leur île pour y acheter des noix de coco. En échange de ces noix, qui sont les meilleures de toute cette partie de l'Inde, ils ne veulent prendre qu'un très-

[1] Il me semble que ce doit être plutôt avec cette écorce de palmier qui enveloppe la partie pulpeuse qui est au haut du tronc, et qu'on appelle vulgairement le chou. (*Note du Traducteur.*)

petit nombre d'espèces de marchandises. Ce qu'ils estiment le plus, ce sont les toiles de différentes couleurs, les petites haches et les coutelas. C'est avec ces coutelas qu'ils fendent les noix de coco. Ils aiment beaucoup le tabac et l'arak, mais ils ne les reçoivent qu'en présent. Ils n'ont point de monnoie, et n'attachent aucune valeur fixe à celle qu'on leur offre, parce qu'ils s'imaginent qu'elle ne peut servir que comme ornement. Les jeunes femmes portent quelquefois des piastres enfilées avec des cordons autour de leur cou. Ils connoissent pourtant très-bien l'or et l'argent, et il n'est pas aisé de leur faire prendre d'autres métaux pour ceux-là.

Les Carnicobariens achètent beaucoup plus de toile qu'ils n'en consomment dans leur île, et ils portent ce surplus à Choury, qui est une petite île située au midi de la leur. Ils s'y rendent en grand nombre vers le mois de novembre, pour se procurer des canots, car ils ne savent pas en construire eux-mêmes. Ne connoissant point l'usage de la boussole, ils font cette navigation en observant le cours du soleil et des étoiles.

Ces insulaires ont deux qualités très-remarquables. L'une, c'est leur dédain pour

toute espèce de compliment et de vaine cérémonie; l'autre, leur extrême aversion pour la déloyauté. Un Carnicobarien qui voyage dans son île pour ses affaires ou pour son plaisir, traverse quelquefois plusieurs villages sans adresser la parole à personne. S'il a faim, ou s'il est fatigué, il monte dans la première maison qu'il rencontre, et prend les choses dont il a besoin, ou se repose, sans faire attention à ceux qui y sont, à moins qu'il n'ait des affaires avec eux, ou des nouvelles à leur apprendre. Le vol est si rare chez cette nation, qu'un homme sort toujours de sa maison sans fermer sa porte, et même sans ôter son échelle. Il laisse au contraire tout arrangé de manière qu'on puisse y entrer en son absence, et il n'a pas peur qu'on lui dérobe la moindre chose.

Les Carnicobariens sont si souvent visités par les navigateurs, qu'ils entendent le portugais corrompu[1], qui se parle dans presque toute l'Inde. Leur propre langue a un son tout

[1] On appelle ce jargon le *papyamen*. C'est un mélange de portugais, de hollandais et de vieux français. On le parle non-seulement dans l'Inde, mais dans quelques parties de l'Amérique, et entr'autres à Curaçao. Cependant il devient chaque jour moins commun. (*N. du T.*)

diffèrent de la plupart des autres idiomes, parce qu'ils en prononcent les mots en les entre-coupant, et rejetant, pour ainsi dire, chaque syllabe dans la gorge. Voici quelques-uns de leurs mots, qui mettront à même de juger de l'affinité qu'il peut y avoir entre leur langue et celle des autres Indiens.

Un homme,	*Kegonia.*
Une femme,	*Kecanna.*
Un enfant,	*Chou.*
Rire,	*Ayélaur.*
Un canot,	*App.*
Manger,	*Gnia.*
Boire,	*Okk.*
Des ignames,	*T'aoula.*
Pleurer,	*Poing.*
Un ananas,	*Frong.*
Une maison,	*Albanoum.*
Un oiseau, Une volaille,	*Hayam.*
Un cochon.	*Haoum.*
Un poisson,	*Ka.*
Dormir,	*Loum loum.*
Un chien,	*T'amam.*
Le feu,	*T'amia.*
La pluie,	*Koumra.*

Les Carnicobariens n'ont pas la moindre notion de l'existence d'un dieu; mais ils croient fermement au diable, et l'adorent, parce qu'ils en ont peur. Dans chaque village, ils plantent une grande perche, au bout de laquelle ils attachent de longues cordes de rotin pour que cela lui serve d'épouvantail. Aux approches de la tempête, ils s'imaginent que le diable est prêt à leur rendre visite, et ils font plusieurs cérémonies bizarres pour l'en détourner [1]. Les habitans de chaque village se réunissent pour faire le tour de leur territoire, et plantent, de distance en distance, de petits bâtons fendus par le bout, auxquels ils attachent un morceau de noix de coco, un petit rouleau de tabac, et la feuille d'une certaine plante. Mais j'ignore s'ils croient que c'est une offrande propitiatoire, ou un moyen d'effrayer le démon.

Lorsqu'un de ces insulaires meurt, on enterre avec lui non seulement ses haches, ses lances et tous ses ustensiles, mais les ani-

[1] Ceci a quelque rapport avec la coutume des habitans des îles d'Andaman, qu'on dit pourtant absolument étrangers aux Carnicobariens. Voyez la Relation de l'ambassade à Ava, tome Ier, page 247. (*Note du Traducteur.*)

maux qu'il possédoit. Cette coutume a au moins un avantage, c'est qu'il n'y a jamais de dispute sur le droit d'hériter. Tout le village se rassemble pour déplorer la perte du mort. Sa femme se fait couper une phalange d'un doigt ; et si elle refuse de remplir ce devoir, on fait une profonde entaille dans l'un des poteaux de sa maison.

Tandis que j'étois à Carnicobar, j'assistai aux funérailles d'une vieille insulaire. En entrant dans sa maison, je la trouvai remplie de femmes. Les unes étoient occupées à envelopper le corps dans des feuilles et de la toile ; les autres mettoient en pièces tout ce que la défunte avoit laissé. Les hommes du village, assemblés dans une maison voisine, avec divers habitans de quelques autres villages, buvoient du soura et fumoient tranquillement. Pendant ce temps-là, deux jeunes gens fort vigoureux fouilloient une fosse tout près de la maison.

Quand les femmes eurent achevé d'envelopper le corps, elles poussèrent un cri horrible. Aussitôt on se rassembla autour de la fosse. Quatre hommes entrèrent dans la maison pour prendre le corps. Un jeune homme, fils de la défunte, le leur disputa

long-temps ; mais voyant que ses efforts étoient inutiles, il se jeta sur le cadavre, s'y cramponna, et fut emporté avec lui jusque sur le bord de la fosse. Là, on parvint, avec beaucoup de peine, à lui faire lâcher prise ; après quoi on le reconduisit dans la maison.

Dès qu'on eut descendu le corps dans la fosse, et coupé les cordons qui lioient les jambes et les bras, on tua une demi-douzaine de cochons et autant de poules qui avoient appartenu à la vieille femme, et on les jeta sur elle. Alors un homme s'approcha avec un paquet de feuilles attaché au bout d'un grand baton ; il en frotta deux ou trois fois légèrement le corps, et à l'instant la fosse fut remplie de terre. Durant toute la cérémonie, les femmes continuèrent à crier de toute leur force ; mais les hommes gardèrent le plus profond silence. Au bout de quelques jours, on érigea une espèce de monument sur la fosse : c'étoit une perche à laquelle on avoit attaché des banderoles de toile de diverses couleurs.

Les Carnicobariens ne connoissent pas la polygamie, et ils punissent l'adultère d'une manière terrible. Ils coupent à l'homme qui

l'a commis, une partie du prépuce, toujours proportionnée à l'énormité du crime.

Une parfaite égalité règne entre tous ces insulaires. Les vieillards y jouissent du respect qu'on doit à l'âge; mais nul homme n'a de l'autorité sur les autres. Leur société semble n'être liée que par les services qu'ils se rendent continuellement les uns aux autres; et c'est, sans contredit, la plus simple et la plus douce de toutes les chaînes.

Les habitans des îles d'Andaman, sont, dit-on, cannibales [1]. Les insulaires de Carnicobar racontent qu'il y a un grand nombre d'années que ces sauvages vinrent chez eux avec plusieurs canots; qu'ils étoient armés, et qu'ils tuèrent beaucoup de Carnicobariens.

Il est très-singulier qu'il y ait une si grande différence entre les habitans d'îles si rapprochées. Les habitans des Andamans passent pour de barbares antropophages; et ceux de Carnicobar sont les plus doux, les meilleurs des hommes. On attribue cette diversité de caractère à l'origine de l'un et de l'autre peuple. On dit que peu de temps

[1] Voyez comment le major Symes justifie les Andamaniens de cette imputation. Tome Ier. pages 245 et 251.

après la découverte du passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, un vaisseau portugais, qui revenoit de Mozambique, avec une cargaison de nègres, échoua sur les îles d'Andaman, qui avoient été jusqu'alors inhabitées. Les nègres restèrent dans ces îles et les peuplèrent [1]; les blancs construisirent un petit canot, avec lequel ils gagnèrent les côtes du Pegu.

Quand aux îles de Nicobar, elles ont été peuplées par les Peguans; et ce qui le prouve, c'est que la langue qu'on parle dans ces îles ressemble beaucoup à celle du Pegu.

[1] Voyez comment le major Symes combat cette opinion, tome Ier, pages 242 et 243.

DES RUINES
DE MAVALIPOURAM[1].

PARMI les recherches sur l'histoire et les antiquités de l'Asie, qui occupent la société littéraire de Calcutta, il me semble que celles qui concernent des objets peu éloignés du lieu qu'elle habite, ont un droit particulier à son attention. Je crois donc pouvoir lui présenter quelques observations sur d'anciens monumens indous qui, quoiqu'ils se trouvent dans le voisinage des établissemens européens, sur la côte de Coromandel, n'ont pas encore été décrits. Peut-être ce que j'en dirai donnera-t-il lieu à examiner ces monumens avec plus de soin, et produira-t-il de nouvelles découvertes.

J'allai voir, pour la première fois, les ruines de Mavalipouram en 1772. La curiosité

[1] Les ruines de Mavalipouram, situées à quelques milles au nord de Sadras, sont connues des navigateurs sous le nom des *Sept Pagodes*. — L'auteur de cette Description est M. Williams Chambers, dont il est parlé au commencement de la Relation du major Symes.

m'engagea à y retourner en 1776; mais malheureusement, dans ces deux voyages, je ne pris ni les dimensions des objets, ni la distance qu'il y avoit entr'eux, ni je n'écrivis mes observations. C'est pourquoi j'espère qu'on me pardonnera, si la description que j'en fais aujourd'hui [1] manque de cette exactitude à laquelle on auroit dû s'attendre, s'il eût alors existé dans l'Inde un établissement aussi propre à inspirer de l'émulation que l'est cette société.

Les monumens de Mavalipouram paroissent être les restes d'une grande cité détruite depuis plusieurs siècles. Ils se trouvent sur les bords de la mer, entre Covelong et Sadras, et à quelque distance de la grande route qui conduit aux établissemens européens. La dernière fois que j'allai les voir, il y avoit encore tout auprès un village indien qui portoit l'ancien nom du lieu, et où résidoient plusieurs brahmes qui connoissoient fort bien le sujet de la plupart des sculptures conservées parmi les ruines.

Le roc, ou plutôt la montagne rocheuse, où l'on a exécuté une grande partie de ces ouvrages, est un des principaux points de

[1] En 1784.

remarque des navigateurs qui approchent de la côte. Ils lui donnent le nom des *Sept Pagodes*, et l'on croit assez généralement que c'est à cause de sa forme; mais cela ne me paroît pas très-probable. L'aspect que présente cette montagne à ceux qui sont en mer, n'a rien qui puisse rappeler l'idée d'un temple indien. Ce que je rapporterai par la suite semble prouver, au contraire, que ce nom vient du nombre de pagodes, qui anciennement étoient là, et que la mer a englouties. Mais quoi qu'il en soit, les gens de port donnent à ce lieu un nom dont l'étymologie est toute différente. Dans leur langue, qui est le tamulic[1], on l'appelle *Mavalipouram*, nom composé qui, en sanscrit et dans les idiomes des Indous qui habitent plus au nord, se rendroit par celui de *Mahâbalipour*, c'est-à-dire la *cité du grand Bali*.

Les Tamuliens ou Malabares, n'ayant point la lette *H* dans leur alphabet, sont dans la nécessité de raccourcir le mot sanscrit *mahâ*, qui signifie *grand*, et de l'écrire et le prononcer *mâ*[2]. Ils sont aussi obligés de rem-

[1] Qu'on appelle improprement Malabar.

[2] Ils lui substituent quelquefois un autre mot, mais cette abréviation est plus usitée.

placer par un *V* la lettre *B* qui leur manque. Quant à la syllabe *am*, ce n'est qu'une terminaison, comme l'*um* des Latins, et ordinairement on l'ajoute aux substantifs neutres [1].

A cette explication sur l'orthographe du nom de Mavalipouram, on peut ajouter que *Bali* est le nom d'un guerrier très-fameux dans les romans indiens, et que la rivière Mavaliganga qui arrose la partie orientale de Ceylan, où l'on parle le tamulien, doit sans doute son nom à ce héros, car ce nom signifie littéralement le Gange [2] du grand Bali.

La montagne de rocher dont j'ai parlé plus haut, est le premier objet qui attire l'attention, quand on est à Mavalipouram, car elle s'élève à pic dans une vaste plaine; elle est

[1] Ceci explique pourquoi le mot sanscrit *ved*, nom des livres sacrés des Indous, est écrit par les Tamuliens, *vedam*. C'est la véritable orthographe de ce mot dans leur langue, et non une faute des voyageurs européens, comme on l'a prétendu. Le même mot est rendu par celui de *bed*, chez les Bengalis, qui n'ont point de *V* dans leur alphabet. Voyez les *Dissertations de Dow*, *tome* Ier.

[2] *Ganga*, dont les Européens ont fait *Gange*, est un nom qu'on donne dans l'Inde à toutes les grandes rivières, comme en Afrique on leur donne celui de *neel*, ou *nil*. (*Note du Traducteur.*)

presque d'une seule pierre, et elle se trouve sur le bord de la mer. D'ailleurs sa forme est singulière et pittoresque, et vue d'une certaine distance, elle ressemble à un antique et immense édifice. Lorsqu'on s'en approche du côté du nord, on découvre des sculptures si extraordinaires[1] et en si grande quantité, qu'on croit voir une ville pétrifiée, et semblable à celles sur lesquelles quelques voyageurs crédules ont débité beaucoup de fables[2].

En avançant par le côté de la montagne qui fait face à la mer, on voit une pagode de seize à dix-huit pieds de haut, à laquelle le rocher sert de base, et qui paroît n'être qu'une partie de ce même rocher qu'on a taillée. Le haut de la pagode est voûté; et l'ordre d'architecture dans lequel elle est bâtie, diffère de tous ceux qui sont maintenant en usage dans l'Inde.

Un peu au-delà de la pagode on voit sur la surface d'une partie du rocher qui saille du

[1] Je n'en citerai qu'une qui, quoique très-grotesque, captive les regards de tous ceux qui vont à Mavalipouram. Elle représente deux singes, sculptés d'un seul bloc; l'un de ces animaux est courbé, tandis que l'autre lui tient la tête et lui cherche des poux.

[2] Voyages du docteur Shaw.

flanc de la montagne, un très-grand nombre de figures humaines, beaucoup plus grandes que nature, sculptées en bas-relief, et représentant les principaux personnages dont les actions sont célébrées dans le Mahabharit[1]. Ces personnages sont faciles à reconnoître, soit à leurs attitudes, soit à leurs armes, ou à quelque marque caractéristique qui rappelle quelqu'un de leurs exploits. Cependant il n'y a pas de doute que toutes ces figures ne soient bien moins distinctes qu'elles ne l'étoient autrefois ; car, en les comparant, ainsi que les autres sculptures que frappe médiatement l'air de la mer, avec celles qui en sont à l'abri, on trouve une grande différence entr'elles. Les unes sont en partie effacées, et les autres tout aussi fraîches que si elles avoient été récemment finies.

Les sculptures les plus dégradées se trouvent dans une excavation qui est sur le côté de la montagne, en face du soleil levant ; excavation qui paroît avoir été faite dans la même intention et sur le même plan que les choultris[2], c'est-à-dire pour recevoir les voyageurs. On a creusé dans le rocher une chambre spa-

[1] Poëme épique indien.

[2] Les choultris sont les cabarets indiens.

cieuse, laissant deux ou trois rangs de colonnes, pour supporter la masse de pierre qui est au-dessus, et qui sert de voûte. Il n'est pas aisé de dire comment étoient autrefois ces colonnes, car l'air de la mer les a singulièrement corrodées, ainsi que d'autres parties de la chambre. C'est aussi ce qui fait qu'on ne s'aperçoit pas d'abord qu'il y a des sculptures sur le côté de l'entrée. Mais les gens du pays les font remarquer. Le sujet de ce morceau est Krisehen [1] gardant les troupeaux de Nound-Ghose, l'Admète des Indous. On sait que c'est pour avoir été berger, qu'on donne à Krischen le surnom de Gopaul [2], comme à Apollon celui de Nomius.

Les objets qui semblent ensuite mériter le plus d'attention sont ceux qui sont sur la montagne. La montée du côté du nord est d'abord facile, sans que la main des hommes l'ait rendue telle; ensuite elle le devient davantage, parce qu'on a taillé des marches

[1] Ou *Crischna*. On lui donne aussi le nom de *Vasadéva* et de *Govinda*, et l'épithète de *Narayan*, c'est-à-dire l'esprit divin. Les femmes indiennes ont une dévotion particulière pour Crischna, qui est, dit-on, le plus beau des dieux. (*Note du Traducteur.*)

[2] Gardeur de vaches.

dans

dans les endroits où la pente étoit trop rapide. Un escalier tournant, pratiqué de cette manière, conduit à une espèce de temple taillé dans le roc, et sur les parois duquel on voit des figures d'idoles en haut relief. Ces figures sont bien finies et bien conservées, parce que le temple fait face au couchant, et par conséquent est abrité contre l'air de la mer.

Au-dessus de ce temple il y a d'autres escaliers qui menoient, sans doute, autrefois à quelqu'édifice qui étoit sur le haut de la montagne. Peut-être y avoit-il un palais dont le temple n'étoit qu'une dépendance. Ce qui rend cette idée assez probable, c'est qu'indépendamment des escaliers taillés dans le roc, qui paroissent avoir été destinés à conduire dans les diverses parties d'un grand édifice, il y a en plusieurs endroits de petits canaux, taillés aussi dans le roc, pour servir à l'égoût des eaux; et tout le sommet de la montagne est parsemé de morceaux de briques usées et défigurées par le temps.

En montant du côté du nord, on trouve un singulier morceau de sculpture. Sur la surface du roc, dans un endroit où il paroît y avoir eu un appartement, on voit une estrade d'environ huit ou neuf pieds de long, sur trois

ou quatre de large, avec deux ou trois marches pour y monter. Cette estrade a la forme d'un lit, et à l'un des bouts il y a un lion parfaitement bien sculpté, qui peut servir de traversin. Le tout fait partie du rocher. Les brahmes qui demeurent dans le voisinage, appellent cette estrade le lit de Dhermavajah, ou Joudischter, l'aîné des cinq frères chantés dans le Mahabharit. A une distance considérable de l'estrade, c'est-à-dire aussi loin qu'on doit supposer que l'appartement des femmes devoit l'être de celui des hommes, il y a des bains creusés dans le roc, avec des marches par lesquelles on y descend. Les Brahmes appellent cet endroit les bains de Dropédy, femme de Joudischter et de ses frères.

Il est bien difficile de savoir quelle créance on doit ajouter à cette tradition, et si l'estrade n'a pas plutôt été destinée à servir de trône que de lit. Ce qui semble même favoriser cette dernière opinion, c'est qu'en sanscrit et dans les autres langues de l'Inde, un trône s'appelle *singhâsen*, mot composé de *sing*, nom appellatif du lion, et d'*asen*, qui signifie un siége.

C'est-là tout ce qu'il y a de remarquable sur la surface de la montagne du côté du

nord. Mais en descendant on fait le tour du côté du midi ; et là on trouve depuis le bas de la montagne jusqu'auprès du sommet, un escalier qui conduit dans une caverne, où l'on a sculpté l'image de plusieurs des divinités des Indous. La plus remarquable est une statue gigantesque de Vishnou, dormant sur une espèce de lit, et ayant la tête posée sur un énorme serpent plié en rond comme un cable de vaisseau. Cette statue est, ainsi que toutes les autres scupltures qu'on trouve sur la montagne, taillée dans le roc même.

Mais quoique les monumens que je viens de décrire puissent paroître étonnans, il en est d'autres qui le sont bien davantage, et qui se trouvent dans le sud de la montagne, et à un mille ou un mille et demi de distance des premiers. Ce sont d'abord deux pagodes d'environ trente pieds de long sur vingt pieds de large, et autant de hauteur. Elles ont été taillées dans le roc, ou, pour mieux dire, d'un seul bloc chacune. Près des pagodes on voit un éléphant de grandeur naturelle, et un lion plus grand que nature, chacun d'eux également d'un seul bloc, et supérieurement bien exécutés. On ne trouve à l'entour aucun des morceaux de pierre qui sont tombés sous

le ciseau des sculpteurs ; de sorte qu'on ne peut pas bien juger du travail et du temps qu'il a fallu pour achever ces ouvrages, non-plus que de la grosseur qu'avoient les rochers d'où on les a tirés, ce qui ajoute encore à leur singularité.

Quoique placées très-près de la mer, ni les pagodes, ni les statues n'ont été dégradées par l'air corrosif de cet élément, parce qu'elles sont abritées contre lui par la hauteur du rivage. Les proportions de tous ces ouvrages sont très-exactes : cependant l'architecture des deux pagodes diffère totalement de celle qu'on voit dans les temples des idoles qui ont été bâtis depuis. Ces derniers sont tous dans le goût égyptien. Ils ont des tours pyramidales, des portes sans ceintre, des toîts plats. Mais l'architecture des pagodes de Mavalipouram approche beaucoup de la gothique. L'espèce de voûte qui les couvre est non pas régulièrement ceintrée, mais composée de deux portions de cercle tronqué, qui, en se réunissant en haut, forment une pointe.

Il est à remarquer que le lion colossal qu'on trouve auprès des deux pagodes, ainsi que celui dont j'ai parlé plus haut, ressemblent parfaitement à l'animal qu'on a voulu repré-

senter, et que les gens du pays leur donnent bien le nom de *sing*, qui, comme on sait, signifie, en indou, un lion. Mais la figure qu'on voit dans presque toutes les anciennes pagodes, et à laquelle on donne aussi le nom de *sing*, est un monstre imaginaire qui n'a aucun rapport avec le lion. Cela a même fait croire que le lion n'étoit pas autrefois connu dans l'Inde, et que *sing* étoit le nom d'un animal qui n'existoit que dans l'imagination des poètes. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que ceux qui ont fait les sculptures de Mavalipouram ont dû connoître le lion; et, soit pour la méthode, soit pour le talent, leurs ouvrages l'emportent de beaucoup sur ceux des modernes Indous.

Il y a dans ces monumens deux choses qui doivent exciter beaucoup de curiosité, et sur lesquelles de nouvelles recherches jetteront peut-être quelque jour. L'une de ces choses est l'inscription, en une seule ligne, qu'on trouve sur l'une des deux pagodes, inscription dont les caractères sont absolument inconnus aux Indous. Ils ne ressemblent ni aux caractères *déva-nagari* [1], ni à aucun de ceux

[1] Les caractères *déva-nagari* sont ceux avec lesquels on a écrit les Védas, c'est-à-dire les livres sacrés des

qui en sont dérivés, du moins à ma connoissance. Je ne trouvai pas, lorsque j'étois à Mavalipouram, qu'ils eussent le moindre rapport aux caractères asiatiques, non plus qu'aux Européens : mais je n'avois pas encore vu l'alphabet balic[1], qui est celui de la langue sacrée des Siamois; et d'après la vue de cet alphabet, je soupçonne qu'il y a, sinon identité, au moins une grande affinité entre les caractères balics et ceux de l'inscription de la pagode de Mavalipouram. Le temps qui s'est écoulé entre les époques où j'ai vu ces deux caractères, rend ma conjecture un peu incertaine. Mais l'inscription de la pagode n'est pas loin de nous, et reste peut-être encore intacte : ainsi, il y a lieu d'espérer que nous pourrons nous en procurer une copie exacte, pour en faire la comparaison.

La seconde chose qui me paroît très-curieuse, c'est que l'extérieur de la pagode est achevé, mais non pas l'intérieur, et que

Indous. Suivant sir William Jones, ces caractères portent le nom de *nagari*, parce qu'ils ont été inventés dans la ville de Nagara, et on leur a donné l'épithète de *déva*, parce qu'une voix divine les a révélés aux hommes. (*Note du Traducteur.*)

[1] Le major Symes écrit toujours ce mot *pali*, et Laloubère, *bali*.

quelque convulsion de la nature semble avoir arrêté les ouvriers. Du côté du couchant la pagode qui est le plus au nord, est creusée de quatre à cinq pieds, et il y a un rang de colonnes en dehors, pour supporter la voûte: mais là l'ouvrage a été interrompu, et une fente régulière, d'environ quatre pouces de large, partage le rocher depuis le haut jusqu'en bas, c'est-à-dire à une très-grande profondeur au-dessous de la surface de la terre. On ne peut pas douter que cette fente ne se soit faite après que l'ouvrage a été commencé; car les coups de ciseau des ouvriers sont encore empreints sur les deux parties du rocher, et montrent très-distinctement qu'il a été divisé. En outre, on ne peut pas raisonnablement supposer qu'on eût entrepris de faire un tel ouvrage dans un endroit où le rocher auroit été déjà fendu.

Un roc solide, et d'une si énorme grandeur, n'a pu être entr'ouvert que par un grand tremblement de terre; d'ailleurs ce fait semble démontré par quelques autres circonstances, dont il est nécessaire de faire mention dans la description de Mavalipouram.

Le grand rocher dont je viens de parler est à cinquante et quelques pas de la mer,

et dans ce petit espace de terrain on a bâti le village indou que je visitai en 1776. Mais tout près de la mer on voit encore quelques ruines d'une pagode en briques, dédiée à Sib. Le reste de cette pagode a été sans doute englouti, car la porte de la chambre du fond où est placée l'idole, et devant laquelle il y avoit sûrement, ainsi qu'il est d'usage, deux ou trois cours spacieuses entourées de murs, est aujourd'hui baignée par les ondes, et la colonne qui a servi à découvrir le méridien [1], lorsqu'on a construit la pagode, paroit encore à une certaine distance au milieu des flots.

Dans le voisinage de cet édifice, sont quelques rochers que baigne aussi la mer, et sur lesquels on voit des sculptures presqu'effacées.

Les habitans du village me dirent que les plus âgés d'entr'eux se rappeloient d'avoir vu fort loin dans la mer le haut de plusieurs pagodes, long-temps faciles à distinguer, sur-tout au lever du soleil, parce qu'elles étoient couvertes en cuivre [2]; mais qu'on ne pouvoit plus les apercevoir depuis que l'éclat du cuivre étoit terni par le verd-de-gris et la moisissure.

[1] Voyez ce que dit sur ces colonnes le Voyage de M. le Gentil, vol. Ier, page 158.

[2] Et probablement en cuivre doré.

Tout cela semble avoir été l'effet d'une inondation soudaine, et la fente du roc de la pagode qui est sur la montagne, fait croire qu'un tremblement de terre a forcé la mer de franchir ses bornes. Il est donc probable que ces deux puissantes causes se sont réunies pour détruire la superbe ville du grand Bali.

Ce que les brahmes racontent de l'origine et de la décadence de cette ville, en partie d'après le Mahabharit, et en partie d'après des traditions plus récentes que ce poëme, non-seulement étaie l'opinion que je viens d'énoncer, mais contient quelques particularités qui me semblent dignes d'attention. J'ose même croire que l'authenticité n'en peut être affoiblie, par le voile fabuleux dont toutes les nations, et principalement celles de l'Orient, ont enveloppé l'histoire des premiers âges.

« HIRINACHEREN, disent-ils, étoit un » immense géant qui fit de la terre une masse » ronde et l'emporta dans l'abîme, où Vish- » nou le suivit, sous la forme d'un sanglier, » le tua avec ses défenses, et replaça la terre » dans sa première situation. *Hirinakassap*, » frère puîné d'*Hirinacheren*, hérita de la » souveraineté de ce dernier, et refusa de

» rendre hommage à Vishnou. Il eut un fils
» nommé Pralhaud qui, dès sa jeunesse, ins-
» truit par *Sokerâchârj*, désapprouva hau-
» tement la conduite de son père. Celui-ci,
» irrité de la franchise du jeune prince, le
» bannit, et chercha à le faire mourir ; mais
» le ciel protégea Pralhaud, et rendit inutile
» la cruauté de son père. Quelque tems après,
» Hirinakassap parut s'adoucir et rappela son
» fils à sa cour. Mais, au milieu d'une assem-
» blée nombreuse, il nia de nouveau la su-
» prématie de Vishnou, se vanta d'être le
» seul souverain de tout le monde visible, et
» demanda si le pouvoir de Vishnou étoit
» plus grand que le sien.

» Vishnou, répondit Pralhaud, n'a point
» de demeure visible ; mais il est présent par-
» tout. Est-il dans cette colonne, dit le père ?
» Oui, répliqua Pralhaud. — Eh bien, re-
» prit Hirinakassap, qu'il paroisse ; et en
» même temps il frappa de son pied la co-
» lonne. Sur-le-champ Vishnou, dans l'*ava-*
» *tar narasinghab*, c'est-à-dire avec un corps
» d'homme et une tête de lion, sortit de la
» colonne, et mit Hirinakassap en pièces.
» Vishnou mit alors Pralhaud sur le trône,
» et ce prince juste et bienfesant eut un règne

» qui fut en tout l'opposé de celui de son père.
» Il laissa un fils, nommé *Namachi*, qui hé-
» rita de son pouvoir et de ses vertus, et qui
» fut le père de Bali, fondateur de la magni-
» fique cité de Mâhabalipour [1]. La situation
» de cette ville est indiquée dans ces deux
» vers du Mahabharit :

« Elle est à deux cents yojeus [2] au midi du Gange,
» Et à cinq yojens à l'ouest de la mer orientale. »

Telle est, suivant les Brahmes, l'origine de Mahabalipour. Voici la suite de leur récit:

« *Banâcheren*, fils de *Bali*, étoit un géant
» qui avoit mille mains. *Anouredh*, fils de
» *Krischen* [3], se rendit à la cour de ce prince,
» sans se faire connoître, et séduisit sa fille;
» ce qui occasionna une guerre, durant la-

[1] Ou Mavalipouram.

[2] Le *yogen* est une mesure qu'on trouve souvent dans les livres sanscrits. Suivant quelques écrivains elle équivaut à neuf milles anglais, suivant d'autres, à douze. A ce compte, la distance entre le Gange et Mahabalipour seroit encore exagérée, et porteroit cette ville à Ceylau; ce qui ne doit pas étonner dans un poëme indou. Mais d'après le second vers, il paroît que lorsque ce poëme a été composé, Mahabalipour se trouvoit fort loin de la mer.

[3] Ou Krischna.

» quelle *Anouredh* fut pris et conduit à Ma-
» habalipour. *Krischen* voulant délivrer son
» fils, partit de *Donarika*, sa capitale, et vint
» mettre le siége devant la cité de Bali. *Sib*
» gardoit les portes et combattoit pour *Ba-*
» *nâcheren*, qui l'adoroit avec ses mille mains.
» Mais *Krischen* vainquit *Sib*, s'empara de
» la ville, fit prisonnier *Banâcheren*, et lui
» coupa toutes les mains, à l'exception de
» deux avec lesquelles il l'obligea de lui ren-
» dre hommage.

» *Banâcheren* resta jusqu'à sa mort sou-
» mis à *Krischen*. Après cela, il s'écoula beau-
» coup de temps sans qu'on fît mention de
» Mahabalipour. Lorsqu'un prince, nommé
» *Malecheren*, monta sur le trône, il rendit
» au royaume de Bali sa première splendeur,
» et agrandit et embellit sa capitale. Cepen-
» dant, sous le règne de ce même prince, la
» ville fut détruite par un événement qu'on
» raconte de la manière suivante :

» Un jour Malecheren se déguisa et se ren-
» dit seul dans un jardin des environs de sa
» capitale, où il y avoit une fontaine si belle,
» si claire, que deux nymphes divines étoient
» venues s'y baigner. Le rajah devint amou-
» reux de l'une des nymphes, qui l'écouta

» favorablement ; de sorte qu'elle et sa com-
» pagne eurent depuis de fréquentes entre-
» vues avec lui dans le jardin. Une fois elles
» menèrent avec elles un habitant mâle des
» célestes régions, et elles le présentèrent au
» rajah, qui se lia avec lui d'une intime ami-
» tié. Quelque temps après, cet habitant des
» cieux, sur la demande du rajah, consentit
» à le mener déguisé à la cour du divin *In-*
» *der*, faveur qui n'avoit encore été jamais
» accordée à aucun mortel.

» Le rajah revint des cieux avec de nou-
» velles idées de grandeur et de magnificence,
» d'après lesquelles il régla sa cour et embellit
» le siége de son gouvernement. *Mahabali-*
» *pour* devint bientôt la plus superbe ville
» de la terre. Ce qu'on racontoit de sa splen-
» deur parvint bientôt aux dieux assemblés
» à la cour d'*Inder ;* et ils en conçurent tant
» de jalousie, qu'ils ordonnèrent au dieu de
» la mer de soulever ses flots et d'engloutir
» une ville qui avoit l'audace impie de vou-
» loir égaler leurs célestes demeures. Ils fu-
» rent obéis. Mahabalipour se vit couverte
» par les ondes furieuses, et sa tête ne s'est
» plus relevée. »

C'est-là le fabuleux récit que font les Brah-

mes de la destruction d'une ville consacrée à leur culte superstitieux.

Il est assez probable qu'ainsi que les tables mythologiques de la Grèce et de Rome, le reste de cette histoire contient beaucoup de faits réels enveloppés dans des allégories qui les obscurcissent et les défigurent. A travers ces allégories, nous apercevons le souvenir des grands événemens et des révolutions qui ont eu lieu dans les premiers siècles, et qui, peut-être, méritent d'autant plus notre attention, que nous ne devons guère espérer que l'histoire des anciens Indous existe autrement que sous ce déguisement fantastique. Leurs poètes ont été, ce semble, leurs seuls historiens et leurs seuls prêtres; les faits qu'ils racontent sont présentés de cette manière ridicule, qu'ils ont cru propre à les orner. Indépendamment des circonstances extravagantes qu'ils ajoutent à tout ce qu'ils décrivent, ils ne citent jamais aucune date, n'ont ni ordre, ni méthode, et se livrent à tous les écarts de leur imagination.

Cependant, en comparant les noms et les grands événemens dont parlent ces écrivains, avec ce qu'en disent quelquefois les historiens des autres nations, et en observant, à mesure

que l'occasion s'en présente, les anciens monumens, les monnoies, les inscriptions, on peut espérer de faire sur cet intéressant sujet, sinon des découvertes importantes, au moins quelques conjectures probables. Il est bien à regretter que l'aveugle zèle des Mahométans qui ont long-temps gouverné l'Inde, et leur défaut absolu de curiosité, ait été si funeste aux monumens et aux monnoies de ce pays. Malgré cela les recherches des Européens à ce sujet ne seront pas toujours inutiles. Un fait qui a rapport aux ruines de Mavalipouram, mais dont malheureusement on n'a pas su profiter, prouve qu'on peut découvrir encore des choses très-curieuses. Le *Kauzy* de Madras, qui est souvent allé dans le voisinage de Mavalipouram, m'a assuré qu'un paysan de ce canton avoit trouvé, en labourant son champ, un pot rempli de pièces d'or et d'argent, sur lesquelles il y avoit des caractères qu'aucun des Indous, ni des Mahométans du pays, ne fût en état de déchiffrer. Le kauzy me dit en même-temps qu'il seroit inutile de vouloir se procurer quelque pièce de ces monnoies, parce que comme elles étoient sans valeur courante, on les avoit indubitablement livrées depuis long-temps au creuset.

L'inscription qui est sur l'une des pagodes de Mavalipouram, me semble digne d'attention. En conjecturant que les caractères de cette inscription sont siamois, je ne crois pas me tromper. Je vais citer le témoignage de quelques auteurs estimables, pour montrer qu'il y a eu autrefois une communication établie entre le pays de Siam et la côte de Coromandel; que la langue balie a beaucoup d'affinité avec quelques idiomes indiens, et que la religion des Siamois étoit anciennement professée dans le Decan.

Voici ce que Laloubère dit de la langue balie, dans son excellente Description du royaume de Siam.

» Les Siamois ne nomment aucun pays où » la langue balie, qui est celle de leurs loix » et de leur religion, soit aujourd'hui en » usage. Ils soupçonnent, à la vérité, sur » le rapport de quelques-uns d'entr'eux, qui » ont été à la côte de Coromandel, que la » langue balie a quelque ressemblance avec » quelqu'un des dialectes de ce pays-là; mais » ils conviennent en même-temps que les » lettres de la langue balie ne sont connues » que chez eux. Les missionnaires séculiers » à Siam croient que cette langue n'est pas

« entièrement

» entièrement morte, parce qu'ils ont vu » dans leur hôpital un homme des environs » du cap Comorin, qui mettoit plusieurs » mots balis dans son langage, assurant qu'ils » étoient en usage dans son pays, et que lui » n'avoit jamais étudié, et ne savoit que sa » langue maternelle. Ils donnent, d'ailleurs, » pour certain, que la religion des Siamois » vient de ce côté-là, parce qu'ils ont lu dans » un livre bali que Sommonacodom [1], que » les Siamois adorent, étoit le fils d'un roi » de l'île de Ceylan [2] ».

La langue que parloit l'habitant du cap Comorin, dont il vient d'être fait mention, ne pouvoit être que le tamulic; mais les mots que les missionnaires reconnurent, étoient probablement dérivés du sanscrit, et communs au tamulic et au bali.

Dans un autre endroit du même Ouvrage, où Laloubère traite de l'histoire de Sommo-

[1] Le major Symes prétend, et probablement avec raison, qu'en nommant le dieu des Siamois, de deux mots Laloubère n'en a fait qu'un; que ces mots, qui sont *Sommona* et *Codom*, signifient le Codom incarné, et que Codom n'est autre que Gotum, qui est un des noms de Bòudh ou Bouddha. (*Note du Traducteur.*)

[2] Description du royaume de Siam, tome 1er, page 31.

nacodom, d'après les livres balis, il dit : — « Le père de Sommonacodom étoit, selon ce » même livre bali, un roi de Teve Lanca, » c'est-à-dire, un roi de la célèbre Ceylan ».

Il faut observer que quoique l'existenee du pays de Siam semble être absolument ignoré des habitans de l'île de Ceylan et de ceux de l'Indostan, l'île de Ceylan est pourtant bien connue des Siamois, qui lui donnent le même nom qu'elle a dans la langue sanscrite. Ils ajoutent même à ce nom l'épithète dont se servent aussi les Indiens en parlant de cette île ; car en sanscrit ils la nomment Deve Lanca, c'est-à-dire la Lanca sacrée.

D'après plusieurs passages de Laloubère, il paroît que le mot sanscrit *mahâ*, qui signifie grand, a lemême sens dans la langue bali. Les noms des jours de la semaine ne sont presque pas différens en bali et en sanscrit. En voici la comparaison :

	SANSCRIT.	BALI.
Dimanche,	Aditta-vâr,	Van athit.
Lundi,	Soma-vâr,	Van tchân[1].

[1] On a substitué ici un mot à un autre, car *tchân* en indou, et *tchânder*, en sanscrit, signifient *la lune*, tout comme soma.

Mardi,	Moungela-vâr,	Van angkaan.
Mercredi,	Bouta-vâr,	Van pout [1].
Jeudi,	Brahspati-vâr,	Van prahout.
Vendredi,	Soucra-vâr,	Van souc.
Samedi,	Sany-vâr,	Van sâoa.

Laloubère parle de l'empreinte supposée d'un pied qu'on voit sur un rocher, et qui est un objet d'adoration pour les Siamois [2]. Ils donnent à ce rocher le nom de *Prabat*, c'est-à-dire, le vénérable pied ; car en bali, *pra* signifie vénérable, et *bat* pied. Or, en sanscrit, vénérable se dit *prâper*, ou bien *pramescht*, et pied *pâd*.

L'auteur français ajoute : — « On sait que » dans l'île de Ceylan il y a un prétendu » vestige de pied humain qui, depuis long- » temps, y est en grande vénération. Il re- » présente, sans doute, le pied gauche; car » les Siamois disent que Sommonacodom » posa le pied droit à leur prabat, et le » gauche à Lanca [3] ».

[1] Voyez la Relation du major Symes, tome II, page 227.

[2] Voyez ce que le major Symes dit d'une pareille empreinte, tome II, page 73.

[3] A Ceylan.

D'après l'histoire de l'île de Ceylan, par Knox, on voit que l'empreinte dont il est ici question, est sur la montagne que les Cingalais appellent Hamalell, à laquelle les Européens ont donné le nom de *pied d'Adam.* Les Cingalais croient que c'est l'empreinte du pied de leur dieu *Bouddou* [1]. Le culte que les Cingalais rendent à ce dieu, tel que le décrit Knox, et celui de *Sommonacodom*, dont parle Laloubère, ont tant de rapports entr'eux, que je crois devoir les rappeler ici.

1°. Indépendamment des empreintes du pied, dont je viens de faire mention, il y a un arbre que les Cingalais ont consacré à Bouddou et les Siamois à Sommonacodom. Ces derniers croient même qu'il est méritoire de se donner la mort en se pendant à cet arbre. Les Cingalais l'appelle *Bogahah*, car dans leur langue, *gahah* signifie un arbre, et *Bo* est une abréviation de *Bod* ou *Bouddou.* Les Siamois le nomment, en bali, *Pra si mahâ Pout* [2], ce qui, suivant Laloubère, veut dire l'arbre du grand Pout. Cet auteur

[1] Bouddou est le même que *Bouddha* ou *Boudh*

[2] Dans la langue vulgaire des Siamois, cet arbre se nomme *ton-pô.*

pense que Pout est la même chose que Mercure ; et il observe qu'en bali, c'est le nom qu'on donne et à la planette de Mercure, et au mercredi. De plus, il dit ailleurs que c'est un des noms de Sommonacodom.

Il est certain que le mercredi est appelé le jour de Boud dans tous les dialectes indous ; et comme le tamulic n'a point de *b*, ce mot commence en cette langue par un *p*, ce qui se rapproche beaucoup de l'orthographe du bali. Il est également certain que dans tous ces dialectes les noms des jours sont dérivés de ceux des planètes, dans le même ordre que les nôtres ; et que Bod, Boud ou Poud y tient la place de Mercure. Or, il est évident que le mot *Pout*, qui, chez les Siamois, est un des noms de Sommonacodom, doit être une corruption de Bouddou, qui probablement est le Mercure des Grecs. Dans la langue bali, la mère de Sommonacodom est appelée *Maha-Mania*, c'est-à-dire la grande *Mania*, nom très-ressemblant à celui de Maïa, qui, suivant la fable, fut la mère de Mercure. La terminaison tamulique *en*, qui de *Poud* fait *Pouden*, met aussi une grande ressemblance entre le nom de ce dieu et celui du *Wouden* des Goths, d'après

lequel les peuples du Nord ont nommé leur merçredi ; ce qui ajoute aux raisons qu'on a de croire que ce personnage est, comme je viens de le dire, le même que Mercure.

2°. Les temples de Sommonacodom s'appellent des pihâns ; et autour de ces temples sont les demeures des prêtres qui forment des communautés. Les temples de Bouddou portent le nom de *vihâr*, et les principaux prêtres y vivent ensemble. *Vihâr*, ou comme l'écrivent les Bengalis, *bihâr*, est un mot sanscrit. Ferishta, dans son histoire du Bengale, dit que ce nom fut donné par les Indous à la province de *Behâr*, parce qu'il y avoit jadis tant de Brahmes, qu'on la regardoit comme un grand séminaire de savans, ainsi que ce mot le signifie.

3°. Les Siamois ont deux ordres de prêtres, de même que les adorateurs de Bouddou. Les uns et les autres portent des robes jaunes, et ont une autre marque de distinction, dont les auteurs parlent, comme je vais le rapporter. — « Les prêtres de Bouddou, dit Knox, » ont l'honneur de porter le *Tallipot*[1], dont

[1] C'est ce que le major Symes appelle un éventail. (*Voyez la Pl. V.*)

» ils se couvrent le devant du front, chose » que le roi seul a droit de faire comme eux ». — Laloubère, en parlant des prêtres siamois, dit : — « Pour se garantir du soleil, » ils ont le *talapat*, qui est leur petit parasol » en forme d'écran. »

Le mot de talapat ou talipot s'emploie dans toutes les langues de l'Inde pour désigner la feuille du palmier. Laloubère dit que c'est un mot siamois, et semble ignorer son origine et sa véritable signification.

4°. Les prêtres de Bouddou, ainsi que ceux de Sommonacodom, sont voués au célibat, pendant tout le temps qu'ils exercent leur profession ; mais il est permis aux uns et aux autres de renoncer à la qualité de prêtres et de se marier.

5°. Les uns et les autres peuvent manger de la viande, mais non pas tuer des animaux.

6°. Ni les prêtres de Sommonacodom, ni ceux de Bouddou, ne sont tirés d'une caste particulière. On les choisit dans toutes les classes du peuple.

Les divers rapprochemens dont je viens de faire mention, montrent clairement que le système religieux des adorateurs de Bouddou

et de Sommonacodom diffère de celui des nations qui suivent les préceptes des Vedas [1], et que quelques-uns de leurs principes sont diamétralement opposés à ceux des sectateurs de Brahma. Certes, tout ce que dit Knox prouve que le culte des Cingalais ne ressemble point à celui des modernes Indous, et qu'il n'y a point parmi eux de caste telle que celle des Brahmes. La seule chose en quoi ils semblent se rapprocher, est l'adoration des *Debtahs*, que les Cingalais tiennent vraisemblablement des Tamuliens [2], leurs voisins, mais qui, parmi eux, paroît bien différente de ce qu'elle est chez les Indous, et pour laquelle la plupart d'entr'eux ont, sinon de l'horreur, au moins beaucoup de mépris.

« Les temples des *Debtahs*, dit Knox, » sont désignés sous le nom de *Covels* [3]. Un » homme, entraîné par sa dévotion, cons- » truit à ses frais une petite maison qui » lui sert de temple, et dont il est lui-même » le prêtre. Cette maison est rarement ap- » pelée la maison de dieu. Au contraire, on

[1] Les livres sacrés des Indous.

[2] Les Malabares.

[3] C'est un mot tamulic qui signifie pagode.

» la nomme ordinairement la demeure[1] du » diable ».

Le même écrivain parle très-différemment de la religion dominante. Il la représente comme pratiquée avec beaucoup de pompe et de splendeur, et ayant tous les caractères d'un culte antique et solennel. — « Les habi- » tans de Ceylan ont tant de pagodes ou » temples, qu'il m'est impossible d'en dire » le nombre. Il y en a plusieurs supérieure- » ment bâtis en pierres de taille, où l'on voit » des figures très-bien sculptées. Je ne peux » dire ni en quel temps ni par qui ils ont été » construits, car les Cingalais eux-mêmes » l'ignorent. Mais je suis bien certain que » ceux qui ont fait ces édifices étoient bien » plus habiles que ne le sont aujourd'hui les » habitans de Ceylan puisqu'il n'y a parmi eux » aucun ouvrier en état de les réparer ».

Dans un autre endroit, Knox dit : — « Il » y a ici des rochers sur lesquels sont d'an- » ciennes inscriptions qui embarrassent tous » ceux qui les voient. Sur divers roc du » *Candé Oudda* et des provinces septentrio- » nales, on trouve des inscriptions de plu- » sieurs toises de longueur, et dont les let-

[1] Jacco.

» tres sont gravées si profondément qu'elles » peuvent durer jusqu'à la fin des siècles. » Personne ne peut les lire. J'ai interrogé » sur cela des Malabares, des Gentous, des » Cingalais et des Maures, mais aucun d'eux » n'y comprend rien. Un ancien temple de » Goddiladenni, dans le Yattanour, est bâti » près d'un endroit où l'on voit de ces ca- » ractères. »

Tout cela démontre suffisamment l'antiquité de la nation cingalaise et de sa religion ; et d'après d'autres passages de Knox, il est évident que le culte de Bouddou, en particulier, est établi à Ceylan depuis un grand nombre de siècles. Voici comment cet auteur s'exprime en parlant de l'arbre consacré à Bouddou, qui est à *Anourodgbourro*, dans la partie septentrionale de l'île : — « Ils » sont loin de regarder ces actes de dévotion » comme peu méritoires ; car ils racontent » que quatre-vingt-dix rois ont régné là suc- » cessivement ; et par les ruines qui y sont, » il paroît que ces princes n'ont rien épar- » gné pour bâtir des temples à ce dieu, » comme s'ils n'étoient nés que pour tailler » des rochers et des grandes pierres, et les » entasser les unes sur les autres. Ces rois

» sont aujourd'hui des esprits bienheureux, » et c'est à ces travaux qu'ils doivent leur » félicité. . . . Les Cingalais ont plus de res- » pect et de vénération pour Bouddou que » pour tous leurs autres dieux. »

D'après d'autres écrivains, on voit que le culte de Bouddou ne se renfermoit pas anciennement dans l'île de Ceylan, mais qu'on le pratiquoit dans plusieurs parties de l'Inde avant que celui de Brahma y fût établi. Il semble même que cela a eu lieu jusqu'au neuvième et douzième siècles de l'ère chrétienne.

Dans le livre intitulé : *Anciennes relations de deux voyageurs mahométans*, traduites de l'arabe par Eusèbe Renaudot [1], les voyageurs parlent d'une coutume de certaines femmes, qui s'est conservée dans le Décan, mais qui n'existe plus dans le Bengale.

« Il y a, disent-ils, dans les Indes, des » femmes publiques, appelées femmes de » l'idole. L'origine de cette coutume est telle : » lorsqu'une femme a fait un vœu pour avoir » des enfans, si elle met au monde une belle » fille, elle l'apporte au *Bod*, c'est ainsi » qu'ils appellent l'idole qu'ils adorent, au- » près duquel elle la laisse. »

[1] Imprimées à Paris en 1718.

En effet, dans le Décan, de jeunes filles sont vouées par leurs parens à la profession de bailladères ; et quand elles sont devenues grandes, on les appelle, en tamulic, *Déva-dasi*, c'est-à-dire, esclaves de l'idole. Mais depuis le tems où les deux Mahométans écrivirent leur relation, elles ont changé de maître ; car il n'y a plus dans le Décan d'idole connue sous le nom de *Bod*. Comme cette coutume n'est pas connue dans d'autres parties de l'Inde, on seroit tenté de croire que les Brahmes, en établissant leur religion dans ce pays, ont jugé à propos de conserver cette partie de l'ancien culte, et parce que leurs nouveaux disciples y étoient attachés, et parce qu'elle leur plaisoit à eux-mêmes.

Les deux voyageurs mahométans nous parlent aussi d'une ancienne race de rois indous, qui, selon eux, étoient les plus puissans de l'Inde, et qui régnèrent sur la côte de Malabar avec le titre de *Balhâra*. Leur domination s'étendit jusques dans le Guzarate, et dans une grande partie de l'ancien royaume de Visapour ; car le géographe arabe, cité par Renaudot, nomme la capitale de ces souverains, *Nahelvarah*, qui est

sans doute *Nahervalah* [1], jadis principale ville du Guzarate ; et la suite de la relation montre que leur empire s'étendoit vers le sud.

D'Anville parle de cette race de rois, d'après le géographe arabe Edrisi, qui écrivoit dans le douzième siècle, et suivant lequel ils ne professoient pas la religion des Brahmes, mais bien celle de Bouddha.

— « L'Edrisi nous instruit de la religion » que professoit ce prince, en disant que son » culte s'adressoit à Bodda, qui, selon St. » Jérôme et S. Clément d'Alexandrie, avoit » été l'instituteur des Gymnosophistes, com- » me les Brahmanes rapportoient à Brahma » leur institut [2]. »

Reland [3] s'étaie aussi de l'autorité de Clément d'Alexandrie, dans sa onzième dissertion, où il traite de la langue de Ceylan, et

[1] Il paroît que Renaudot n'avoit pas connoissance de cette ville.

[2] Ancienne géographie de l'Inde, page 94.

[3] Adrien Reland, né dans la Nord-Hollande, vers la fin du dix-septième siècle, a écrit en latin plusieurs savantes Dissertations, ainsi qu'une Description de la Palestine, et une Introduction à la Grammaire hébraïque. (*Note du Traducteur.*)

il explique le mot *vehar* [1] en ces termes :

« Vehar signifie un temple de leur princi-
» pal dieu Bouddou, qui, comme Clément
» d'Alexandrie l'a observé depuis long-temps,
» a été adoré par les Indous. »

Aux divers passages que je viens de rapporter, je ne puis m'empêcher d'ajouter ce qu'a dit, sur le même sujet, l'ingénieux et savant M. le Gentil, dans son voyage publié en 1779.

« Ce système est aussi celui des Brahmes
» de nos jours. Il fait la base de la religion
» qu'ils ont apportée dans le sud de la pres-
» qu'île de l'Indostan, le Maduré, le Tan-
» jaour et le Maïssour. »

» Il y avoit alors dans ces parties de l'Inde,
» et principalement à la côte de Coromandel
» et à Ceylan, un culte dont on ignore abso-
» lument les dogmes. Le dieu Baouth, dont
» on ne connoît aujourd'hui dans l'Inde que
» le nom, étoit l'objet de ce culte. Mais il
» est tout-à-fait aboli, si ce n'est qu'il se
» trouve encore quelques familles d'Indiens
» séparées et méprisées des autres castes,
» qui sont restées fidelles à Baouth, et qui

[1] Nom des temples siamois, dont il a été fait mention quelques pages plus haut.

» ne reconnoissent point la religion des » Brahmes.

» Je n'ai pas entendu dire qu'il y ait de » ces familles aux environs de Pondichery. » Cependant, une chose très-digne de re- » marque, et à laquelle aucun des voyageurs » qui parlent de la côte de Coromandel et » de Pondichery, n'a fait attention, est que » l'on trouve à une petite lieue au sud de » cette ville, dans la plaine de Virapatnam, » assez près de la rivière, une statue de » granit très-dur et très-beau. Cette statue, » d'environ trois pieds à trois pieds et demi » de hauteur, est enfoncée dans le sable jus- » qu'à la ceinture, et pèse sans doute plu- » sieurs milliers; elle est comme abandonnée » au milieu de cette vaste plaine. Je ne puis » mieux en donner une idée qu'en disant » qu'elle est exactement conforme et ressem- » blante au *Sommonacodom* des Siamois : » c'est la même forme de tête; ce sont les » mêmes traits dans le visage; c'est la même » attitude dans les bras; et les oreilles sont » absolument semblables. La forme de cette » divinité, qui certainement a été faite dans » le pays, et qui ne ressemble en rien aux » divinités actuelles des Gentous, m'avoit

» frappé lorsque je passai dans cette plaine. » Je fis diverses questions sur cette figure » singulière. Les Tamoults m'assurèrent tous » que c'étoit Bhouth qu'on ne regardoit plus ; » que son culte et ses fêtes étoient cessés » depuis que les Brahmes s'étoient rendus » maîtres de la croyance du peuple ».

M. le Gentil continue en disant que cette divinité est le fo des Chinois [1], duquel, selon ce qu'ils racontent eux-mêmes, le culte leur fut apporté de l'Inde [2]. Certes, l'abréviation du nom de Pout, qui, dans la langue vulgaire des Siamois, fait simplement *Pó*, ainsi que je l'ai observé plus haut, peut servir à appuyer cette opinion. Mais comme c'est étranger à ce que j'ai entrepris de démontrer ici, et que je crois avoir déjà rempli mon but, je finirai en demandant pardon d'une prolixité trop souvent inséparable de ce genre de discussion.

[1] D'après ce qu'a si bien établi sir William Jones, M. le Gentil avoit raison. (*Note du Traducteur.*)

[2] Voyez la Relation du major Symes, tome II, page 165.

FIN DU IIIe. ET DERNIER VOLUME.

TABLE

TABLE
DES
CHAPITRES

Contenus dans ce Troisième Volume.

CHAPITRE PREMIER.

Chagaing, principal entrepôt du Coton. Ava. — Temple de Logatherpou-Praw. Enorme idole. — Sandaht, ou ville des Eléphans. — Le Kin-Duem. — Nioundoh. — Pagahm. — Civilités de son gouverneur. — Temple curieux. — Arrivée à Sillah-Miou. Page 1

CHAPITRE II.

Arrivée à Sembieu-Ghieun. — Maywoun d'Arracan. — Puits de petroleum. — Kaïns ou Montagnards. — Coutume singulière. — Pullou. — Prome, ancienne

ville. — Peeinghée. — Mayahoun. — Préjugé des matelots birmans. — Denoubieu. — Moustiques. — Arrivée à Rangoun, Page 15

CHAPITRE III.

Edit de l'Empereur. — Du Commerce des Anglais avec l'empire birman. — Visite du Maywoun du Pegu. — Village caraïner. — Jeu d'échecs birman. — Exemple d'un jugement par Ordalié. — Lettre du maywoun au gouverneur-général. — L'ambassade anglaise se rembarque. — Traversée du Pegu au Bengale. — Conclusion, Page 40

PLANTES RARES,

Trouvées dans le royaume d'Ava, ou l'empire des Birmans.

THALIA CANNÆFORMIS, Page 72
GARDENIA CORONARIA, 76
PONTEDERIA DILATATA, 80
BAUHINIA DIPHYLLA, 84
SONNERATIA APETALA, 88
EPIDENDRUM MOSCHATUM, 92

AGYNEJA COCCINEA, Page 94
HERITIERA FOMES, 100

APPENDICE.

N°. 1. *Lettre de M. Wood au major Michel Symes, envoyé à la cour d'Ava*, Page 106

N°. 2. *Lettre du major Symes au premier Woungée et au Conseil d'état*, 110

N°. 3. *Traduction d'une lettre de l'Empereur d'Ava à sir John Shore, gouverneur-général du Bengale*, 117

N°. 4. *Traduction de l'édit de l'Empereur, accompagnant la lettre au gouverneur-général, à tous les commandans militaires et gouverneurs de ports, ainsi qu'au maywoun d'Henzaouddy*, 131

N°. 5. *Cammuaza, ou cérémonie qui a lieu lorsqu'on admet un jeune birman dans l'ordre des Rhahaans, ou des Phonghis*, 134

JOURNAL *d'un Voyage de Madras à Colombo et à la baie de Da Lagoa, sur la côte orientale d'Afrique; fait en* 1798, *sur le vaisseau anglais le* Lion, 143

PRÉFACE, 145

VOCABULAIRE *du langage des naturels de la baie de Da Lagoa*, Page 213
DESCRIPTION *de l'île de Carnicobar*, 219
DES RUINES *de Mavalipouram*, 234
Comparaison des langues Sanscrit et Balie, 258

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

GÉNÉRALE ET RAISONNÉE

DES MATIÈRES

Contenues dans les trois Volumes de cet Ouvrage.

(*Nota.* Les chiffres romains indiquent *les Tomes ;* et les chiffres arabes indiquent *les pages* de chaque Tome.)

A

Ackawoun, sous-gouverneur d'une ville. Discussion avec l'ackawoun de Rangoun. I. 277-278. — Ce mot siguifie aussi receveur des revenus du roi. III. 131.

Affaires civiles. Manière de les traiter. Droits d'appel au lotou. Avocats. Frais. II. 180-181.

Agynéja Coccinea, plante rare. Description latine et française. III. 94-95. *Voy Pl. XXVII.*

Alompra, Birman d'une naissance obscure, devient chef de Monchabou ; ses desseins ; il se révolte ; il est par-tout vainqueur. Il fait la conquête du royaume d'Ava, et se fait reconnoître empereur des Birmans ; il fonde la ville de Rangoun. I. 33-34-35-58 et suiv. Il est en guerre avec le roi de Pegu. Il se marie dans son camp, sous les murs de Pegu,

avec la fille de ce roi, dont il obtient la main pour prix de la paix. Trahison d'Alompra, qui veut surprendre le fort et la ville de Pegu. 81 et suiv. Cette ville se rend ; le roi est prisonnier, et la ville livrée au pillage. Alompra pardonne à Talabaan, qui avoit voulu empêcher le roi de Pégu de traiter avec lui. 86. Suite de ses victoires. Il affermit son autorité par des loix, et joint au royaume d'Ava celui de Pegu. 87. Il alloit attaquer les Siamois, mais la mort l'arrête. Son caractère. 107.

Alphabet birman et sanscrit. *Voy. Pl. XIII.*

Alves (le capitaine), envoyé par les Anglais pour offrir des présens au monarque birman, et solliciter une réconciliation. I. 118-119. Le roi l'invite à lui demander telle marque de faveur qu'il lui plairoit. 125.

Ambassade envoyée par le gouverneur-général du Bengale à la cour birmane. I. 227 et suiv. L'ambassadeur Symes s'embarque à bord du *Cheval-Marin*. Départ de Calcutta. Sa suite. I. 233-234. Les ambassadeurs arrivent à Rangoun. Manière dont ils sont traités. Méfiance des Birmans. 280-281. Des marchands étrangers, établis à Rangoun, emploient toutes sortes d'intrigues pour nuire à l'ambassade. 298-299. Les envoyés anglais partent pour Pegu. Manière dont ils sont accueillis par le vice-roi. Garde de ce gouverneur. Préparatifs d'une fête. 305. et suiv. Une députation anglaise envoyée à Pegu, y reste trois semaines, pour y faire des arrangemens avant de se rendre à la cour birmane. 357. — Le vice-roi du Pegu chargé par ordre de l'empereur des Birmans, d'accompagner l'ambassade anglaise à la capitale. II. 23.

L'ambassade part de Rangoun pour aller à Ummerapoura, capitale de l'empire birman. 31. L'ambassade anglaise est reçue à Ncoundah. Maison construite pour les ambassadeurs. 105. Les ambassadeurs anglais s'embarquent à bord du yacht envoyé par l'empereur, pour les conduire à la capitale. 114. Visite de cérémonie faite par les officiers birmans à l'ambassadeur. Colation donnée par ce dernier. 155-156. Visite des ambassadeurs chinois. Leur étiquette rigoureuse. Usage de la Chine. 157-158. L'ambassadeur est prié par le roi d'Ava de lui prêter son dessinateur. 246. Manière dont les ambassadeurs sont reçus à la frontière. Usage de la cour birmane. 249. Discussion pour savoir comment l'ambassade anglaise sera reçue à cette cour. Elle est terminée. 254 et suiv. Marche des ambassades anglaise et chinoise à la cour birmane, pour être présentées à l'empereur. Foule immense de spectateurs. Conduite respectueuse du peuple. 260. Les Anglais et les Chinois ont ordre d'ôter leurs souliers pour entrer dans l'enceinte où la cour est assemblée. 265 Conduite offensante d'un sandoghaan, ou maître de cérémonie, pendant la marche de l'ambassade anglaise à la cour, lors de la présentation des ambassadeurs. 269 et suiv. Vue de la cour birmane, au moment de la réception de l'ambassade. *Voyez Pl. XVII.* Intrigues pour empêcher la réussite de la légation anglaise. 329-330. L'ambassadeur anglais est admis sous le caractère d'envoyé d'un état indépendant et souverain. Changement d'étiquette à cette occasion. L'am-

bassade va au lotou pour recevoir les présens de l'empereur. Demande cathégorique de M. Symes. Réponse évasive. 335 et suiv. Nouvelles représentations formelles de la part des ambassadeurs anglais, et déclaration de leur dessein de se retirer sans prendre congé, s'ils ne sont pas reçus comme les envoyés d'un état souverain. Réponse à ces représentations. Le roi reçoit l'ambassade en personne. 347 et suiv.

Andaman. (îles d') Description de ces îles. Mœurs, coutumes, instrumens, vices, vertus, religion, productions, industrie, langue, etc. I. 241 et suiv. Ses habitans passent pour cannibales. III. 232. Justifiés de cette accusation, *ibid.*

Anglais. Ils obtiennent, ainsi que les Hollandais, au commencement du dix-septième siècle, la permission de s'établir dans l'empire des Birmans. Entrée du pays interdite à toutes les autres nations européennes. I. 28. Messages divers entre les Anglais et les Peguans. Négociations renouvelées, après la défaite de ces derniers, devant Dagon. Les Anglais promettent de les secourir. Les Birmans, attaqués par les Anglais, les Français et les Peguans, sont vaincus. Lâcheté des Peguans en cette occasion. 59 et suiv. *Voy.* les mots *Ambassade*, *Commerce*.

Année des Birmans. Fête. Invitation à ce sujet aux ambassadeurs anglais. I. 322 et 323. Division de l'année. Différence de cette année avec celle européenne. II. 224 et suiv.

Antonio, interprète. Sa conduite perfide envers M. Southby, Anglais, que les Birmans assassinèrent. I. 100 et 101.

Appendice, n°. 1. Lettre de M. Wood au major Symes, envoyé à la cour d'Ava. III. 106. — N°. 2. Lettre du major Symes au premier woungée et au conseil d'état. 110. — N°. 3. Lettre de l'empereur des Birmans au gouverneur-général de l'Inde. 117.

Apporaza, frère de Beinga-Della, roi du Pegu. Ce dernier lui confie le gouvernement du royaume d'Ava, après en avoir fait la conquête sur les Birmans. Conduite imprudente de ce gouverneur. I. 30-31-32.

Argent (Titre de l') dans différens pays de l'empire birman. II. 216.

Armée birmane. Etablissemens militaires, infanterie, cavalerie, armuriers, chaloupes de guerre. II. 198 et suiv.

Arméniens. Leur jalousie des Européens qui s'établissent dans l'Inde. Leur perfidie, leurs complots formés contre la colonie de Negrais. I. 97 et suiv.

Armes des Birmans. Usage qu'ils font du sabre. II 207.

Arracan. (Royaume d') Description de ce royaume. Evénemens divers. Sa situation. Ses avantages. Minderagée-Praw, empereur actuel des Birmans, forme le projet de conquérir ce royaume. Prise de la capitale et de tout ce pays par l'engée Tekien, ou prince royal, et réunis à l'empire birman. I. 195 et suiv.

Assaywoun, ou trésorier-général. Importance de cette place. II. 184.

Astronomie. M. Wood fait des observations astronomiques pour déterminer la véritable position de la ville d'Ummerapoura. Message du roi au sujet d'une éclipse de lune. II. 242.

Attawouns, ou conseillers privés. Leurs attributions, leur influence, leurs priviléges. II. 183, etc. Costume d'un Attawoun et de sa femme. *Pl. X.*

Ava, (royaume d') avant la réunion du Pegu et de l'Arracan à ce royaume. Précis historique sur ce royaume. Son étendue. I. 1.

Ava. (ville d') Description de l'ancien Ava. Est assiégée par une armée de 100,000 hommes. Fuite secrète du rebelle Nuttoun, qui l'assiégeoit. Il est pris et exécuté. I. 24-127 et suiv. — Description plus complète de cette ville et de ses fortifications. II. 129-130.

B.

Baba-Schin, ackawoun, ou vice-gouverneur de Rangoun. Sa conduite envers l'ambassade anglaise. Explication sur l'objet de cette ambassade. I. 273. Vive discussion entre lui et l'ambassadeur anglais. Il finit par accorder tout ce qu'on lui demande. Caractère de cet ackawoun. Ses profondes connoissances. Raisons de sa méfiance. 289-294-295.

Baker. (le capitaine anglais) Son entrevue avec Alompra. Comment il est accueilli. I. 67.

Balhara, ancienne race de rois indous qui régnèrent sur la côte du Malabar, et qui étoient les plus puissans de l'Inde. III. 268.

Bali, guerrier fameux de l'île de Ceylan. III. 237.

Balis. Voyez *Pali* et *Palis.*

Banâcheren, fils de Bali, fait la guerre à Krischen. Cause, défaite. Tradition des Brahmes à ce sujet. III. 251-252.

Bassien, (prince de) l'un des fils de l'empereur actuel. L'ambassade anglaise va chez ce prince. Son caractère. Le capitaine Symes lui adresse la parole. II. 302-303.

Bauhinia diphylla, plante rare. Description latine et française. III. 84-85. *Pl. XXIV.*

Beinga-Della, roi du Pegu. Sa conduite arrogante après la conquête du royaume d'Ava. Sa proclamation à tous les peuples de la terre pour annoncer sa victoire. I. 30. Il équipe à Syriam une flotte nombreuse pour soumettre les Birmans insurgés. Il donne à Apporaza le commandement de cette flotte. Résultat de cette expédition. *ib.* 36 et suiv. Combats furieux entre les Birmans et les Peguans. Fuite de ces derniers. *ib.* 42 et suiv. Les Birmans poursuivent leur conquête, et mettent le siége devant Pegu. Extrémité où se trouvent cette ville et le roi. Il demande la paix à Alompra. Celui-ci accepte; mais il demande en mariage la fille de Beinga-Della, qui se rend au camp d'Alompra. Foiblesse de Beinga. Trahison d'Alompra. Beinga-Della est fait prisonnier, et la ville de Pegu livrée au pillage. Alompra soumet tout le Pegu. *ib.* 77 et suiv. Schembuan, empereur des Birmans, traite avec inhumanité Beinga, et le fait mourir par la main du bourreau; manière héroïque avec laquelle il mourut. 162 et suiv.

Bibliothèque de l'empereur birman. (Description de la) Nombre et état des livres. Ils sont renfermés dans des caisses ou coffres. On y trouve des livres de tous les genres. II. 305 et suiv.

Birman. (l'empire) Ses limites. Son étendue. II. 236-237. Carte de cet empire. *Pl. I.*

Birmans. Les Birmans tiennent pendant tout le dix-septième siècle les Peguans dans la sujétion. Révolte de ces derniers. I. 29. — Leur caractere ; point jaloux. Ils n'enferment pas les femmes, et n'ont point d'eunuques. II. 217 et suiv. Voyez le mot *Femmes.*

Bled. Prix du bled dans les marchés d'Ummerapoura. Il vaut près d'un écu le panier, ou 46 livres pesant. Il est aussi beau et aussi bon que le meilleur froment d'Angleterre. II. 244.

Bogahah, ou arbre de Bouddou, que les Cingalais ont en grande vénération. C'est un mérite de mourir en se pendant à cet arbre. III. 260.

Bois de fer. (le) Il croit dans les îles d'Andaman. Qualités de ce bois. I. 253.

Boudh ou *Bouddha* ou *Gaudma* ; sa statue est à Gaya. *Voyez* cette statue, *pl. VII.*

Bouddha, (les prêtres de) voués au célibat, mais peuvent se marier en renonçant à la prêtrise. Le culte de ce dieu et celui de Sommonacodom, dieu des Siamois, à-peu-près le même. Différent de celui des Indous. III. 264.

Boundam, instrument de musique dont les Birmans font usage dans les grands concerts et dans les cérémonies. II. 230.

Bras. Usage des dames birmanes de tourner leurs bras en-dehors, ce qui les fait paroître disloqués. II. 189 et 190. *Voyez* aussi *les pl. VIII*, *IX*, *X*, *XI.*

Brahmes. Leur influence sur l'empereur des Birmans et les grands de l'Empire. II. 26-27.

Brûlots. Habile conduite des Birmans qui envoient des brûlots au milieu de la flotte des Peguans, soutenue de quatre vaisseaux européens. I. 67 et suiv.

Bruno, (M.) chef de la factorerie française à Syriam, se prépare à se défendre contre les Birmans. Son vaisseau désemparé. Il écrit à Alompra. Les Peguans soupçonnant sa correspondance, le font arrêter. Prise de Syriam et de son fort par les Birmans. M. Bruno est mis à mort. I. 52, 70 et suiv.

Buddha ou *Gaudma*, dieu des Birmans. Son culte. Religion. Origine de cette religion. Tradition. Conjectures de divers savans. II. 164 et suiv. *Voyez* aussi *Pl. VII.*

Buffles. Antipathie de ces animaux pour la couleur rouge. Danger du major Symes en allant à la chasse. I. 362-363.

C.

Calato ou *Calico.* (le mont) Le vaisseau le *Lion* dans la plus grande détresse, découvre le mont Calato dans la baie de Da Lagoa. III. 160.

Calcutta. Son port peut fournir assez de vaisseaux pour porter 40.000 tonneaux. III. 45.

Cammuaza. Cérémonie usitée pour conférer les ordres de la prêtrise. III. 134.

Cammuazara. Celui qui est chargé de lire l'écriture sainte, quand on confère les ordres de la prêtrise. III. 134.

Canon (pièce de) énorme trouvée à Arracan, et apportée dans la capitale de l'empire. Son énorme dimension. II. 359-360.

Capelleh, roi d'une partie de Da Lagoa. Portrait de ce prince, description de son palais; sa visite au roi de l'eau, chez qui il reçoit les Européens. III. 192. Il donne une fête aux officiers du vaisseau le *Lion*. 205.

Caraïners, nation originaire du Pegu, différente des autres indigènes. Caractère et mœurs. Leur vie pastorale, paisible et laborieuse. I. 373 et 374. Village habité par des Caraïners. 382. Description très-intéressante de ses habitans. Leur simplicité. III. 56 et suiv.

Carnicobar. (île de) Sa description. Sol, climat, étendue, productions, habitans. III. 219 et suiv.

Carnicobariens. Usages de ce peuple. Habillemens, parures, mœurs. III. 220 et suiv. Instrumens. Festins. Danses. Habitations. Caractère de ces insulaires. 223 et suiv.

Carte générale de l'empire Birman. *Voyez Pl. I*; et celle du cours de l'Irraouaddy, ou grande rivière d'Ava. *Voy. Pl. II.*

Cassay. (province de) Sa situation. Ses limites. I. 64.

Cassayers (les) cherchent à se révolter. Le roi Alompra marche pour les soumettre. I. 89-90. — Ils sont arrachés à leur pays natal et transplantés dans l'empire Birman. II. 121. Forment la cavalerie de l'empereur des Birmans. 201. Cavalier cassayer. *Voy. Pl. XII.*

Ceylan. (île de) Tradition conservée chez les Birmans, les Siamois et les Cingalais, que Gaudma avoit placé un de ses pieds sur l'île de Ceylan, et l'autre sur le continent. II. 73, et III. 259. Empreinte du pied de Gaudma. *Voy. Pl. VI.*

Chagaing. Siége du gouvernement transporté dans cette ville. I. 131. — Description de cette ville et du fort. C'est le principal entrepôt de coton de l'empire pour le commerce de la Chine. III. 1 et suiv.

Chaloupes de guerre. Forme de ces chaloupes. Manœuvre et habileté des Birmans. Force des chaloupes. II 203-204-205. *Voy. Pl. XIX.*

Charriots. (caravanes de) Manière de les ranger en forme de cercle pendant la nuit, pour se faire un rempart contre les voleurs et les bêtes féroces. II. 74, et III, 31.

Charrue birmane. Description de cette charrue. II. 85.

Cheduba. (île de) Sa description. Ses productions. Sa situation. III. 69.

Chedoukanimée, nommé vice-roi de Martaban. Déebedée, habile général, mécontent de cette nomination. Il demande à quitter l'armée. Il est remplacé. Chedoukanimée est trahi et se retire. I. 149 et suiv.

Chefs ou *rois* de la baie de Da Lagoa. Leur nombre sur la rive méridionale du Mafumo. Capelleh, principal chef. Son caractère. Nombre de ces chefs sur la rive septentrionale de Mafumo. III. 188 et suiv.

Chekay, ou commandant des troupes birmanes. III. 131.

Chenguza, fils de Schembuan, monte paisiblement sur le trône de son père. Inconduite de ce prince. Il est détrôné. Momien est déclaré souverain de l'empire birman. Mort de Chenguza. I. 172 et suiv.

Chinois. Ils envahissent l'empire birman avec une armée de cinquante mille hommes. Leur défaite complète. I. 139 et suiv. Les ambassadeurs chinois à

Ava. II. 148. Leur maladie attribuée à l'intempérance. Leur chef meurt. II. 250 et suiv. Des députés chinois prennent congé de l'ambassadeur anglais ; ils se font réciproquement des présens. Reconnoissance d'un jeune Chinois, qui donne son oreiller et sa bourse à l'ambassadeur. Manière de voyager des Chinois, et leurs précautions. 366 et suiv. *Voyez* le mot *Ambassade*.

Chabouas, princes tributaires, qui étoient indépendans avant la conquête du Pegu par les Birmans. II 292.

Chittagong, ville frontière de l'empire birman, appartenant aux Anglais, où se retirent les brigands des *îles brisées*. Ordre donné par l'empereur birman à un de ses généraux d'entrer, à main armée, sur le territoire anglais, et de s'emparer de trois principaux chefs des brigands. Suite de cette agression. I. 220 et suiv.

Chounda, lieu où l'on reçoit les étrangers pour faire leurs dévotions. Description de cet endroit. Colounes. II. 322 et suiv.

Chouparea, neveu du roi du Pegu, fait mettre à mort tous les Birmans cachés dans cette ville. Trahison de ces derniers. I. 82 et 83.

Cocos. (Iles des) I. 235 et 236.

Coga-Pochas et *Coga-Gregory*, deux Arméniens, nuisent beaucoup aux Anglais dans l'esprit d'Alompra. I. 97.

Chouri, petite île située au midi de l'île de Carnicobar. Commerce entre les habitans de cette île et les Carnicobariens. III. 226.

Commerce. Avantages commerciaux accordés aux Anglais par le monarque birman. II. 362 et s. Réflexions politiques sur ce commerce. III. 41 et suiv. Principaux articles de commerce entre l'Inde anglaise et l'empire birman. 49. Edit du roi pour l'exécution d'un traité de commerce fait avec les Anglais. 131. *Voyez* les mots *Chagaing*, *Factorerie*, *Kioum-Zeïk*, *Mayahoun*, *Nioundoh*, *Sapin*, *Sillah-miou*, ville très-commerçante et manufacturière; *Summeï-kioum*, *Teak*, *Thé mariné*, *Traité.*

Commodou. (Temple de) Description de cet édifice curieux. Son antiquité. II. 385.

Construction des vaisseaux birmans. Voyez *Vaisseaux.*

Cour de l'empereur birman actuel. Voyez *Minderagée.* Cour de l'impératrice, voyez *Reine.* Cour de l'engée Tekien et des princes du sang, voyez *Engée Tekien*, *Prome*, *Bassien.*

Cultes entièrement libres chez les Birmans. I. 145, et II. 13-14.

D.

Dagon, aujourd'hui *Rangoun.* Attaque de cette place par les Peguans. Leur défaite. I. 56-57. Description du temple de Dagon et de ses environs. II. 1 et suiv.

Daim. (Isle du) Sa position. Renseignemens pour y entrer sans danger. III. 171.

Da Lagoa. (Baie de) Le vaisseau le *Lion* mouille dans cette baie; sa description. III. 161-168. et suiv. Habitans. Mariages. Caractère. Usages. Coutumes. 173 et suiv. Huttes ou cabanes des Da-Lagoans.

181. *Voy. Pl. XXIX.* Manière de vivre des habitans. 183. Ils n'ont point de culte. Ils sont tous circoncis. Manière de les circoncire. 185 - 186. Leur habillement de guerre. *Voy. Pl. XXX.*

Dalla (le gouverneur de) vient au-devant de l'ambassade. Conduite de ce gouverneur et de sa suite. I. 64-65.

Déebedée, général qui s'étoit distingué à la prise de Siam, reçoit en récompense des marques de noblesse. I. 148.

Débiteurs insolvables. Loi atroce à leur égard, qui rend leurs femmes et autres parens esclaves de leurs créanciers. II. 16.

Délits. Manière de punir les crimes. Fonctions des maiwouns dans la capitale. Administration de la justice. Le roi peut faire grace. II. 180-181.

Denoubieu ; (ville de) son beau temple, ses manufactures de nattes, qui sont les plus belles et les meilleures de l'empire. III. 35-36.

Diable. Les Carnicobariens ne croient qu'au diable. Ils n'ont aucune idée d'un dieu. III. 229.

Diamans et émeraudes. Il n'y a pas de diamans ni d'émeraudes dans aucune partie de l'empire birman. II. 211.

Diza. (village de) L'ambassade arrive dans ce village. Visite du miou-gée, ou chef. Renseignemens sur les salines des environs. I. 360-361.

Dotacheu, neveu d'Apporaza. Celui-ci lui laisse le gouvernement du royaume d'Ava pendant son voyage au Pegu. Conduite pusillanime de ce gouverneur envers Alompra. I. 33 et suiv.

Douipdie, dernier d'une ancienne race de rois birmans,

fait prisonnier par Beinga-Della, roi de Pegu. I. 30.

Dupleix, (M.) gouverneur de Pondichery, envoie des secours d'armes avec deux vaisseaux armés aux Peguans. Surprise d'un de ces vaisseaux par les Birmans. Découverte d'une correspondance entre les Français et le roi de Pegu. M. Martin et tous les officiers d'un vaisseau français mis à mort par ordre d'Alompra. I. 73-74.

E

Eau; cérémonie singulière chez les Birmans de se jeter de l'eau les uns les autres le dernier jour de l'année. Les envoyés anglais se rendent chez le vice-roi du Pegu, où ils sont amplement arrosés par de jeunes femmes. I. 327-328-329.

Echecs (jeu d') birman. Il diffère du nôtre. Leur manière de le jouer. III. 60 et suiv.

Edit du roi, enregistré au rhoum. III. 40. Autre édit du roi à tous les commandans militaires et gouverneurs des ports pour l'exécution du traité avec les Anglais. 131.

Eléphant et *lion* curieux, de grandeur naturelle, et d'un seul bloc, trouvés dans les ruines de Mavalipouram. III. 244.

Eléphans. L'empereur birman en a six mille dans ses écuries. II. 125. *Voyez* le mot *Sandaht*. Manière adroite de prendre les éléphans sauvages dans les forêts. III. 246. *Voyez* aussi *Pl. XIV*.

Engée Tekien, ou prince royal. Il fait la conquête de l'Arracan et soumet ce royaume à l'empire birman. I. 208. — Il invite l'ambassadeur à venir le voir sans

cérémonie. Ce qui se passe dans cette entrevue amicale. II. 73. Il invite l'ambassadeur à venir à sa cour. Il refuse de s'y rendre. Raisons de ce refus. Description de cette cour et de celle des autres princes du sang. Marche pompeuse. 267-284 et suiv.

Epidendrum moschatum, plante rare. Description latine et française. III. 92-93. *Voyez* aussi *Planche XXVI.*

Erskine. Pourparlers entre ce général et l'officier birman, entré sur le territoire anglais pour poursuivre trois transfuges. I. 224. — Lettre à ce sujet au major Symes. Les réfugiés à Chittagong sont livrés au gouvernement birman. La lettre est décachetée par le ministre, et rendue aux envoyés anglais par ordre du roi. II. 244.

Escalier tournant taillé dans le roc; conduit à un temple. Description de ce temple. Autre escalier conduisant dans une caverne où sont plusieurs dieux des Indous. Statue gigantesque de Vishnou. III. 241 et suiv.

Etiquette rigoureusement suivie à la cour de l'empereur birman, et presque la même à la cour de l'héritier présomptif. II. 286. Voyez *Minderagée* et *Engée Tekien.*

F.

Factoreries française et anglaise. Leur conduite à Syriam. M. Bruno, chef de la factorerie française, se rend à Dagon pour demander l'amitié d'Alompra. M. Bruno singulièrement exposé. Les Anglais se déclarent pour les Birmans contre les

Pegnans, 54 et suiv. M. Bruno, prisonnier d'Alompra, est mis à mort par son ordre. 74. Incendie de la factorerie de Negrais par les Birmans. Conjectures sur les causes de la conduite hostile des Birmans et sur leur cruauté envers les Anglais. *ib.* 104-105.

Fanatisme des Birmans pour la statue de bronze de Gaudma, apportée de l'Arracan. Foule inombrable qui se presse autour de l'ambassade anglaise quand elle va voir cette statue. II. 321 et suiv..

Femmes birmanes. Les Birmans permettent aux étrangers d'épouser des femmes birmanes. I. 145. Loi atroce qui conduit, malgré elles, les filles et femmes honnêtes, à une infame prostitution. Les Birmans ne les mettent guères au-dessus des animaux; ils les vendent passagèrement aux étrangers. Caractère des femmes birmanes; sont très-laborieuses et intelligentes. II. 16 et suiv., 19 et suiv. Habillemens, ornemens des femmes; leur manière de se peindre les ongles et les mains. 186 et suiv. Leur usage de tourner leurs bras en dehors, ce qui les fait paroître disloqués. *ib.* 189 et suiv. *Voyez* aussi les *Pl. VIII, IX, X, XI.* Les hommes birmans point jaloux. Les femmes ne sont pas dans des harems, mais font société avec les hommes, comme dans les pays civilisés de l'Europe. Bonnes mœurs des femmes; toujours occupées et industrieuses. *ib.* 217 et suiv.

Femmes de Da Lagoa, sur la côte d'Afrique. Leur caractère. Polygamie permise. Pas de divorce. III. 177.

Femmes et filles publiques. Leur état malheureux; infame prostitution, II. 16. *Tackalli* est le nom qu'on donne à la rue qu'habitent les filles publiques à

Rangoun. I. 371. *Voyez* ce mot. *Voyez* aussi les mots *Idole* et *Tackalli*.

Feu d'artifice à Pegu. Fusées d'une grosseur extraordinaire. I. 316-317.

Filles publiques. Voyez *Femmes publiques*.

Français. Les Français sont victimes de la fureur d'Alompra et de leur attachement aux Peguans. I. 75. *Voyez* les mots *Bruno*, *Factoreries*, *Lavigne*.

Funérailles des Birmans. Description de cette cérémonie. Les riches sont brûlés sur un bûcher, et les corps des pauvres enterrés ou jetés dans la rivière. II. 192.

Funérailles des Carnicobariens. On enterre avec eux tout ce qui leur appartenoit. III. 230.

Fusées énormes des Birmans. Les têtes sont faites d'un tronc d'arbre. II. 387.

G.

Gardenia coronaria, plante rare. Description latine et française. III. 76-77. *Voyez* aussi *Pl. XXII*.

Gaudma. Idole des Birmans, ordinairement faite de marbre. Statue colossale de bronze apportée d'Arracan, avec ses gardiens infernaux. I. 205-206.

Gaudma, (image de) copiée sur du papier par le dessinateur de l'ambassade, sur la demande de l'empereur birman. II. 247; *Voyez Pl. XV*. Empreinte du pied de Gaudma, *Voy. pl. VI*.

Gentil. (M. le) Ses renseignemens utiles sur la religion, les statues et les dieux des Indiens. III. 270.

Geographie. Remarques curieuses et instructives de l'ambassadeur anglais et du docteur Buchanan sur la géographie de l'empire birman. II. 236. et suiv. *Voyez* aussi les Cartes, *Pl. I* et *II.*

Gnapi, petit poisson dont les Birmans se servent pour donner du goût au riz. II. 44.

Godoun. Droit de magasinage. III. 132.

Grande rivière d'Ava, ou *Airabatty.* Voyez *Irraouaddy. Voyez* aussi la *Pl. II*, qui trace le cours de cette rivière.

H.

Héritiera fomes, plante rare. Description latine et française. III. 100-101. *Voyez* aussi *Pl. XXVIII.*

Hermitages, ou cavernes dans le rocher le long de la rivière Irraouaddy, où des hermites passoient leur vie. II. 116.

Hirinakassap, frère puiné d'Hirinacheren. Tradition des Brahmes à ce sujet. III. 249.

Hirinascheren, énorme géant. Tradition des Brahmes à ce sujet. III. 249.

Honimaan, fort révéré des Indous sous la forme d'un gros singe. Relation de ses hauts-faits. I. 326.

Huile. (moulins et puits à) Description de ces moulins et de ces puits. II. 97-113.

Hunter, (M.) sur-intendant de la factorerie anglaise

établie à Negrais, homme habile ; son caractère ; sa conduite ; sa mort. Mauvais état de la colonie anglaise. I. 37 et suiv.

I.

Idole. (femmes de l') Femmes publiques dans l'Inde, appelées *Femmes de l'Idole.* Origine de cette coutume ; elle existe encore dans le Decan. III. 267.

Indigo. Grande quantité de cette plante dans les environs de la ville de *Kioum - Zéïk.* Les naturels n'ont pas le talent de le réduire en pierre. Usage. II. 40.

Inscription d'une seule ligne, trouvée sur une pagode. Les caractères de cette inscription inconnus des Indous. III. 245-246.

Irraouaddy ou *Ayrabatty,* qu'on nomme aussi la grande rivière d'Ava. L'ambassade entre dans cette rivière. Canot de garde à son embouchure. Conduite de l'officier birman. I. 261-262. — Propriété de ses eaux de changer le bois en pierre. II. 80-81. Cette rivière est très-basse au mois d'octobre. 366. Belle carte du cours de l'Irraouaddy, *Voy. Pl. II.*

J.

Jaunsie, portugais d'origine. Il est schaubonder ou intendant du port de Rangoun. Caractère de cet homme très-intelligent. Ne sait ni lire ni écrire. I. 295-296.

Journal d'un Voyage de Madras à Colombo et à la baie de Da Lagoa. III. 147.

Junkseylon. (île de) L'empereur Minderagée-Praw veut conquérir cette île. Les Birmans sont victorieux, puis repoussés. I. 210 et suiv.

K.

Kameousa, habile général birman. Il conduit de grandes forces dans le Cachar. Sa prudence. Il dicte des conditions déshonorantes au rajah. Il punit des montagnards appelés *Keingées*. I. 153-157 et suiv.

Kaïns. Habitans des montagnes qui séparent l'Ava de l'Arracan. Description de ces montagnards. Coutumes, usages, mœurs, religion. III. 25 et suiv. *Voyez* leur costume, *Pl. XX.*

Kinduem. (rivière de) Elle mêle ses eaux à l'Irraouaddy, près de Tirroup-Miou. Sa source. Navigation. II. 119-120.

Kioum ou *Monastère.* Description du kioum contigu à la bibliothèque royale à Ummerapoura. II. 305-306.

Kioum-Dogé ou *Monastère royal* à Ummerapoura. Description de ce monastère. Sa magnificence, etc. II. 314 et suiv. *Voyez* aussi la *Pl. XVI* qui représente ce kioum. Description du kioum où le grand-prêtre de l'empire fait sa résidence, le plus bel édifice de l'Univers en ce genre. 319.

Kioum-Zeïk. (ville de) Description de cette ville. Sa prospérité. Ses manufactures de coton. Son commerce. II. 41.

Knox. (M.) Sa description des temples des *Debtahs*, et des habitans de l'île de Ceylan. III. 264-265.

Krischen ou *Crischna*, dieu fort révéré des femmes

indiennes ; sculpté sur le rocher de la pagode des ruines de Mavalipouram. III. 240.

Kyeock-Zeït, ville où l'on manufacture principalement des idoles de marbre ou des statues de Gaudma. II. 383.

Kyewoun, commissaire chargé de faire transporter le bagage des ambassadeurs. II. 375.

Kyezoup. Collection de cymbales suspendues à une forme de bambous. II. 230.

L.

Laloubere. Sa description du royaume de Siam. III. 256.

Langue birmane. Ses caractères, ses sons, etc. II. 233. *Voy.* l'alphabet birman, *Pl. XIII.*

Langue chinoise. On parle deux sortes de langues à la Chine, l'ancien chinois et le tartare. II. 250.

Lavigne, jeune français laissé en ôtage au camp d'Alompra, par M. Bruno, chef de la factorerie française. I. 54.

Légation chinoise auprès de l'empereur birman. Ce qu'étoit cette légation. II. 141-142. Voyez *Ambassade*.

Lettre de M. Wood au major Symes, sur la manière dont il a été accueilli par les woungées. III. 106.

— du major Symes au premier woungée et au conseil d'état, pour obtenir une audience de l'empereur birman. III. 110.

— de l'empereur Minderagée-Praw, au gouverneur-général du Bengale, à l'occasion de l'ambassade anglaise. III. 117.

Lion, (le vaisseau le) touche sur le banc qui est à l'entrée de la baie de Da Lagoa. III. 163. Il est examiné et condamné. Avaries pendant la tempête. 168.

Livres apportés clandestinement au docteur Buchanan pour lui être vendus. Marchands de livres mis en prison. Lettre de l'ambassadeur à ce sujet au premier woungée. Assemblée des rhahaans, convoquée par l'empereur dans cette circonstance. Résultat. II. 369 et suiv.

Logather-pou-praw, temple près de Chagaing, où résidoit autrefois le siredaou, ou grand prêtre de l'empire. L'on y voit encore une statue colossale de Gaudma. Description de ce temple et de la statue. III. 3 et suiv. *Voyez* aussi les *Pl. VI* et *XV*.

Loix birmanes. Origine de ces loix. Leur perfection. Elles dictent les devoirs aux princes avec beaucoup d'énergie. II. 174 et suiv.

Lotou, ou grande salle du conseil d'état dans le palais de l'empereur. Son étendue, sa magnificence, nombre des colonnes qui la soutiennent. II. 272-273. L'ambassade anglaise s'y rend pour recevoir les présens de l'empereur. Détails à ce sujet. 355.

Loung-ghé. Situation et origine de cette ville. Kioum extraordinaire qui s'y trouve. Présent du chef des rhahaans à l'ambassadeur. II. 78 et suiv.

Lune. (éclipse de) Superstition des Birmans au sujet des éclipses. Prédictions des astrologues. II. 151.

M.

Macartney. (lord) Bruits répandus dans Ummerapoura sur l'ambassade de ce lord à Pekin. II. 161.

Mafumo. (riviere) Entrée du *Lion* dans la rivière Mafumo. III. 167. Environs de cette rivière ; sol, climat, saisons, agriculture, animaux, plantes, endroit le plus propre à bâtir un fort. 200 et suiv.

Magoung, fanatique, homme du peuple ; sa conjuration pour assassiner Minderagée-Praw, empereur régnant. I. 188-189.

Mahabalipour, ou Mavalipouram, ville autrefois superbe. Description de ses ruines. Cette ville fut fondée par Bali, fils de Namachi. Tradition des brahmes à ce sujet. III. 251.

Maha-sée-sou-ra, l'un des woungées ou grands conseillers-d'état, dirige les opérations de la guerre. I. 153. *Voyez* le costume des woungées, *Pl. VIII.*

Mahasumda, roi d'Arracan. Minderagée-Praw, empereur régnant, veut conquérir l'Arracan ; il arme sur terre et sur mer. Mahasumda, vaincu, fuit avec ses trésors et ses femmes. Il est fait prisonnier par le prince de Prome, et amené captif dans la capitale des Birmans. I. 204 et 205.

Malechren monte sur le trône de Bali. Ses aventures, sa magnificence. Jalousie des dieux. III. 253.

Mariage des Birmans. Actes purement civils. Polygamie défendue. Concubines permises. Manière de contracter un mariage. Héritages. II. 190 et suiv.

Mariage des habitans de la baie de Da Lagoa. Polygamie permise. Les hommes y achètent les femmes. III. 176.

Martaban, ville de l'empire birman. Relation de la prise de cette ville, par Pinto. *Note.* I. 27.

Mavalipouram. Description des ruines de cette superbe et grande ville. Montagne de rochers extraordinaires, avec plusieurs figures sculptées. III. 234 et suiv.

Mayahoun. Description de cette ville, de son port, des navires qui y sont, des productions de ses environs. Ses magasins publics toujours pleins de grain, en cas de disette. III. 46.

Maywoun, ou gouverneur d'une province. Visite du maywoun du Pegu, faite à l'ambassade, dans une chaloupe de guerre. Il invite à son bord le major Symes, et le conduit jusqu'à Chagaing. Sa lettre. II. 80-81. — Attribution des quatre maywouns de la capitale. 184. Lettre du maywoun du Pegu au gouverneur-général de l'Inde. III. 64.

Meinla-Raja. Rebellion de ce général après la mort d'Alompra. Il s'empare de la forteresse de Tongho. Il prend la ville d'Ava, et s'y renferme. I. 114 et suivantes.

Mergui. Prise de ce port, appartenant aux Siamois, par Alompra. I. 107.

Mioïday ou *Midée.* Description intéressante de cette ville et de ses environs. Les Anglais s'y arrêtent. Préjugés singuliers des Birmans sur les animaux. II. 65 et suiv. Pierre curieuse dans ses environs, portant l'empreinte du pied de Gaudma. 73. *Voy.* cette empreinte, *Pl. VI.*

Mianima, nom donné par les indigènes au royaume d'Ava. I. 34. Voyez *Ava*.

Miapeou, commandant de Tavoy. Il livre cette place aux Siamois. I. 215.

Midaw-Praw, mère de la reine actuelle d'Ava, princesse en très-grande vénération à la cour. Visite que lui fait l'ambassade anglaise. II. 292-293. Impolitesse qu'elle fait à cette ambassade. 343 et suiv.

Migheoung-Yaï. Description de cette ville et de ses environs ; son commerce, ses kioums ou temples. II. 92-93.

Mima-Schun-Rua, ou village des filles publiques. Causes de la prostitution de ces filles. II. 16.

Mungai-Narratau, vice-roi du Pegu, invite le capitaine Alves de se rendre à Rangoun. Leur entrevue. Invitation du roi Minderagée-Praw à M. Alves de se rendre à la cour. Il va au quartier-général de ce prince. Surprise de ce dernier, sur les demandes du gouverneur de Madras. I. 120 et suiv.

Minderagée-Praw, empereur régnant des Birmans, depuis 1782, ère chrétienne. Il est quatrième fils d'Alompra. Il s'empare du trône. Il fait mettre à mort Momien, son prédécesseur, sans aucun prétexte. Conduite de ce prince. I. 185-186-187. Il s'est beaucoup livré à l'étude de l'astrologie, dont il a pris des leçons des Brahmes, pour lesquels il a une haute confiance. Cérémonie singulière instituée pour eux. 190 et suiv. Trois de ses armées envahissent à la fois le royaume de Siam, dont une commandée par lui en personne. Défaite complète de l'armée birmane. 212 et suiv. Son caractère, ses

grandes vues politiques, sa sagesse et sa modération. 333 et suiv. Sa vanité, étiquette de sa cour ; sa manière d'envisager les ambassadeurs étrangers. Comment on annonce son retour dans sa capitale. II. 150 et suiv. Il peut faire grace. 180. Il prie le major Symes de lui prêter son dessinateur pour lui faire exécuter plusieurs choses de son art. 247. Manière dont sont assis devant lui les princes du sang ; leur magnificence. Espace toujours vacant entre le trône et les princes. Raison de ce vide. 273. Préparatifs pour recevoir l'ambassade ; orgueil de cette cour. 335 et suiv. L'ambassade est reçue. La personne de l'empereur ; ses habits de cérémonie. Trône. Etiquette observée pour la réception de l'ambassade à la cour. 352. et suiv. *Voy.* aussi la *Pl. XVII* qui représente cette cérémonie.

Mines du royaume d'Ava. Il abonde en mines d'or, d'argent, de rubis, de saphir, de fer, plomb, étaim, antimoine, arsenic, soufre, etc. II. 210-211.

Momien, fils de Namdogée-Praw, encore dans l'enfance, succède à son père. Il est détrôné par son oncle Schembuan, et élevé parmi les prêtres. Conspiration des prêtres en faveur de Momien, après la mort de Schembuan. Il est remis sur le trône, déposé et mis à mort par Minderagée-Praw, qui règne actuellement. I. 133-134-181-182 et suiv.

Mouadella, raja de Nerting. Il combat vaillamment, et perd la vie sur le champ de bataille. I. 154.

Monchabou, petit village dont le célèbre Alompra étoit chef lors de la conquête du royaume d'Ava par les Peguans. I. 31.

Monnoie birmane. Elle n'est pas frappée. Manière de payer et recevoir chez les Birmans. II. 214 et 215.

Mots birmans fréquemment employés dans le cours de cet ouvrage. Leur signification. I. 15.

Moulins à l'huile. Forme et description de ces moulins. Manière d'en faire usage. II. 113.

Moustiques. Ces insectes tourmentent horriblement l'ambassade à l'entrée de la rivière de Rangoun. III. 37.

Munniporeans, ou Cassayers. Leur occupation. Gaîté des femmes. II. 147.

Munnipoura. Cette ville est prise par les Birmans, qui la pillent et en enlèvent tout. I. 154 et 155.

Musique. Instrumens des Birmans; leur description. II. 229 et 230.

N.

NAK-HAAN-GÉE, ou oreille du roi. Officier chargé d'avertir le roi de tout ce qui se passe dans la province dont il est gouverneur. I. 265. Attributions. Nombre, etc. II. 183.

Namachi, fils de Pralhaud. Tradition des Brahmes à ce sujet. III. 251.

Namdeoda, général d'Alompra. Il a le gouvernement de l'empire en l'absence d'Alompra. Révolte des Peguans pendant l'absence de ce roi. Bataille rangée entre les Birmans et les Peguans. Les premiers sont battus et défaits. Namdeoda fuit à Henzada. I. 92 et suiv.

Namdogée-Praw, fils aîné d'Alompra. Il lui confie le gouvernement de Monchabou. I. 105 - 106. Il succède

cède à son père. 112 et suiv. Sa mort. Caractère de ce prince. 132 et 133.

Nandoh-Praw, actuellement reine d'Ava. Ses présens aux Anglais. II. 350 et suiv. Etiquette de sa cour, composée de femmes. 372.

Narcondam. (île de) I. 259.

Natchien, peguan fanatique. Ce pêcheur tente de renverser l'empire birman sous l'empereur régnant. Il échoue dans ses projets. I. 193-194.

Navigation intérieure. Plusieurs milliers de bateaux employés à faire le commerce sur les rivières. Marchandises. Transports. II. 213. *Voyez* les mots *Commerce*, *Vaisseaux*.

Negrais. (île de) Les Anglais en prennent possession en 1687. Elle leur est cédée à perpétuité par Alompra, en 1757. I. 28-90-91. Colons, et près de cent Indiens attachés à la factorerie anglaise, massacrés. 102-103.

Newton, (M.) résident de la compagnie des Indes anglaise à Negrais. Se rend auprès d'Alompra, et lui fait des présens. I. 87-88.

Nicobar. (îles de) I. 238-239.

Nioundoh, ville où l'on voit des souterrains qui servoient de retraite aux hermites. Articles de son commerce. III. 7.

Noblesse. Tsaloé ou chaîne que porte et qui distingue la noblesse. II. 185.

O.

Ordalie. Jugement par ordalie en usage chez les Birmans. III. 62.

Ornemens et habillemens des Birmans. Ils indiquent le rang de ceux qui les portent. II. 185-186.

Ouambo, chef d'une partie de Da Lagoa. Son caractère et celui de ses compatriotes. III. 190-191.

Oundabou, général de Schembuan. Il marche contre Chaoual, rajah de Cachar. Maladie et dispersion de son armée. I. 153.

P.

Pagham. Description de cette ville et de ses environs. Temple curieux. III. 8 et suiv.

Pagodes, (les sept) autrement appelées ruines de Mavalipouram. Point de remarque pour les navigateurs. III. 236.

Pagwaats, espèce d'huissiers chargés de maintenir l'ordre dans les marches et cérémonies. II. 262.

Pali, texte sacré des Birmans. *Voyez* l'alphabet pali, *pl. XIII.*

Palis, (les) ancien peuple de l'Inde, qui ne forme plus une nation, mais dont le langage est jusqu'à ce jour le texte sacré d'Ava, du Pegu et de Siam. II. 231-232.

Parure des hommes et femmes de Da Lagoa. III. 173-174.

Patola, espèce de guitare qui a la figure d'un crocodile. II. 230.

Pegu. (royaume du) Précis historique sur ce royaume. I. 1. Son étendue. Sa situation géographique. 25. Alompra fait la conquête de ce royaume. Il fait prisonnier le roi Beinga-Della, dont il épouse la fille; détruit ce gouvernement, et ajoute ce royaume à ses autres états. 85 et suiv. Détails curieux sur le Pegu. 372 et suiv.

Pegu. (ville de) Topographie de l'ancienne ville de Pegu. Fortifications. Description de la nouvelle ville. Edifices publics. Manufactures, etc. I. 331 et suiv. Sa position géographique. Erreur des premiers voyageurs sur cette position. 367.

Peguans. Révolte des Peguans contre les Birmans. Conquête de l'empire birman. Le roi birman fait prisonnier. Massacre de ce roi et de tous les Birmans, sans distinction d'âge ni de sexe. Effet de cette conduite atroce. I. 30-31-41.

Peing-ghé. Passage difficile de la rivière au-dessous de cette ville. Naufrage de la chaloupe qui portoit le bagage de l'ambassade. II. 49 et suiv.

Persaim ou *Bassien*, ville brûlée et en ruines, où les Anglais ont une factorerie. Arrivée à Persaim de vingt-cinq chaloupes de guerre, ayant à bord deux envoyés birmans. Objet de leur mission auprès de la factorerie. Conduite des Anglais. I. 48-49.

Pétroleum, (puits de) situés à cinq milles d'Yaïnaughéoum, où l'on tire de l'huile. M. Wood va voir ces puits, etc. II. 96-97.—Examen de ces puits. Manière dont on en tire l'huile, et dont on la transporte. III. 16 et suiv.

Pièces d'or et d'argent trouvées par un paysan, près des ruines de Mavalipouram. III. 255.

Pied. Vestige de pied humain en grande vénération dans l'île de Ceylan. III. 259.

Pied de Gaudma. Pierre curieuse dans les environs de Miaïday, portant l'empreinte du pied de Gaudma. II. 73. *Voyez* cette empreinte *Pl. VI.*

Pieds d'or, Oreilles d'or, Nez d'or. Expressions res-

pectueuses par lesquelles on désigne la personne ou la présence de l'empereur birman. II. 95.

Pieticsing, parent de l'ancien roi de Siam. Reprise du royaume de Siam par ce prince. On y abolit toutes les loix birmanes. I. 147.

Pinto et Faria de Souza, portugais. Ce qu'ils disent sur l'histoire ancienne des Birmans et des Peguans. I. 26, etc.

Pipes des Da-Lagoans. Leur manière de fumer. III. 182. Voyez *Pl. XXIX*.

Plantes curieuses, recueillies dans le royaume d'Ava, par le docteur Buchanan. Description latine et française. III. 72 et suiv. Voyez ces plantes gravées, *Pl.* XXI à XXVIII.

Poésie birmane. Vers. Stances. Sorte de poëmes et vers. II. 228.

Poissons de la baie de Da Lagoa, sur la côte d'Afrique. III. 199.

Poligamie. Permise à la baie de Da Lagoa. III. 176. Défendue chez les Carnicobariens. 231.

Pondichéri. Statue de granit trouvée près de cette ville, ressemblante au Sommonacodom des Siamois. III. 271-272.

Pontederia dilatata, plante rare. Description latine et française. III. 80. *Voy. Pl. XXIII*.

Population de l'empire birman. Elle s'élève à 17 millions d'individus. II. 194.

Ports. (principaux) de l'Inde. III. 51.

Portugais (établissemens des) dans la baie de Da Lagoa, détruits par les Français. III. 186.

Pout. Dieu des Siamois ; n'est autre chose que Mercure. Raisons pour le croire. III. 261.

Pralhaud, fils d'Hirinakassap, chassé de la cour de son père. Tradition des Brahmes à ce sujet. III. 250.

Pra-si-mahâ-pout, ou arbre du grand Pout, suivant Laloubère ; arbre en très-grande vénération chez les Siamois. III. 260.

Présens envoyés par le gouverneur-général de l'Inde au roi d'Ava. II. 256. Présens du roi au gouverneur-général. 335 et suiv.

Princes du sang. Leur rang. Les fils de l'empereur régnant. II. 181. Leur entrée à la cour. Description de cette cérémonie. 266. Visite des ambassadeurs anglais aux princes, après leur présentation à la cour. 296 et suiv.

Prome, (prince de) l'un des fils de l'empereur régnant ; sa conduite arrogante envers l'ambassadeur anglais. II. 340. Voyez *Princes du sang.*

Prome. (ville de) Siége de cette ville par Beinga-Della. Il est vaincu et mis en fuite par Alompra. I. 243-244. Description de cette ville. Surprise de ses habitans à la vue d'Européens. Atteliers. Origine de cette ville. II. 57 et suiv. Description de ses environs et du site d'une ancienne ville, autrefois la résidence des rois de Pegu. III. 30 et suiv.

Pugilat ou lutte. Description de cette lutte. L'ambassade anglaise y assiste. I. 313.

Puits et *moulins* à huile. Description de ces puits et moulins. II. 96-97-113.

Q.

Quois ou *Yous*, nation brave et fidelle de l'empire birman. I. 41-42. Extrêmement hideux. II. 102.

Rangoun. (ville de) Bataille sanglante dans ses environs, entre les Peguans et les Birmans. Victoire des derniers. I. 94. Attaque de cette place par les Peguans. Vigoureuse défense. 151-152. L'ambassade loge dans le fort. Description de cette grande ville. 368. Population. Asile accordé aux débiteurs insolvables. II. 12-13. Port excellent; on y construit parfaitement les vaisseaux sur des modèles français. La femme du gouverneur en active les travaux. 18 et suiv. Arrivée d'un vaisseau de l'île de France. Nouvelles défavorables aux Anglais. 330-331.

Raywoun, sous gouverneur d'une ville. Celui de Rangoun rend visite à l'ambassadeur à bord du *Cheval-Marin*. Suite de cet officier. I. 283. Portrait du raywoun de Pegu. 354. Un raywoun est aussi nommé gouverneur des eaux. III. 131.

Reine d'Ava régnante. Voyez *Nandoh-Praw*.

Religion. Liberté des cultes tolérée chez les Birmans. Ils permettent aussi aux étrangers d'épouser des femmes birmanes. I. 145. et II. 13-14. *Voyez* le mot *Femmes*.

Revenus de l'empire birman. II. 195.

Rhahaans, ou prêtres birmans. Leurs costumes, usages, célibat, occupations. Punition quand ils manquent aux règles de leur ordre. Leur manière de se procurer de quoi vivre. II. 6-7 8. *Voyez* aussi leur costume *Pl. V*. Cérémonie usitée pour conférer l'ordre de la prêtrise. III. 134.

Roi, ou empereur des Birmans. Voyez *Minderagée-Praw*, empereur régnant.

Ruines. Description des ruines de l'ancienne et superbe ville de Mavalipouram. III. 234.

S.

Sabiet. Boîte bleue en laque, avec laquelle les rhahaans vont à la quête. III. 134.

Salines des environs du village de Diza. Renseignemens sur ces salines. I. 360 et suiv.

Sandaht, (village de) uniquement habité par ceux qui soignent les éléphans des écuries du roi. Ce prince a six mille éléphans. II. 125. Manière de prendre les éléphans sauvages. 246. *Voyez* aussi *Pl. XIV*.

Sandenguit, fête où les grands de la cour birmane vont rendre hommage aux *pieds d'or*. I. 125-126.

Sandoghaan, ou maître des cérémonies. Nombre de ces officiers ; leurs fonctions. II. 269.

Sandozain, officier dont l'emploi est de lire les documens publics au conseil d'état. Nombre et attributions. II. 183.

Sapin. Il en croît de très-beaux dans l'empire birman, à peu de distance d'Ummerapoura. On pourroit en faire un commerce très-avantageux. II. 210.

Sanscrit. (alphabet) Voy. *pl.* XIII.

Schaubonder, ou intendant d'un port. Celui de Rangoun est envoyé au-devant de l'ambassade anglaise. Portrait de ce schaubonder. Son habillement risible. II. 88-89.

Schembuan, second des fils d'Alompra. Se fait déclarer roi par une partie de l'armée, pendant le règne de son frère aîné, Namdogée-Praw. Sa soumission. Son pardon. I. 122 et suiv. Il s'empare du trône après la mort de son frère. Déclare la guerre aux Siamois, et marche contre les Cassayers qu'il bat complètement. 133. Il transporte le siége du gouvernement de Chagaing à Monchabou. Il quitte bientôt Monchabou pour aller à Ava. 145-146. Il avoit 50,000 hommes pour sa garde. Son inhumanité envers le roi du Pegu, Beinga-Della. Il le fait mourir par la main du bourreau. Son caractère. Sa mort, 161 et suiv.

Schoe-gonga, temple d'Ava, très-révéré par les Birmans. Il a de grands priviléges. II. 132.

Schoe-Li-Roua. (village de) Habité par des matelots au service de l'empereur. Canots. Signification du mots *Schoe* et sa plaisante application. II. 95.

Schoe-Madou, superbe temple de la ville de Pegu. Description de ce temple et des maisons de cette ville. I. 338 et suiv. *Voyez* ce temple, *Pl. III* et *IV*.

Schoe-paun-dogée, yacht de cérémonie de l'empereur birman. Description. II. 371. *Voyez* ce yacht *Pl.* XVIII.

Sculptures curieuses sur la partie d'un rocher qui sert de base à une pagode à Mavalipouram. III. 239.

Semaine des Birmans. II. 227.

Semaine (noms des jours de la) en sanscrit et en bali. Leur peu de différence. III. 258.

Sembieu-Ghieun, ville où se fait l'entrepôt de toutes les marchandises du Bengale, envoyées au royaume

d'Ava par la voie de l'Arracan. II. 98. L'ambassade y arrive. III. 15.

Seré-dogées, ou premiers secrétaires. Leurs fonctions. Leurs attributions. II. 183.

Siam. (royaume de) Description. Situation. I. 25. Siége de cette ville par les Birmans. Elle est prise. Fuite du roi de Siam. I. 137.

Siamois. Le monarque birman Alompra veut les punir des fréquentes insurrections qu'ils avoient excitées dans son empire. Il marche contre Mergui. Prise de cette ville et de Tenasserem. Il marche contre la capitale du royaume de Siam. Blocus de cette place. Maladie d'Alompra. Levée du blocus. Il sort du royaume de Siam et meurt. I. 107 et suiv.

Sillah-Miou, grande ville, très-commerçante et remarquable par ses manufactures de soieries. Description de cette ville et de ses environs. II. 99-100.

Siredaou, ou grand-prêtre, chef des rhahaans. Conversation de ce chef des rhahaans de Rangoun avec le major Symes. Caractère de ce siredaou. Son orgueil. II. 9-10.

Siredaou de Pegu. Visite à ce prêtre. Sa demeure. Son âge. Tradition sur son temple. I. 348.

Sirraipmieu. (ville de) Description de cette ville et de ses environs. Productions, sol, agriculture. II. 64.

Sol de l'empire birmau. II. 209.

Sommonacodom, adoré par les Siamois. Son origine, d'après les livres balis. III. 257 - 258.

Sonnetaria apetala, plante rare. Description latine et française. III. 88-89. *Voyez* aussi *Pl. XXV.*

Soum, espèce de harpe faite d'un bois léger, creux et peint. II. 229.

Stevenson, (M.) second capitaine du *Neptune*, employé à la pêche de la baleine. III. 162.

Summeï-kioum, ville où l'on fabrique la plus grande partie du salpêtre et de la poudre à canon de l'empire birman. Description de cette ville et de son commerce. II. 123.

Syriam, ville et forteresse du Pegu, où les Anglais et les Français ont une factorerie. Blocus de la forteresse, par Alompra; il s'en empare d'assaut, après un long blocus. I. 72. *Voy.* le mot *Factorerie*.

T.

TABLE de granit gris, portant l'empreinte du pied de Gaudma. II. 72-74. *Voy.* aussi *Pl. VI.*

Tackalli, nom qu'on donne à la rue qu'habitent les filles publiques. I. 371. Incendie de cette rue. II. 3.

Talabaan, brave général du roi de Pegu, et d'un grand caractère. La fille de ce roi lui est promise en mariage. Il fuit dans les bois à l'approche des Birmans. Ses parens arrêtés et menacés d'être mis à mort. Noble conduite de Talabaan. I. 85 et suiv. Il se révolte; il est défait et mis à mort. 132.

Talapat, ou *talipot*, espèce d'éventail dont se servent les prêtres de Bouddou. III. 262.

Tatouage. Manière dont les habitans de Da Lagoa, sur la côte d'Afrique, sont tatoués. III. 175.

Taungnaa, maladie qui ressemble aux écrouelles, et qui donna la mort à Alompra. I. 108.

Tavoy. Siége et prise de cette forteresse par les Birmans. I. 217-218.

Tchien-Long, vieil empereur de la Chine, demande des rhinocéros et crocodiles au monarque birman, parce qu'il n'en avoit jamais vu. II. 24.

Teak ou *Tek*, arbre dont le bois est excellent pour la construction des vaisseaux. Il se trouve en grande abondance dans les forêts d'Ava et de Pegu. II. 18. Les forêts d'où l'on tire cet arbre sont fort insalubres. 52.

Temples (divers) très-curieux dans les ruines de Mavalipouram. III. 243.

Temps. (division du) Manière dont la division du temps est annoncée au public. II. 222 et suiv.

Tenasserem, ville du royaume de Siam, grande, populeuse et forte, conquise par Alompra. I. 107.

Tête-Rouge, pointe de terre à l'entrée de la baie de Da Lagoa. III. 172.

Thalia cannæformis, plante rare. Description latine et française. III. 72 et 73. *Voy. pl. XXI.*

Thé mariné. Commerce de cette denrée. II. 118.

Théâtre. Description d'une pièce de théâtre, jouée à Pegu par des comédiens siamois. Acteur extraordinaire. I. 323 et suiv.

Tirroup-miou, ville qui tire son nom d'une victoire remportée sur les Chinois. II. 119.

Tongho (le vice-roi de) se révolte. Il se rend et est mis en prison. I. 130-131.

Tounzemahn. (village de) Son lac ; étendue et profondeur. I. 192. Sa situation. Bosquet. Maison bâtie dans ce bosquet pour les ambassadeurs anglais. Scène pittoresque. II. 135-136.

Trafic de la baie de Da Lagoa, sur la côte d'Afrique. Articles les plus propres à ce trafic. III. 196.

Traité entre les Birmans et les Anglais, par lequel l'île de Negrais est cédée à perpétuité à ces derniers avec plusieurs autres avantages. I. 90 - 98. Autre traité, par lequel il leur est enjoint de résider à Persaim, et d'y former leur principal établissement. Conditions. 124-125.

Turr, espèce de violon à trois cordes. II. 229.

U.

Ummerapoura, capitale actuelle de l'empire birman, et résidence de l'empereur régnant, qui l'a bâtie. Son origine. Causes de sa fondation. I. 191-192. — Description du fort de cette ville. II. 325. *Voyez* aussi le plan de ce fort, *Pl.* II.

V.

Vaisseaux. Les vaisseaux anglais emportent tout ce qui appartenoit à la compagnie de Negrais. M. Bruno, Français, se prépare à se défendre contre les Birmans. Habile manœuvre de ces derniers, qui désemparent le vaisseau français. Alompra s'empare de la factorerie et du vaisseau français, I. 70. — Tempête essuyée par le vaisseau le *Lion* dans sa traversée en Europe. III. 150. Il jette ses canons et beaucoup de marchandises à la mer. 152. Avaries qu'il éprouve de Colombo à Da Lagoa. 166 et suiv.

Vaisseaux. (construction des) Progrès extraordinaires des Birmans dans l'art de construire des vaisseaux, art qu'ils tiennent des Français. Leurs soins. II. 18 et suiv. — Le port de Calcutta peut fournir assez de vaisseaux pour porter 40,000 tonneaux. Bonne politique de ce peuple pour encourager la construction des vaisseaux. III. 45 et suiv. Voyez *Construction.*

Verrerie, ou l'art de faire du verre aussi beau et aussi transparent qu'en Europe ; est très-recherché par le roi d'Ava. Il prie les ambassadeurs anglais de donner à ses artistes tous les renseignemens possibles sur cet art. II. 247-248.

Villes birmanes, sont construites en bois, en très-grande partie. I. 192.

Vincento san Germano, missionnaire italien, apprend des choses fort curieuses sur le Pegu au major Symes. I. 372.

Vishnou, statue gigantesque de ce dieu des Indous, taillée dans le roc. III. 243.

Vocabulaire du langage des habitans des îles d'Andaman. I. 255 et suiv.

— Des naturels de la baie de Da Lagoa. III. 213.

— Des habitans de l'île Carnicobar. III. 228.

Vol, inconnu chez les Carnicobariens. III. 227.

W.

Woungées, ministres d'état. Fonctions de ces ministres. Leur nombre ; leur pouvoir. II. 182.

Whitehill, (M.) employé à la colonie anglaise de

Negrais. Alompra, justement irrité contre lui, le fait arrêter et conduire à Prome. Son vaisseau et tout ce qu'il avoit sont saisis. I. 95.

Wood, (M. T.) enseigne des ingénieurs du Bengale et adjoint à l'ambassade anglaise envoyée dans l'empire birman. Part pour Pegu avec Baba-Schin. I. 299. — Sa visite aux woungées. Accueil. II. 332. — Sa lettre au major Symes. III. 106.

Woundocks, conseillers d'état du second rang. Leurs fonctions, leur nombre, leurs attributions. II. 182.

Y.

Yous ou *Quois*, nation dépendante de l'empire birman. I. 41-42. Ses habitans extrêmement hideux. II. 102.

Yunam, province de la Chine, au sud-ouest de cet empire; les Birmans en tirent de la soie pour fabriquer les étoffes de Sillah-Miou. II. 99. Voyez *Sillah-Miou*.

Fin de la Table générale des Matières.

005668625